



Insurance Compass Switzerland 2026.

**Vue d'ensemble du mar-
ché suisse de l'assurance**
p. 11

Assurance non-vie
p. 33

Assurance-vie
p. 47

Réassurance
p. 59

Éditeur

Association Suisse d'Assurances ASA
Conrad-Ferdinand-Meyer-Strasse 14
8002 Zurich

Interlocuteur

Jan Schüpbach
jan.schuepbach@svv.ch
+41 44 208 28 26

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Éditorial | 5 |
| Bases méthodologiques | 6 |
| Liste des abréviations | 7 |
| Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance | 11 |
| Place d'assurance Suisse | 11 |
| Commentaire de Stephan Unterberger | 14 |
| Valeur ajoutée | 15 |
| Emploi | 19 |
| Productivité du travail | 22 |
| Impôts | 23 |
| Placements de capitaux | 24 |
| Volume de primes | 28 |
| Paiements pour cas d'assurance | 30 |
| Assurance non-vie | 33 |
| Commentaire d'Adrian Kollegger | 38 |
| Commentaire de Thomas Boyer | 41 |
| Assurance-vie | 47 |
| Commentaire de Patric Olivier Zbinden | 49 |
| Réassurance | 59 |
| Commentaire de Thomas Braune | 62 |
| Impressum | 67 |

Éditorial

Chère lectrice, cher lecteur,

L'industrie de l'assurance exerce dans un environnement de plus en plus difficile. Depuis quelques années, les tensions géopolitiques, les incertitudes économiques, les évolutions technologiques et les attentes de la société accroissent la complexité des risques et imposent de nouvelles exigences en matière d'évaluation de ceux-ci. Par ailleurs, le besoin de stabilité, de fiabilité et de sécurité à long terme demeure élevé. C'est dans ce contexte qu'est née l'idée de l'Insurance Compass, une nouvelle publication annuelle consacrée à une analyse factuelle du marché suisse de l'assurance.

Ce premier numéro offre un aperçu concis des indicateurs-clés, des tendances et des évolutions structurelles dans ce secteur. En associant données quantitatives et analyses, il souligne ainsi l'importance économique du secteur de l'assurance. Forte valeur ajoutée, productivité supérieure à la moyenne et investissements substantiels, telle est la contribution des assureurs à la stabilité de l'économie suisse. Ils assument des risques que les individus ou les entreprises ne sauraient supporter seuls et, en leur qualité d'investisseurs, mettent à disposition des moyens considérables pour les infrastructures, les entreprises et les finances publiques.

L'Insurance Compass souligne également le fait que stabilité ne rime pas avec immobilisme. Les branches sont confrontées à des dynamiques très diverses: hausse des coûts et risques naturels en assurance dommages, pression sur les coûts et modifications structurelles dans le domaine de la santé, engagements sur le temps long et évolutions des marchés des capitaux en assurance-vie ainsi que cycles de marché internationaux et facteurs d'attraction de la place en réassurance. Ces divergences démontrent clairement l'hétérogénéité du secteur de l'assurance. En effet, il repose sur plusieurs modèles économiques qui affrontent chacun des difficultés bien spécifiques.

Une problématique transversale par excellence: la réglementation. Pour pouvoir se projeter et investir sur la durée, le secteur a besoin de s'appuyer sur des conditions d'exercice claires, fiables et fondées sur des principes. Or, les dispositions réglementaires sont de plus en plus complexes. Il leur faut offrir une protection efficace sans être disproportionnées ni entamer la compétitivité de la place économique suisse sur la scène internationale. Un savant équilibre à trouver.

L'Insurance Compass se conçoit comme un guide à l'intention des décideurs des milieux économiques, politiques et administratifs et vise à favoriser le dialogue sur le rôle du secteur de l'assurance.

Nous vous souhaitons une lecture des plus passionnantes.



Urs Arbter
CEO



Jan Schübach
Chef des questions quantitatives de l'assurance et économiste en chef

Bases méthodologiques

L'Insurance Compass Switzerland 2026 rassemble les principaux indicateurs relatifs à l'importance économique du secteur suisse de l'assurance privée et à son évolution. L'objectif est d'offrir une vue d'ensemble du secteur aussi récente, compréhensible et fiable que possible. L'analyse s'appuie sur des statistiques accessibles au public, des données réglementaires, ainsi que sur des calculs et des représentations réalisés par l'Association Suisse d'Assurances ASA. Parmi les sources les plus importantes figurent l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, l'Office fédéral de la statistique OFS, le Secrétariat d'État à l'économie SECO, la Banque nationale suisse BNS et BAK Economics.

Les sources de données utilisées obéissent parfois à des logiques statistiques différentes. Les données de la FINMA se rapportent en général aux compagnies d'assurances assujetties à sa surveillance et conviennent particulièrement aux indicateurs relatifs aux primes, aux paiements pour sinistres, aux placements, à la solvabilité, à la fortune liée et aux impôts directs. De leur côté, les données de l'OFS et du SECO reflètent la performance économique et l'emploi selon une logique macroéconomique sectorielle, par exemple dans le cadre des comptes nationaux ou de la statistique de l'emploi. Les données de la BNS sont principalement utilisées pour les services d'assurance transfrontières et les recettes d'exportation.

Il en résulte des différences en termes d'actualité, de délimitation et de périmètre des entreprises prises en considération. Certaines séries de données ne sont disponibles qu'avec un temps de retard; d'autres peuvent déjà être présentées ou extrapolées pour le dernier exercice sous revue. Par ailleurs, les statistiques ne portent pas toujours sur le même cercle d'entreprises ou d'activités. Selon la source considérée, les services de courtage, les caisses de pension, la Suva, les sociétés de services ou les succursales étrangères peuvent être pris en compte – ou sciemment ignorés. Lorsque ces différences de délimitation exercent une influence sur l'interprétation, elles sont indiquées dans les graphiques, les notes de bas de page ou les commentaires correspondants. Dans l'Insurance Compass, la branche non-vie comprend les assurances dommages, accidents et maladie; selon la source de données considérée, ces différents domaines peuvent être regroupés autrement.

La réassurance requiert une attention particulière au niveau méthodologique. Une partie des réassureurs sont assujettis à la FINMA en leur qualité de sociétés suisses. Il existe par ailleurs des succursales de compagnies de réassurance étrangères actives en Suisse qui, selon les statistiques considérées, ne sont pas prises en considération ou ne le sont que partiellement. Les captives, c'est-à-dire les compagnies d'assurances détenues par des groupes d'entreprises n'exerçant pas d'activité d'assurance, sont mentionnées dans certaines synthèses du nombre de compagnies d'assurances, mais ne sont en principe pas prises en compte dans les analyses relatives à la réassurance, sauf mention contraire expresse. Les chiffres présentés indiquent ainsi l'ordre de grandeur et l'importance de la place de réassurance, mais ne remplacent pas un bilan consolidé de l'ensemble des structures de réassurance actives en Suisse.

Le volume de primes de l'année 2025 relève d'une extrapolation de l'ASA, car aucune donnée officielle n'est disponible pour le moment. Cette déduction s'appuie sur les données du marché portant sur un échantillon de compagnies membres de l'ASA et est généralisée à l'ensemble du marché. La couverture du marché de l'échantillon est précisée pour chaque graphique concerné.

Sauf indication contraire, tous les graphiques et tableaux ont été calculés et édités par l'ASA à partir des sources mentionnées. Des différences d'arrondi sont possibles. La présente publication ne prétend pas refléter de manière exhaustive l'ensemble des activités de tous les groupes d'assurances actifs en Suisse. Elle vise plutôt à offrir une vue d'ensemble transparente et compréhensible de la structure, de l'évolution et de l'importance économique du secteur suisse de l'assurance.

Liste des abréviations

| | |
|---------|--|
| AOS | Assurance obligatoire des soins |
| ASA | Association Suisse d'Assurances |
| ASB | Association suisse des banquiers |
| AVS | Assurance-vieillesse et survivants |
| BAK | BAK Economics |
| BEVNAT | Statistique du mouvement naturel de la population de l'Office fédéral de la statistique |
| BNS | Banque nationale suisse |
| CEO | Chief executive officer |
| CHF | Francs suisses |
| CN | Comptes nationaux |
| EPT | Équivalent plein temps |
| ESG | Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance |
| ESPOP | Statistique de l'état annuel de la population de l'Office fédéral de la statistique |
| FINMA | Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers |
| GB | Royaume-Uni |
| IA | Intelligence artificielle |
| IJM | Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie |
| KOF | Institut de recherche conjoncturelle |
| LPP | Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité: prévoyance vieillesse |
| OFS | Office fédéral de la statistique |
| PIB | Produit intérieur brut |
| pb | Points de base |
| SECO | Secrétariat d'État à l'économie |
| SST | Test suisse de solvabilité |
| STEM | Statistique de l'emploi de l'Office fédéral de la statistique |
| STATENT | Statistique structurelle des entreprises de l'Office fédéral de la statistique |
| STATPOP | Statistique de la population et des ménages de l'Office fédéral de la statistique |
| Suva | Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents |
| TCAC | Taux de croissance annuel composé |
| USA | États-Unis d'Amérique |
| USD | Dollar américain |
| YoY | En glissement annuel; de l'anglais, year over year |

Marché suisse de l'assurance

195 compagnies d'assurances

sont domiciliées en Suisse et assujetties
à la surveillance de la FINMA¹



26,6 mrds de CHF

de valeur ajoutée brute nominale en 2025²

60 706 emplois à plein temps

au sein des compagnies d'assurances
et chez les intermédiaires en 2023³



115,6 mrds de CHF

de volumes de primes émises en
Suisse pour l'année 2024¹



238,0 mio. de CHF

de paiements pour sinistres et de
rentes versés chaque jour en 2024¹



9,66 mrds de CHF

de volumes d'exportations de services d'assu-
rance suisses en 2025⁴

Sources: 1. FINMA, 2. SECO, 3. OFS (STATENT), 4. BNS

Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance

Place d'assurance Suisse

Le marché suisse de l'assurance compte 195 assureurs privés répartis en quatre segments principaux et se caractérise par une âpre concurrence. Les différents sites des compagnies sont disséminés sur l'ensemble du territoire suisse.

Un secteur privé actif depuis 200 ans en faveur de la stabilité et de l'innovation ...

Les assureurs privés sont gages de sécurité, sérieux et fiabilité depuis près de 200 ans. En permettant aux assurés de dégager des ressources, ils favorisent l'innovation ainsi que le développement de l'économie et de la société. Forts de leur expertise dans la couverture des risques et la prévention, ils assument une responsabilité macroéconomique. Les assureurs privés contribuent pleinement à la stabilité du système économique et à la prospérité de la Suisse.

... et caractérisé par un marché fortement concurrentiel qui compte plus de 195 compagnies.

La concurrence sur le marché de l'assurance est rude. En 2024, ils sont 195 assureurs privés répartis dans cinq branches d'assurance à se disputer les faveurs des personnes assurées. Au niveau régional, les assureurs privés sont disséminés sur l'ensemble du territoire suisse, avec toutefois une légère concentration dans les centres financiers et politiques.

Compagnies d'assurances en Suisse

Répartition par branche, au 31 décembre, des compagnies d'assurances assujetties à la FINMA

| | 2024 | 2023 | 2022 |
|--|------------|------------|------------|
| Nombre d'assureurs-vie | 18 | 18 | 18 |
| Nombre d'assureurs dommages et d'assureurs-accidents | 100 | 99 | 95 |
| Nombre d'assureurs en maladie complémentaire* | 27 | 29 | 30 |
| Nombre de réassureurs | 23 | 24 | 22 |
| Nombre de captives** | 27 | 24 | 24 |
| Total | 195 | 194 | 189 |
| dont sociétés domiciliées en Suisse | 143 | 143 | 139 |
| dont succursales d'assureurs étrangers | 52 | 51 | 50 |

Source: FINMA

* Caisses-maladie comprises qui proposent une assurance-maladie complémentaire et relèvent dès lors de la surveillance de la FINMA. Par ailleurs, 15 autres assureurs dommages et accidents géraient en 2024 des polices d'assurance en cours en maladie complémentaire.

** Les captives sont des assureurs qui appartiennent à une ou plusieurs entreprises qui n'exercent pas dans l'assurance et prennent essentiellement en charge leurs propres risques.

Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance

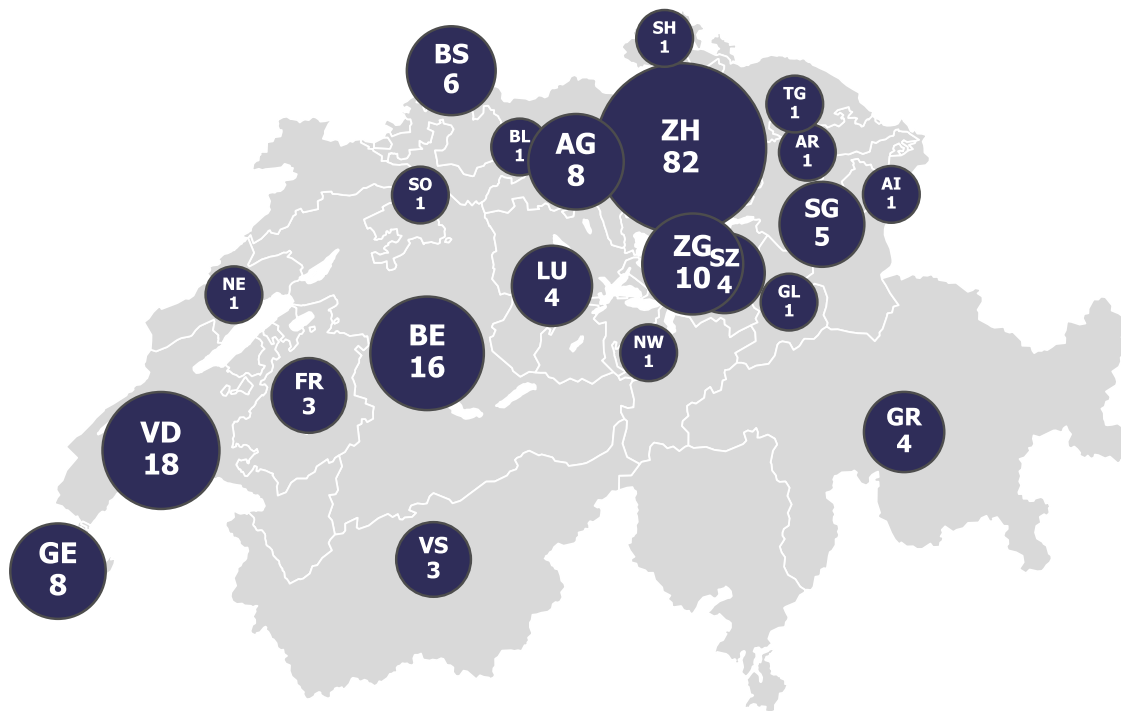
Principaux sites d'implantation des compagnies d'assurances en Suisse

L'industrie de l'assurance affiche une large présence régionale.

Les sièges des compagnies d'assurances se répartissent sur l'ensemble du territoire suisse. Le graphique présente le nombre d'assureurs par canton d'implantation de leur siège social. Les données ne sont pas issues de la même source que celles du tableau de la page précédente, mais elles donnent un bon aperçu de l'implantation géographique des assureurs. La plupart des cantons comptent au moins un siège de compagnie d'assurances. Le canton de Zurich est particulièrement bien représenté, mais Vaud, Berne, Zoug, l'Argovie et Bâle constituent également des places d'assurance importantes.

Répartition régionale des assureurs

Nombre d'assureurs* assujettis à la FINMA par canton d'établissement du siège social, en 2023



Source: OFS (STATENT), calculs et schéma de l'ASA

* y compris les succursales d'assurances étrangères, à l'exclusion des captives de réassurance

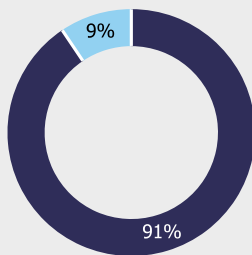
L'Association Suisse d'Assurances ASA

L'Association Suisse d'Assurances ASA est l'organisation sectorielle des assureurs privés suisses. Elle compte 70 membres environ, des assureurs directs et des réassureurs actifs à l'international ainsi qu'un certain nombre d'assureurs actifs uniquement sur le marché domestique, spécialisés dans les assurances de choses, les assurances-vie ainsi que les assurances en maladie complémentaire. Ensemble, ces entreprises génèrent près de 89 pour cent du volume de primes réalisé en Suisse. L'ASA œuvre en faveur d'un développement durable du secteur de l'assurance et promeut des solutions contribuant à la stabilité et à la sécurité de l'économie et de la société suisses. Les assureurs privés participent ainsi pleinement à la prospérité de la Suisse. La branche compte parmi les secteurs économiques les plus productifs et à la valeur ajoutée la plus élevée du pays, elle emploie quelque 50 000 collaboratrices et collaborateurs. En 2025, l'ASA a fêté son 125^e anniversaire.

Part de marché des compagnies membres de l'ASA (état en juillet 2026)

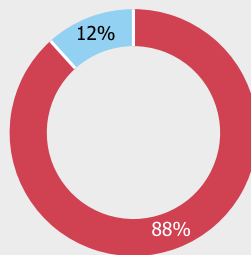
Primes brutes émises (en %), en 2024

Assurances



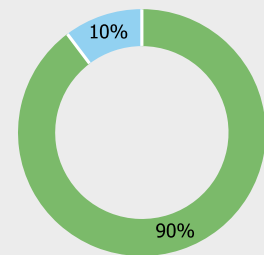
■ Membres de l'ASA
■ Autres

Assureurs dommages



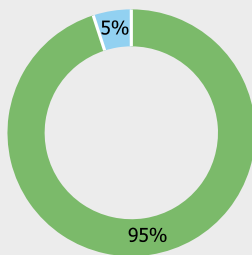
■ Membres de l'ASA
■ Autres

Assureurs maladie complémentaire



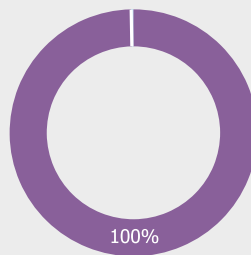
■ Membres de l'ASA
■ Autres

Assureurs-accidents



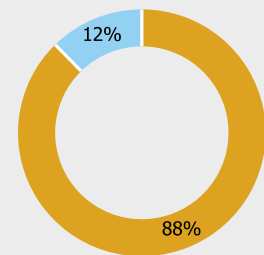
■ Membres de l'ASA
■ Autres

Assureurs-vie



■ Membres de l'ASA
■ Autres

Réassureurs



■ Membres de l'ASA
■ Autres

Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

«Une réglementation appropriée met en confiance. Une réglementation excessive nuit à la capacité d'innovation, à la rapidité d'action et à la compétitivité.»



Stephan Unterberger

Group Technical Director | Commercial Insurance chez Zurich et président du Comité Finances et réglementation au sein de l'ASA

Depuis des décennies, l'assurance compte en Suisse parmi les principaux secteurs économiques les plus performants et les plus résilients. Notre mission consiste à offrir sécurité et stabilité à notre clientèle, même en périodes critiques. Pour y parvenir, il nous faut nous appuyer sur des bases économiques solides, préalable indispensable à notre contribution à la stabilité et à la croissance durable du système économique.

Les chiffres présentés dans l'Insurance Compass sont éloquentes et démontrent que le secteur de l'assurance assume très largement cette responsabilité. En dépit d'une réglementation assez dense, il figure parmi les plus productifs. En moyenne, les assureurs détiennent deux fois plus de capital que cela n'est prescrit par la FINMA. Forts de ce potentiel, ils participent pleinement à la prospérité économique de la Suisse comme employeurs attractifs, contribuables de poids et investisseurs fiables.

C'est précisément pour cette raison que les assureurs doivent améliorer leur productivité. Outre la capacité d'innovation, un environnement concurrentiel est déterminant à cet égard. Sur la scène internationale, les assureurs suisses sont confrontés à une vive concurrence alors qu'ils exercent déjà en se conformant à une réglementation bien plus dense que la moyenne. Au sein de l'Union européenne, des mesures concrètes ont récemment été prises pour corriger les excès de réglementation. En Suisse, aucun allègement comparable ne semble pour l'instant se profiler.

Bien au contraire, de nouvelles règles viennent s'ajouter, notamment portant sur les plans de stabilisation, l'établissement de rapports sur les liquidités ou encore les risques financiers liés la nature. Elles s'appliquent à des risques soit qui sont déjà largement pris en compte dans les affaires d'assurances, soit qui y jouent un rôle structurel secondaire. Les plans de stabilisation, par exemple, régissent un secteur dont la résistance aux crises est prouvée depuis des décennies et où la gestion des placements et des risques est particulièrement stricte. Les nouvelles obligations en matière d'établissement de rapport sur les liquidités se concentrent sur un risque structurellement négligeable dans le secteur de l'assurance. Les prescriptions relatives aux risques financiers liés à la nature entraînent des coûts administratifs supplémentaires pour un secteur dont le cœur de métier relève justement de la gestion des risques naturels. Au niveau politique, il est actuellement question d'attribuer de nouvelles compétences à la FINMA, sans qu'il ait été clairement démontré jusqu'ici en quoi de telles mesures s'imposent dans le cas de l'assurance.

Chacune des nouvelles dispositions est en soi surmontable. Mais cumulées, elles mobilisent du personnel, accroissent les coûts et détournent les ressources vers le respect d'obligations administratives au détriment des mesures en faveur de la clientèle et de l'innovation. Cela pèse sur la productivité du secteur et finit par affaiblir durablement sa capacité à générer des investissements et de la valeur ajoutée pour la Suisse.

En conséquence, une approche réglementaire proportionnée s'impose qui s'appuie sur une analyse coûts-bénéfices rigoureuse et préserve la compétitivité du secteur de l'assurance suisse: des règles supplémentaires, d'accord, mais uniquement lorsque leur valeur ajoutée en termes de stabilité et de protection de la clientèle est supérieure aux coûts induits par la nouvelle réglementation.

Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance

Valeur ajoutée

Le secteur de l'assurance génère une valeur ajoutée de 31,4 milliards de francs. Cela représente 3,8 pour cent de la performance économique totale de la Suisse, soit un franc généré sur 26. Il figure ainsi parmi les secteurs à très forte valeur ajoutée et s'impose comme un pilier important de l'économie suisse.

Les assureurs génèrent 26,6 milliards de francs de valeur ajoutée.

D'après l'Office fédéral de la statistique (OFS), les assureurs ont généré en 2025 une valeur ajoutée de 26,6 milliards de francs le long de leur chaîne de valeur. Cela correspond à un recul de 2,0 pour cent par rapport à l'année précédente.

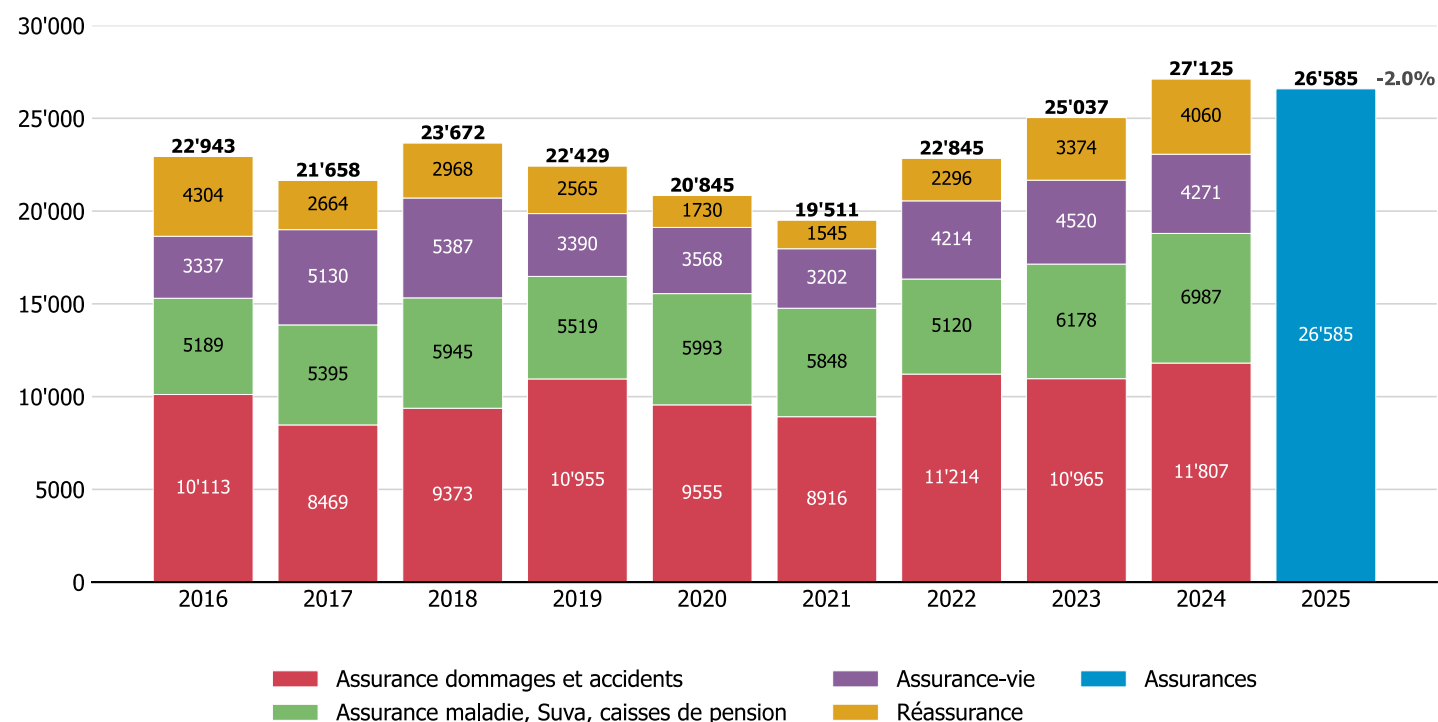
Des chiffres détaillés sont disponibles par branche d'assurance jusqu'en 2024. Au sein du secteur, la valeur ajoutée est essentiellement produite par les assureurs dommages et accidents avec une part totale de 44 pour cent. Viennent ensuite les assureurs-maladie, la Suva et les caisses de pension avec 26 pour cent, et les assureurs-vie avec 16 pour cent. Ces dernières années, la valeur ajoutée des réassureurs s'est montrée volatile et atteignait dernièrement 15 pour cent.

Activités connexes à l'assurance comprises, le secteur cumule une valeur ajoutée de 31,4 milliards de francs (2024).

Les activités dites connexes à l'assurance constituent un autre pan important du secteur de l'assurance. Il s'agit notamment de l'activité des courtiers en assurance, des prestations d'appréciation des risques et d'évaluation des sinistres ainsi que d'autres services liés à l'assurance. Ces domaines ont enregistré en 2024 une valeur ajoutée supplémentaire de 4,2 milliards de francs. Au total, la valeur ajoutée du secteur de l'assurance s'élève à 31,4 milliards de francs en 2024.

Valeur ajoutée du secteur de l'assurance

Valeur ajoutée brute nominale (en millions de CHF)



Source: OFS (CN), SECO, calculs et schéma de l'ASA

Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance

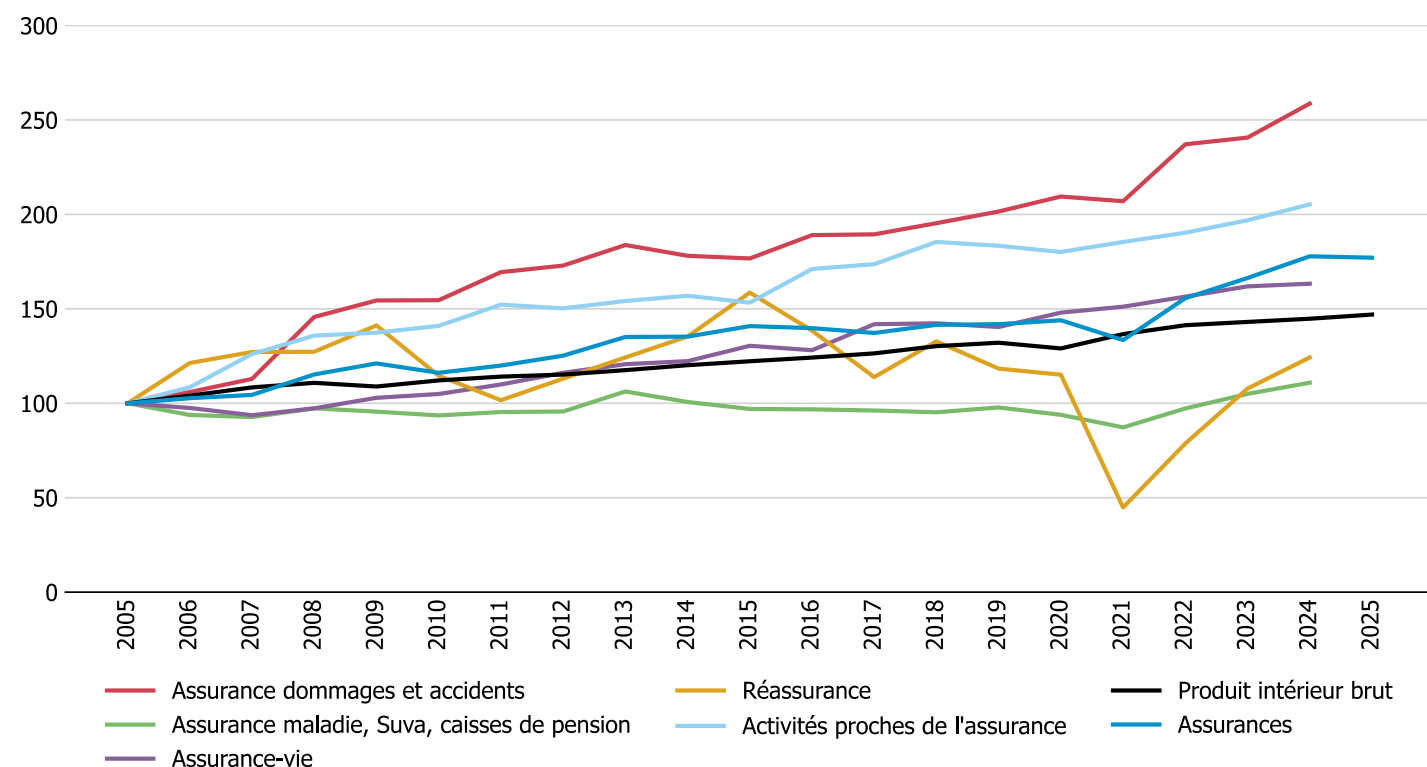
Évolution de la valeur ajoutée

Les assureurs dommages et accidents s'affirment comme moteurs de la croissance.

Sur le temps long, la croissance réelle de la valeur ajoutée du secteur de l'assurance repose principalement sur les assureurs dommages et accidents. Les activités connexes à l'assurance ainsi que l'assurance-vie connaissent également une évolution constante et affichent une croissance à long terme supérieure à la moyenne, tandis que l'assurance-maladie, la Suva et les caisses de pension font preuve d'un dynamisme moindre. Par rapport aux autres branches, la réassurance affiche une évolution nettement plus volatile.

Évolution de la valeur ajoutée des différentes branches d'assurance

Évolution économique en termes réels, résultats indexés (2005 = 100)



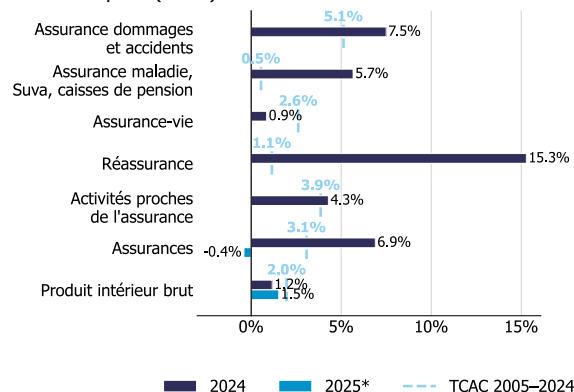
Source: OFS (CN), SECO, calculs et schéma de l'ASA

Croissance supérieure à la moyenne du secteur de l'assurance

Sur le temps long, les assureurs affichent une croissance en termes réels supérieure à celle de l'économie dans son ensemble. Le taux de croissance annuel composé (TCAC) de la valeur ajoutée brute des assureurs s'est établi à 3,1 pour cent pour la période comprise entre 2005 et 2024 et est ainsi supérieur à celui du produit intérieur brut de 2,0 pour cent. Ces deux dernières années, le secteur a connu une évolution contrastée: la forte croissance de l'assurance en 2024 a été suivie d'un léger ralentissement en 2025.

Taux de croissance

Croissance de la valeur ajoutée brute en termes réels (en %) et taux de croissance annuel composé (TCAC)



Source: OFS (CN), SECO, calculs et schéma de l'ASA

* Pour 2025, les chiffres disponibles portent uniquement sur les assurances et le produit intérieur brut.

Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance

Valeur ajoutée par branche

Les assureurs, acteurs essentiels du secteur financier

L'économie suisse doit ses bons résultats en grande partie à la place financière. En 2025, les compagnies d'assurances et les banques ont généré 75,2 milliards de francs de valeur ajoutée, ce qui correspond à 8,7 pour cent de la valeur ajoutée réalisée par l'ensemble des acteurs économiques.

Les assureurs ont enregistré 26,6 milliards de francs de valeur ajoutée, soit 35,4 pour cent de celle du secteur financier et se situent ainsi dans le *top ten* du classement des secteurs économiques agrégés. Les banques en représentent 44,8 autres pour cent, et 19,8 pour cent reviennent aux services financiers connexes à l'activité bancaire et à celle de l'assurance.

Dynamisme plus important de l'assurance que celui du reste de l'économie, secteur financier compris

Au cours des deux dernières décennies, la valeur ajoutée de l'assurance exprimée en termes réels a connu une évolution nettement plus dynamique que celle de l'économie dans son ensemble et du secteur financier en particulier. Cela se traduit par une trajectoire de croissance des assurances nettement plus verticale sur la durée.

Le décrochage temporaire survenu après la pandémie de Covid-19 était compensé dès 2022. En dépit d'une normalisation récente de la dynamique de croissance, le secteur de l'assurance conserve une avance très nette par rapport à l'économie dans son ensemble, au secteur financier et en particulier au secteur bancaire.

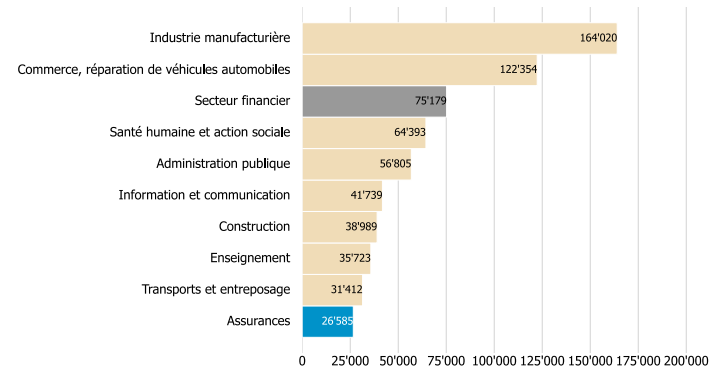
Stabilité de la contribution de l'assurance à la croissance depuis des décennies

Les assurances contribuent en général positivement à la croissance économique globale, ceci sur de longues périodes, et stabilisent ainsi le cycle conjoncturel. Par rapport à l'économie dans son ensemble, leurs résultats sont moins volatiles et permettent de lisser les fluctuations entre les phases de ralentissement et de reprise.

En 2025, la contribution du secteur de l'assurance à la croissance du PIB a été contrastée: légèrement positive au premier trimestre (+0,06 pb), elle n'a pratiquement pas bougé au deuxième trimestre (-0,01 pb), avant de s'inscrire un peu à la baisse au troisième (-0,05 pb) et au quatrième trimestre (-0,06 pb).

Valeur ajoutée par branche

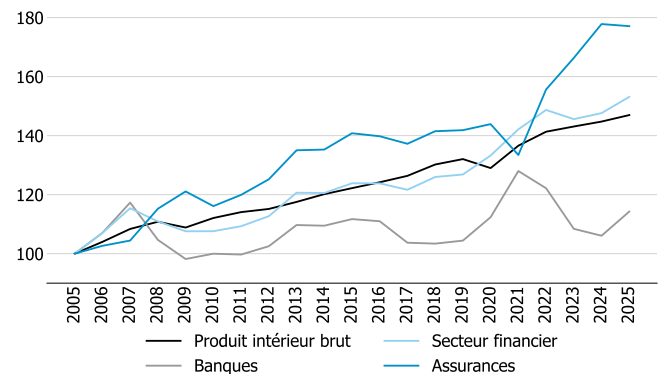
Valeur ajoutée brute nominale (en mio. de CHF) des principaux secteurs économiques ainsi que de l'assurance, en 2025



Source: OFS (CN), SECO, calculs et schéma de l'ASA

Évolution de la valeur ajoutée sur le temps long

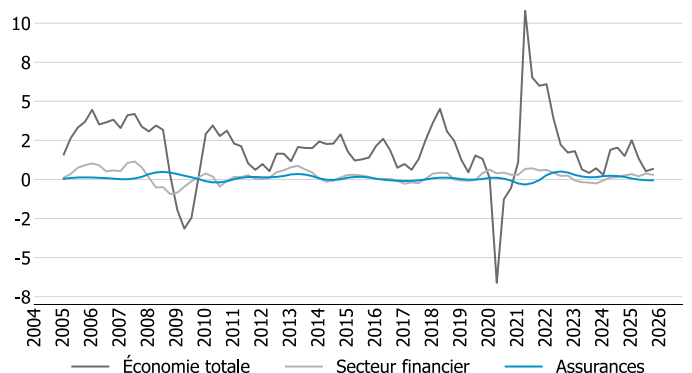
Évolution économique en termes réels, résultats indexés (2005 = 100)



Source: OFS (CN), SECO, calculs et schéma de l'ASA

Contributions à la croissance économique

Contribution à la croissance du PIB en termes réels par rapport au même trimestre de l'année précédente (en pb.)



Source: SECO, calculs et schéma de l'ASA; dernières données 4^e trimestre 2025

Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance

Recettes des services d'assurance à l'étranger

Les exportations, dopées par les réassureurs

À l'international, la place d'assurance suisse s'avère également un fournisseur important de services d'assurance. Les exportations en la matière sont en grande partie à mettre au crédit des réassureurs. En 2024, ces derniers ont réalisé 78,7 pour cent de l'ensemble des recettes d'exportation issues des services d'assurance. Viennent ensuite les assureurs directs (assurances non-vie et assurances-vie) avec 13,5 pour cent. Si la part des services connexes à l'assurance est minime (3,8 pour cent), elle enregistre néanmoins une forte croissance.

L'accès aux marchés internationaux est essentiel pour les affaires d'assurance

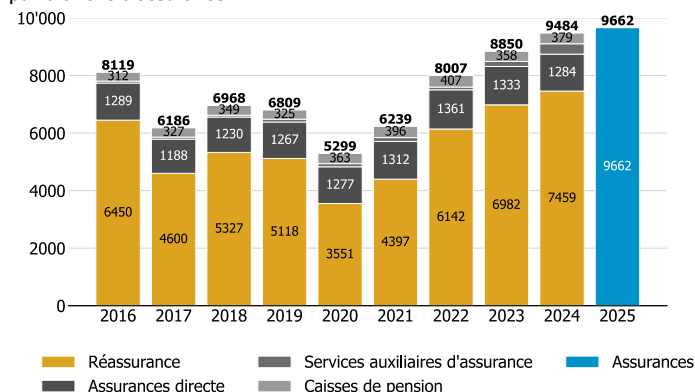
Dans l'ensemble, ces chiffres soulignent la forte orientation internationale des affaires d'assurance et la compétitivité de la place économique Suisse. L'Europe constitue, de loin, le principal débouché des assureurs suisses, essentiellement les grands marchés comme ceux du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la France et de l'Italie.

L'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis sont les principaux débouchés

Les assureurs suisses exportent leurs affaires essentiellement vers l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis. Le net recul du volume des exportations vers les États-Unis s'explique par l'évolution de la réglementation sur le marché financier américain. Les compagnies d'assurances suisses ne se sont toutefois pas retirées de ce marché, elles y ont simplement établi leurs activités sur place. Cela explique le recul de la part des États-Unis dans la présente statistique.

Exportations de services d'assurance

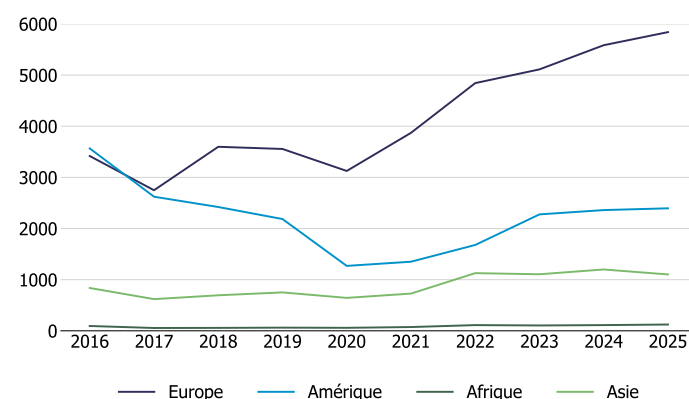
Exportations en termes nominaux (en mio. de CHF) de services d'assurance par branche d'assurance



Source: BNS, calculs et schéma de l'ASA

Exportations par pays

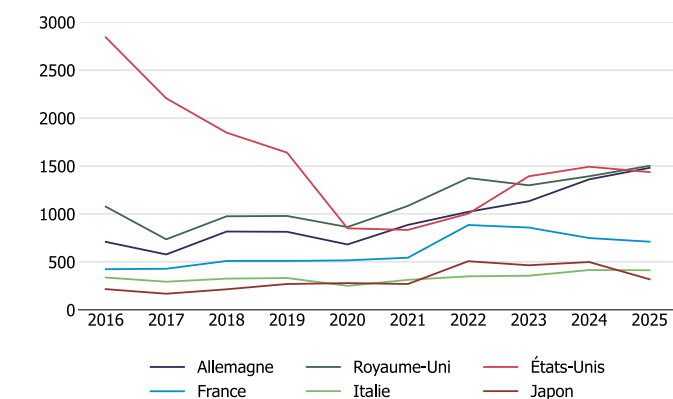
Recettes de services d'assurance (en mio. de CHF) par pays



Source: BNS, calculs et schéma de l'ASA

Exportations par pays

Recettes de services d'assurance (en mio. de CHF) par pays



Source: BNS, calculs et schéma de l'ASA

Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance

Emploi

Le secteur de l'assurance est un employeur important. Avec plus de 44 000 équivalents plein temps sur le territoire national, il représente 1,0 pour cent de la population active en Suisse. Ces effectifs en personnel relativement modestes contrastent de manière frappante avec la valeur ajoutée économique qu'ils génèrent.

Plus de 44 000 équivalents plein temps dans l'assurance

...

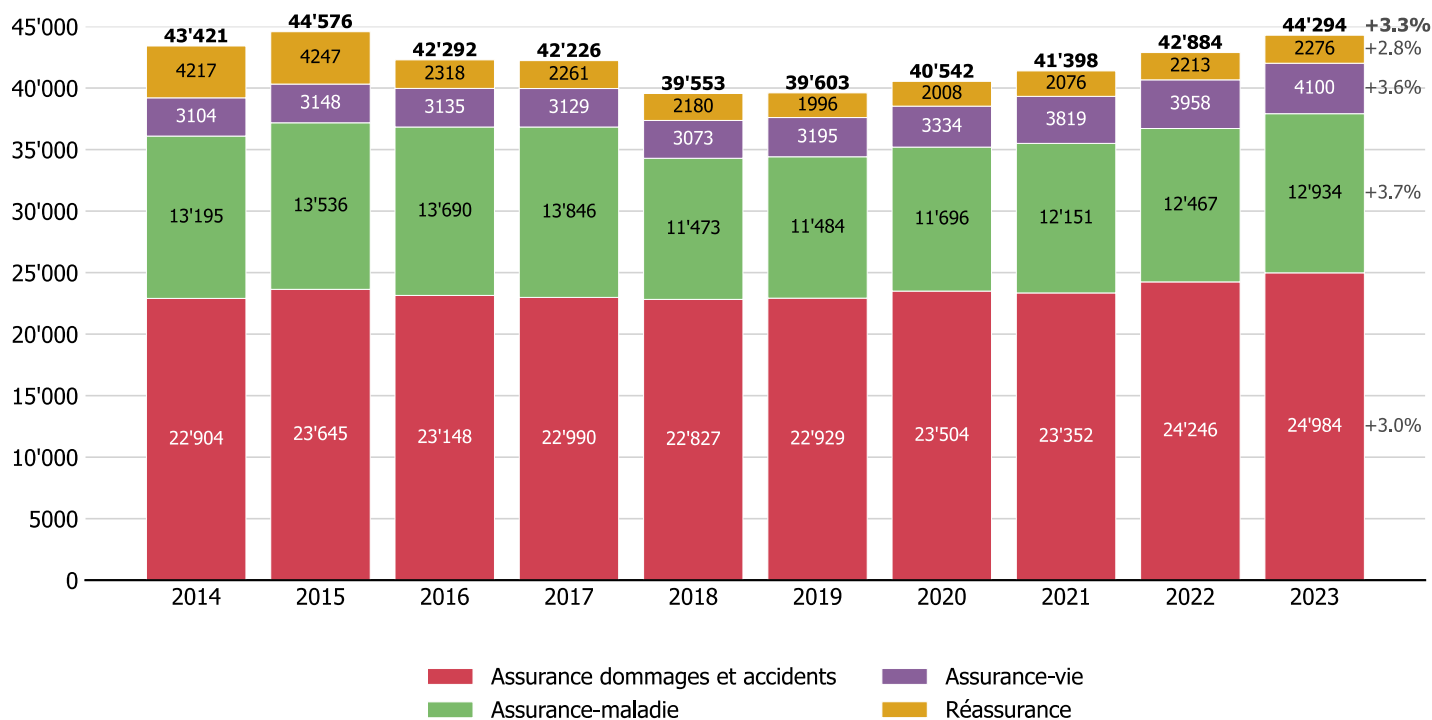
D'après la statistique structurelle des entreprises (STATENT), le secteur de l'assurance emploie 44 294 personnes en équivalents plein temps, soit 1,0 pour cent de la population active en Suisse. Si l'on y ajoute les courtiers en assurance, les effectifs se montent à 60 000 personnes en équivalents plein temps, soit 1,4 pour cent de la population active. Le nombre d'emplois au sein des différentes branches d'assurance évolue modérément au fil des ans et n'est que faiblement influencé par les dynamiques structurelles.

... répartis dans toutes les régions linguistiques suisses.

Le secteur de l'assurance est présent un peu partout en Suisse et emploie du personnel dans chacune des régions. La Suisse alémanique, avec la ville de Zurich, constitue toutefois un pôle incontournable. C'est là que se concentrent les sièges sociaux de grands assureurs directs et de réassureurs. Ce regroupement favorise les effets *cluster* et renforce encore l'attractivité de cette place.

Emploi dans le secteur de l'assurance

Emplois en équivalents plein temps (EPT) par branche d'assurance



Source: OFS (STATENT), calculs et schéma de l'ASA

Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance

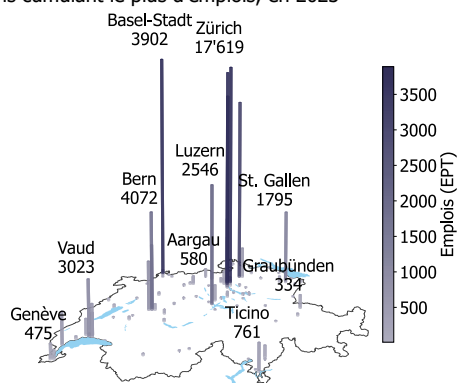
Emploi au niveau régional et évolution

Ancrage régional, polarisation dans les villes

Il ressort de la répartition régionale des emplois (EPT) du secteur de l'assurance que ce dernier est un employeur important aussi bien dans les grands centres urbains que dans les régions plus rurales de Suisse. Si l'agglomération zurichoise se distingue nettement avec près de 40 pour cent de l'ensemble des emplois, des cantons comme Vaud, Berne, Lucerne ou Bâle-Ville sont également des foyers d'emplois importants et soulignent le large ancrage régional du secteur de l'assurance.

Emploi au niveau régional

Emplois (EPT) dans le secteur de l'assurance, par 5 km² ainsi que total pour les dix cantons cumulant le plus d'emplois, en 2023



Source: OFS (STATENT), calculs et schéma de l'ASA

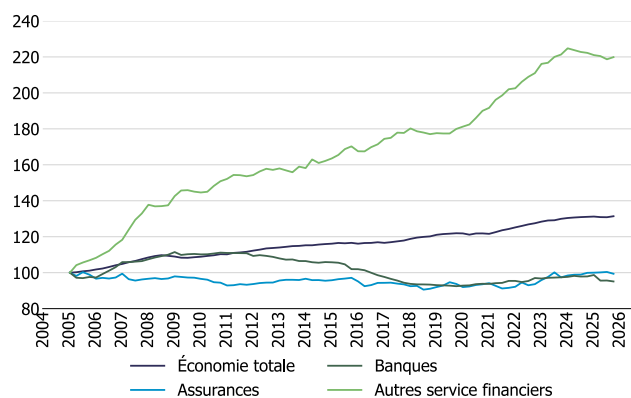
Stabilité de l'emploi sur la durée

Ces vingt dernières années, le taux d'emploi dans le secteur de l'assurance est demeuré globalement stable. Des évolutions structurelles telles que la consolidation, la numérisation et le recours à l'intelligence artificielle ont freiné la demande de main-d'œuvre. Depuis quelques années, le taux d'emploi enregistre de nouveau une légère progression.

Le secteur financier connaît actuellement des mutations structurelles: pour des raisons de coûts, d'efficacité et de dispositions réglementaires, des activités ont été externalisées par certaines entreprises et relèvent aujourd'hui des services financiers connexes à l'assurance et à la banque. Dans le secteur de l'assurance, cela concerne en particulier les activités de courtage et de *back office*.

Évolution de l'emploi

Emploi en équivalents plein temps (EPT), résultats indexés (2005 = 100)



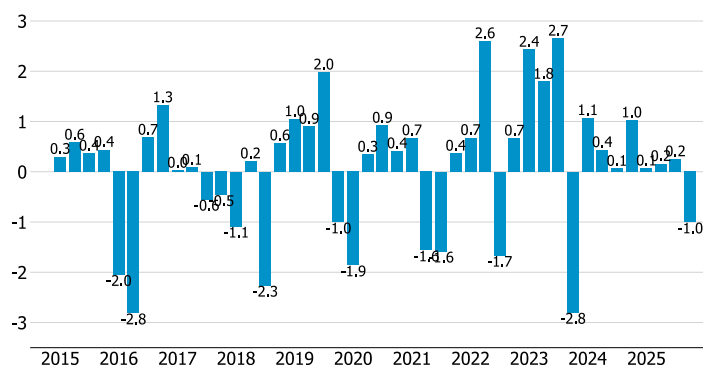
Source: OFS (BESTA), calculs et schéma de l'ASA, dernières données 4^e trimestre 2025

Depuis 2019, l'emploi repart à la hausse

Un examen plus approfondi des chiffres trimestriels fournit des informations plus détaillées encore sur l'évolution de l'emploi dans le secteur de l'assurance. Les phases de croissance modérée alternent avec des baisses plus marquées. Dans l'ensemble, les trimestres positifs ont gagné en importance au cours des trois ou quatre dernières années, ce qui témoigne d'une stabilité croissante de l'évolution de l'emploi.

Croissance de l'emploi

Emploi dans l'assurance, variation par rapport au trimestre précédent (en %)



Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance

Perspectives d'emploi et recrutement

Baisse des demandes d'emploi dans le secteur financier

Le baromètre de l'emploi de l'Office fédéral de la statistique (STATEM) fournit des résultats sur la demande de travail en s'appuyant sur une enquête représentative par échantillonnage. Les valeurs inférieures à un indiquent une baisse de l'emploi total au cours du trimestre suivant, celles supérieures à un une hausse.

Les données actuelles traduisent une demande d'emplois positive mais en recul dans le secteur financier ainsi que dans l'ensemble de l'économie. Cette contraction s'observe depuis le pic temporaire de 2023.

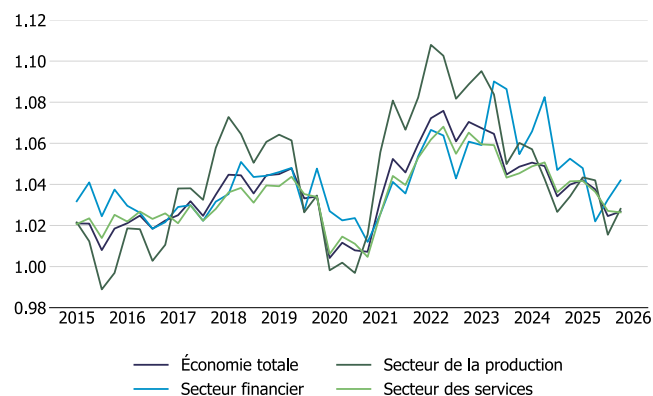
Les difficultés de recrutement s'amenuisent

Le recul des difficultés de recrutement reflète une détente de l'offre sur le marché du travail. Conjuguée à un renforcement de la demande de main-d'œuvre à partir de 2021, la forte reprise traduit une pénurie structurelle de talents. Celle-ci semble désormais se résorber quelque peu, tous secteurs confondus.

Au premier trimestre 2026, le taux de chômage dans le secteur de l'assurance s'établit à 2,5 pour cent, soit un niveau inférieur à la moyenne suisse de 3,1 pour cent.

Perspectives d'emploi

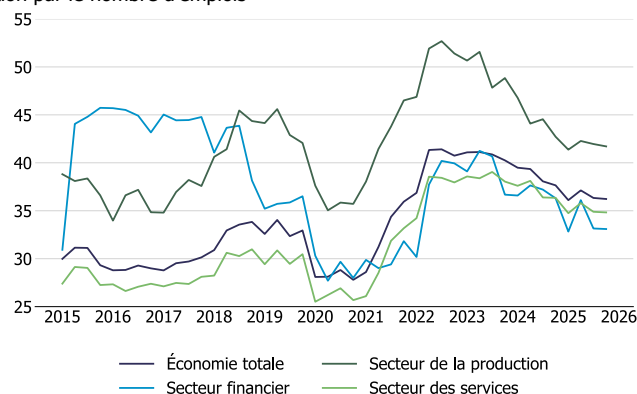
Indicateur de l'évolution trimestrielle des perspectives d'emploi



Source: OFS (BESTA), calculs et schéma de l'ASA, dernières données 4^e trimestre 2025

Difficultés de recrutement

Main d'œuvre qualifiée pas trouvée ou trouvée avec difficulté (en %), pondération par le nombre d'emplois



Source: OFS (BESTA), calculs et schéma de l'ASA, dernières données 4^e trimestre 2025

Statistique du personnel de l'assurance privée suisse

La statistique du personnel publiée par l'Association Suisse d'Assurances ASA fournit des informations détaillées sur l'évolution de l'emploi au sein des compagnies d'assurances privées. Elle prend en compte l'ensemble des compagnies d'assurances (à l'exception des captives de réassurance) titulaires d'un agrément de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, y compris les assureurs-maladie exerçant dans le régime subrogatoire.

Sur svv.ch/personalstatistik, vous trouverez l'étude actuelle ainsi que des informations complémentaires sur le secteur de l'assurance privée comme employeur.

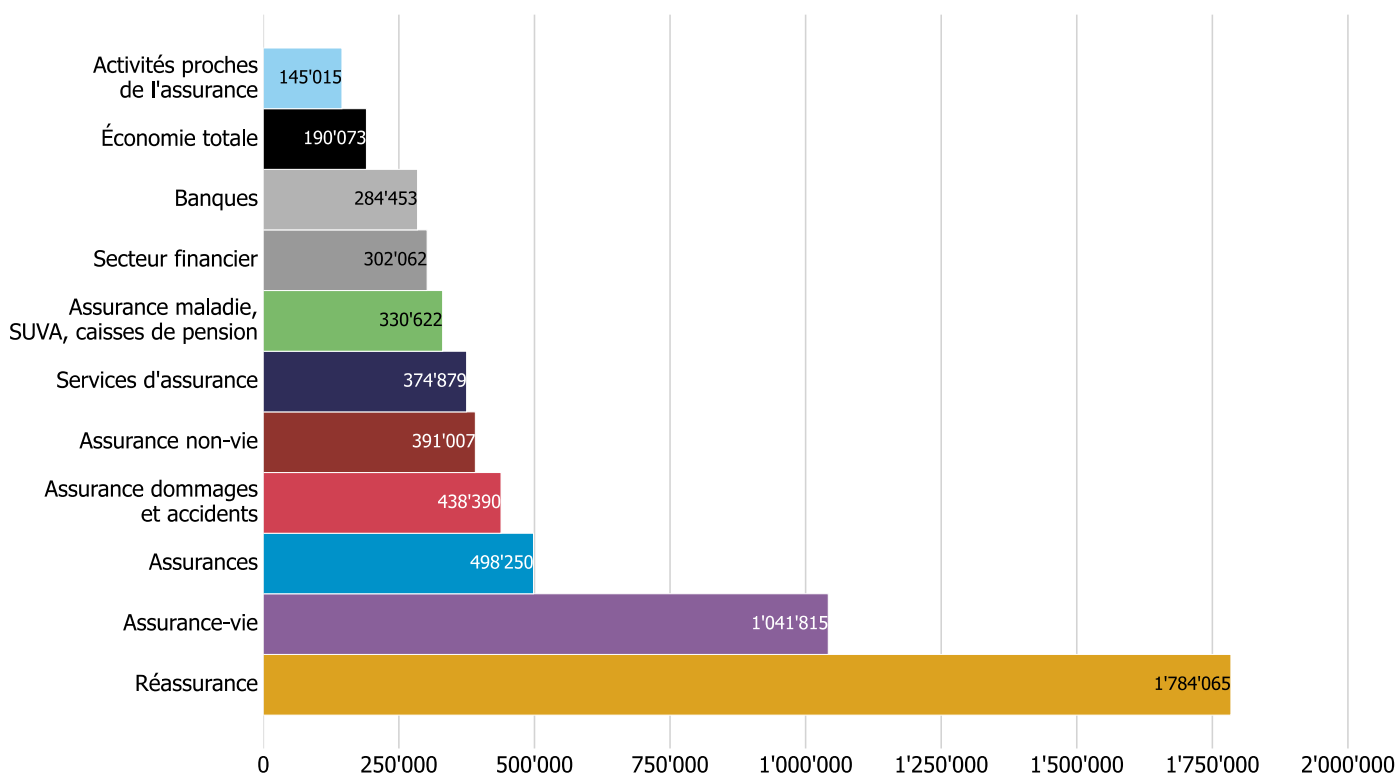
Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance

Productivité du travail

L'assurance compte au nombre des branches affichant la plus forte productivité en Suisse. Avec une valeur ajoutée de 500 000 francs environ par emploi à plein temps, la productivité du travail y est 2,6 fois supérieure à la moyenne macroéconomique. Le secteur contribue ainsi très largement à la performance économique globale.

Les assurances sont la branche la plus productive du secteur financier

Valeur ajoutée brute nominale par équivalent plein temps (en CHF), en 2024*



Source: OFS (STATENT, CN), calculs et schéma de l'ASA

* 2023 pour les données relatives à l'emploi

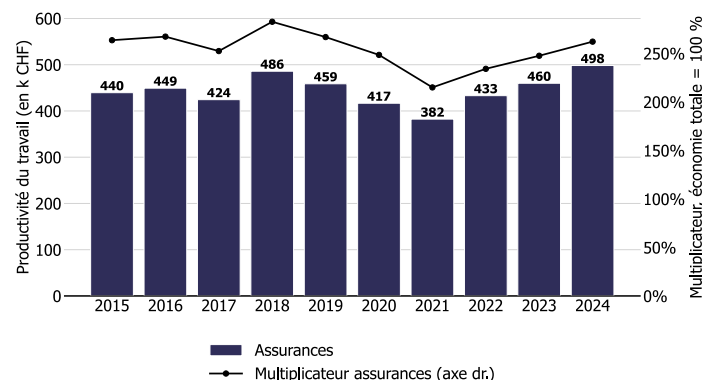
Productivité du travail élevée et intensité capitaliste prononcée

L'assurance est une activité à forte intensité de capital. Cela transparaît non seulement dans les sommes considérables qu'elle place sur les marchés financiers, mais aussi dans sa productivité par poste de travail, laquelle est supérieure à la moyenne. Avec seulement 1,0 pour cent de la population active, les assureurs génèrent une valeur ajoutée de 26,6 milliards de francs, soit 500 000 francs par poste à plein temps.

Cette productivité du travail est 2,6 fois supérieure à la moyenne macroéconomique et également bien plus élevée que celle du secteur financier dans son ensemble. Si la productivité est particulièrement élevée en réassurance et en assurance-vie, les assurances dommages et l'assurance-accidents sont également très performantes.

Productivité du travail

Valeur ajoutée brute nominale par équivalent plein temps (en milliers de francs) et comparaison avec l'ensemble de l'économie



Source: OFS (STATENT, CN), calculs et schéma de l'ASA

Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance

Impôts

Les assureurs privés suisses et leurs collaborateurs acquittent 3 milliards de francs d'impôts directs chaque année. Si l'on y ajoute la TVA et les droits de timbre ainsi que les impôts indirects, on parvient même à plus de 5 milliards de francs de prélèvements fiscaux, soit 3 pour cent de l'ensemble des recettes fiscales de la Confédération, des cantons et des communes.

Effet fiscal très large

L'importance économique des assureurs privés suisses se mesure aussi à l'aune des impôts qu'ils acquittent. Selon une estimation de BAK Economics, les assureurs et les membres de leur personnel ont versé en 2024 quelque 3 milliards de francs d'impôts directs à la Confédération, aux cantons et aux communes.

Il convient d'ajouter à ce chiffre les recettes fiscales générées dans d'autres branches, notamment les revenus et les bénéfices d'activités situées en amont ou en aval de l'assurance, ainsi que les impôts indirects sur les services financiers et les transactions réalisées sur les marchés financiers. Au total, les recettes fiscales s'élèvent à plus de 5 milliards de francs en 2024.

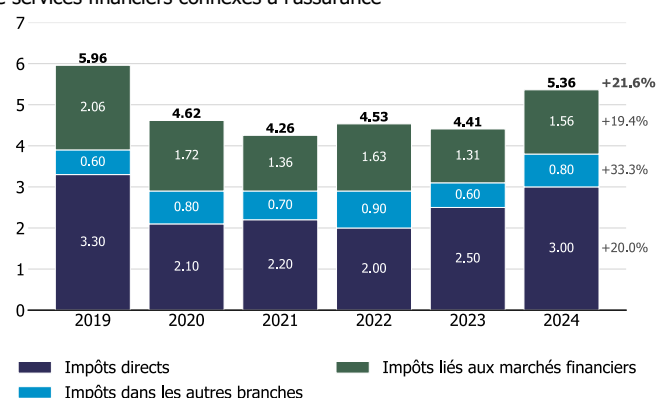
Différences très nettes en termes d'impôts directs

D'après les données de la FINMA, qui tiennent compte exclusivement des compagnies d'assurances assujetties en Suisse, les impôts directs se sont élevés à 1,4 milliard de francs environ. Or, ces chiffres occultent une partie des impôts directs acquittés par le secteur de l'assurance puisqu'ils n'intègrent pas ceux versés par les succursales d'assureurs étrangers en particulier.

La représentation graphique permet néanmoins une ventilation plus précise par branche et donc une évaluation différenciée en fonction du segment considéré. Les recettes fiscales fluctuent au fil du temps en fonction des résultats du secteur et de l'évolution conjoncturelle.

Effet fiscal global de l'industrie de l'assurance

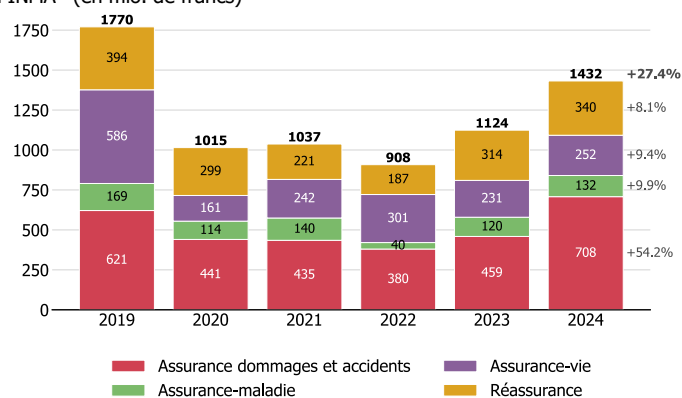
Estimation des recettes fiscales versées par les assurances et les prestataires de services financiers connexes à l'assurance



Source: BAK Economics, FINMA, ASB, BNS

Impôts directs

Impôts directs acquittés par les compagnies d'assurances assujetties à la FINMA* (en mio. de francs)



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* hors succursales d'assureurs étrangers

Placements de capitaux

Pour honorer leurs engagements et leurs contrats souscrits sur le long terme, les assureurs ont besoin de beaucoup de capitaux. Une partie de ces capitaux, ils les placent sur le marché financier et les mettent ainsi à la disposition du cycle économique en qualité d'investisseurs. En 2024, les assureurs ont procédé à 526 milliards de francs d'investissements.

Long terme et sécurité caractérisent leurs placements.

Comme investisseurs, les assureurs suisses privilégient les engagements sur le temps long et les rendements stables. Les titres à revenu fixe prédominent avec 42 pour cent et sont suivis par les participations et les biens immobiliers avec respectivement 15 et 9 pour cent. Les actions jouent un rôle secondaire et représentent seulement 3 pour cent des placements.

Les assureurs mettent des capitaux à disposition, assument des risques ...

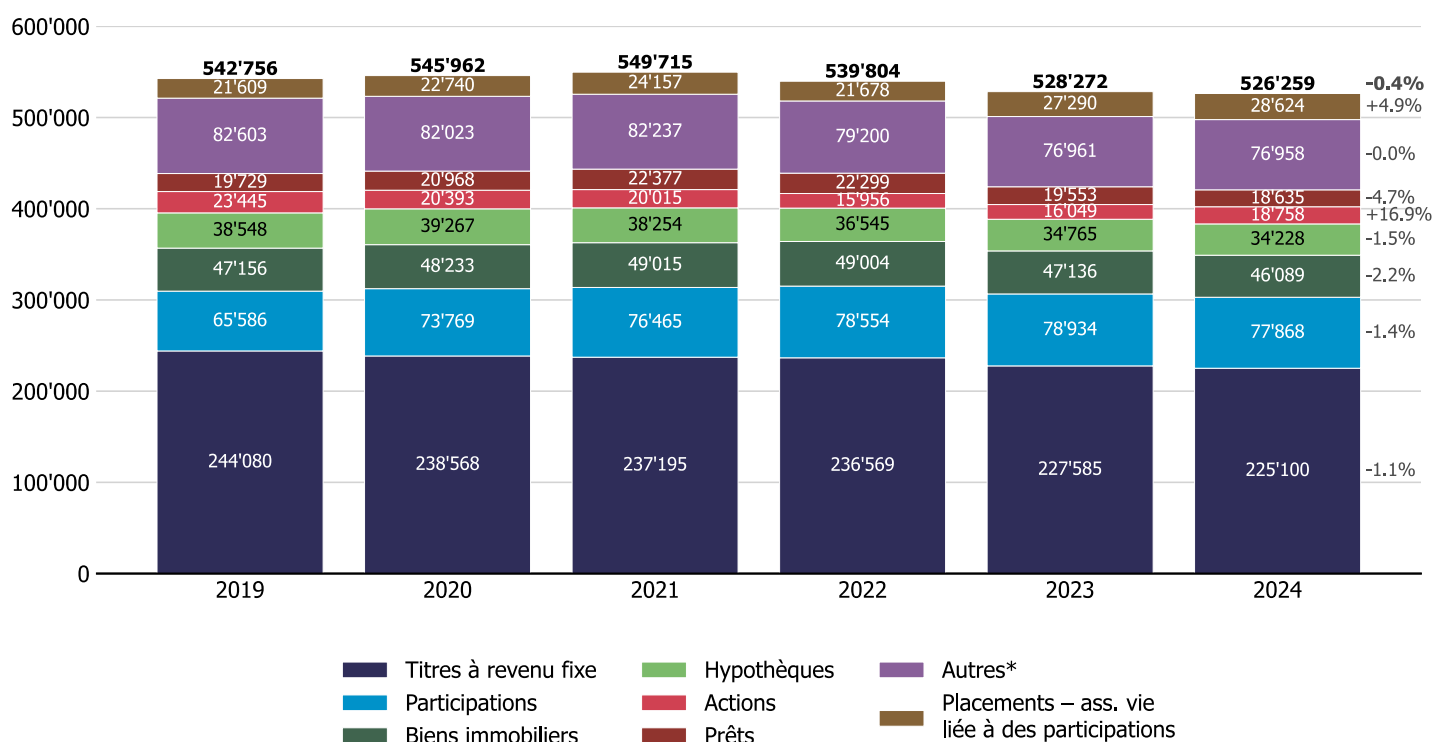
En procédant à des investissements, les assureurs mettent des moyens financiers conséquents à disposition et prennent en charge des risques. Les clients ont ainsi moins besoin de constituer des provisions, sont couverts en cas de sinistre et disposent d'une marge de manœuvre financière pour investir. Par ailleurs, les assureurs facilitent l'accès à la propriété immobilière en accordant des hypothèques.

... et stimulent l'innovation et la durabilité.

Les assureurs investissent délibérément dans des projets durables et innovants. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) y sont largement la norme. En prenant des participations, par exemple dans des *start-up* dédiées à la numérisation et aux technologies vertes, ils encouragent l'innovation et contribuent au développement durable de l'économie. Ils restent néanmoins tenus de générer des rendements suffisants pour leurs assurés.

Placements de capitaux des assureurs privés en Suisse

Placements (en mio. de CHF) des assureurs-vie assujettis à la FINMA**



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* placements collectifs, placements alternatifs et autres placements de capitaux, ** hors succursales d'assureurs étrangers

Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance

Résultats et rendements des placements

Placements axés sur la sécurité et largement diversifiés

Les placements financiers sont largement diversifiés et mettent clairement l'accent sur la sécurité. Aux titres à revenu fixe, comme les emprunts d'État et d'entreprises, qui constituent l'essentiel du portefeuille, viennent s'ajouter des participations, des biens immobiliers et des hypothèques. Les actions et les prêts jouent un rôle secondaire. Cette allocation reflète les engagements des assureurs sur le temps long ainsi que l'accent mis sur la stabilité et leur capacité à supporter les risques.

Les fluctuations sur le marché impactent les rendements des placements

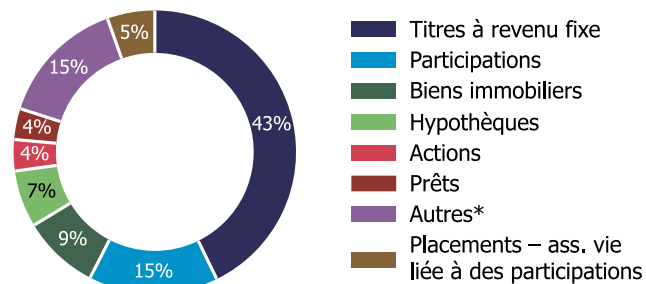
Au fil du temps, le résultat des placements réalisés par les assureurs est soumis à de fortes fluctuations, car il est largement tributaire de la conjoncture sur les marchés financiers. L'évolution des taux d'intérêt en particulier ainsi que les effets d'appréciation et de réalisation ont une incidence significative sur les résultats en valeur absolue. Après le fort recul enregistré en 2022, les années suivantes ont été marquées par une reprise très nette. Dans l'ensemble, les résultats reflètent avant tout les mouvements cycliques du marché.

Profils de rendement très divers d'une branche d'assurance à l'autre

Les rendements des placements sont très variables d'une branche à l'autre. Ceux des assureurs-vie sont relativement constants. À l'inverse, les assureurs non-vie – y compris les assureurs dommages, les assureurs-accidents et les assureurs maladie – affichent des fluctuations nettement plus marquées au fil du temps. Les réassureurs aussi enregistrent de fortes variations de leurs rendements, surtout lors des épisodes de volatilité accrue sur les marchés.

Ensemble du marché

Allocation des capitaux (en %) des assureurs assujettis à la FINMA**, en 2024

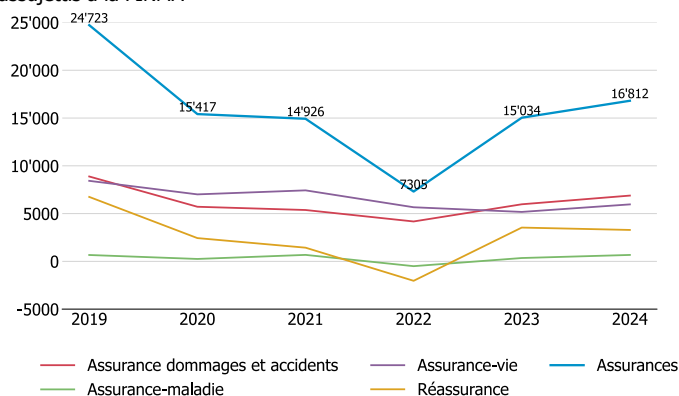


Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* placements collectifs, placements alternatifs et autres placements de capitaux

Résultats des placements de capitaux

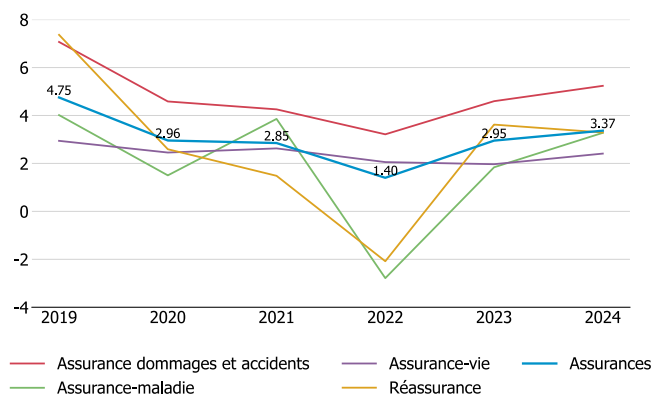
Bénéfices / pertes réalisés sur les placements (en mio. de CHF) des assureurs assujettis à la FINMA**



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Rendements des placements de capitaux

Rendements des placements de capitaux (en %) des assureurs assujettis à la FINMA**



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

** hors succursales d'assureurs étrangers

Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance

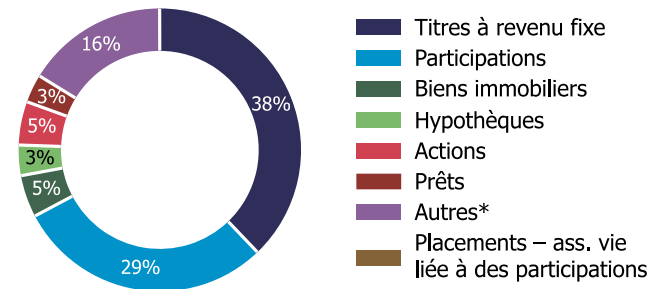
Allocation des capitaux par branche d'assurance

Placements largement diversifiés avec profil de risque équilibré

L'allocation des capitaux des assurances non-vie est largement diversifiée. Si les titres à revenu fixe en constituent la principale classe d'actifs, ils sont néanmoins complétés par une part non négligeable de participations, d'actions ainsi que d'autres placements. De ce fait, les portefeuilles sont davantage en phase avec le marché et réagissent de manière plus sensible aux mouvements sur les marchés financiers que les profils des investissements plus prudents des assureurs-vie.

Assureurs non-vie

Allocation des capitaux (en %) des assureurs non-vie** assujettis à la FINMA



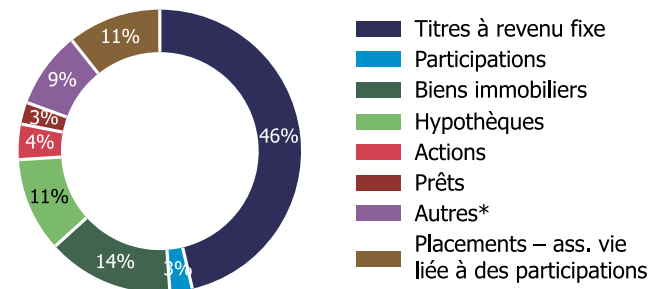
Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Placements axés sur la sécurité, avec accent sur les obligations et les biens immobiliers

L'allocation des capitaux des assurances-vie est clairement axée sur la sécurité et la prévisibilité. Les titres à revenu fixe en constituent de loin la principale classe d'actifs. Le portefeuille est complété par des biens immobiliers, des hypothèques et des participations, tandis que les actions et les placements alternatifs jouent un rôle secondaire. Cette structure reflète les engagements à long terme des assureurs-vie et leur besoin de rendements stables et faciles à prévoir.

Assureurs-vie

Allocation des capitaux (en %) des assureurs-vie** assujettis à la FINMA



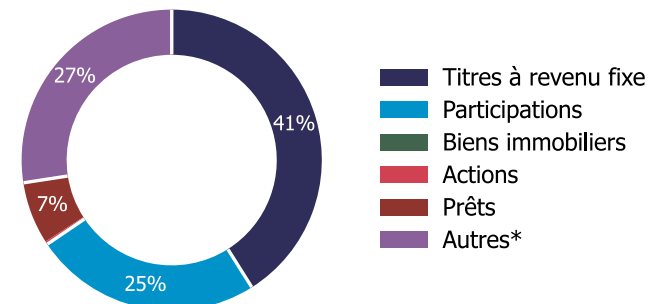
Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Placements offrant liquidité, stabilité et rendement en échange d'engagements à l'international

En matière d'allocation du capital, les réassureurs se tournent essentiellement vers des titres à revenu fixe, des participations ainsi que d'autres types de placements (placements collectifs, placements alternatifs et autres placements). En composant ainsi leur portefeuille, ils s'efforcent de maintenir un certain équilibre entre stabilité, liquidité et rendement, notamment au regard de leurs engagements internationaux libellés dans différentes devises.

Réassureurs

Allocation des capitaux (en %) des réassureurs** assujettis à la FINMA



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* placements collectifs de capitaux, placements alternatifs et autres placements

** hors succursales d'assureurs étrangers

Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance

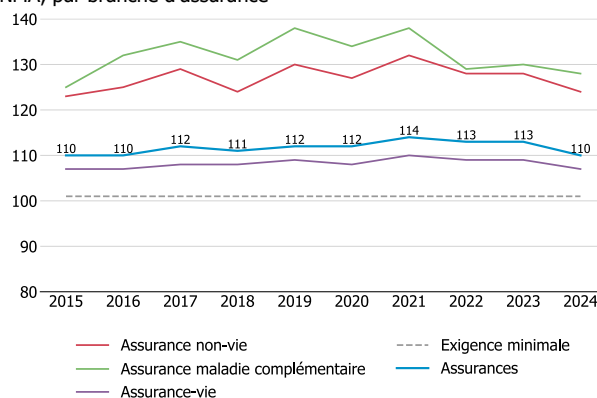
Couverture et solvabilité

Des garanties solides: un taux de couverture stable, supérieur à l'exigence minimale

Le taux de couverture indique la part des engagements couverte par la fortune liée, c'est-à-dire par les actifs soumis à des restrictions réglementaires en matière de placement. L'exigence minimale s'élève à 101 pour cent des provisions techniques. Fin 2024, le taux de couverture s'établit à 110 pour cent environ, soit nettement au-dessus de cette exigence. La pérennité de cet excédent de couverture crée une marge de sécurité confortable et contribue à la stabilité et à la fiabilité du respect des engagements.

Ratio de couverture de la fortune liée

Part des engagements couverts par la fortune liée des assureurs* assujettis à la FINMA, par branche d'assurance



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

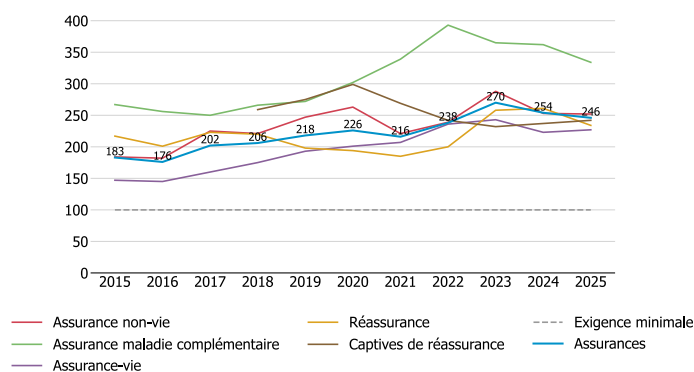
Capitalisation élevée des assureurs

Le test suisse de solvabilité (SST) évalue la capitalisation des assureurs. La capitalisation est suffisante s'il est hautement probable que l'entreprise sera en mesure d'honorer ses engagements à l'encontre des personnes assurées, y compris dans un contexte défavorable.

Avec un ratio de solvabilité de 246 pour cent début 2025, la dotation en capital disponible (supportant le risque) excédait largement les fonds propres requis par la loi. Au cours des dix dernières années, le ratio de solvabilité moyen s'est systématiquement inscrit nettement au-dessus des 100 pour cent prescrits, ceci toutes branches d'assurance confondues.

Test suisse de solvabilité

Capitalisation moyenne d'après le test suisse de solvabilité (SST) par branche d'assurance, des assureurs assujettis à la FINMA*



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* hors succursales d'assureurs étrangers

«Run on the insurance» – un scénario irréaliste

Le modèle économique des assureurs diffère fondamentalement de celui des banques. Les contrats d'assurance reposent sur la prise en charge de risques bien définis et s'inscrivent en général sur le long terme. En contrepartie du paiement des primes, les assureurs s'engagent à fournir des prestations en cas de sinistres ou à procéder aux versements convenus contractuellement.

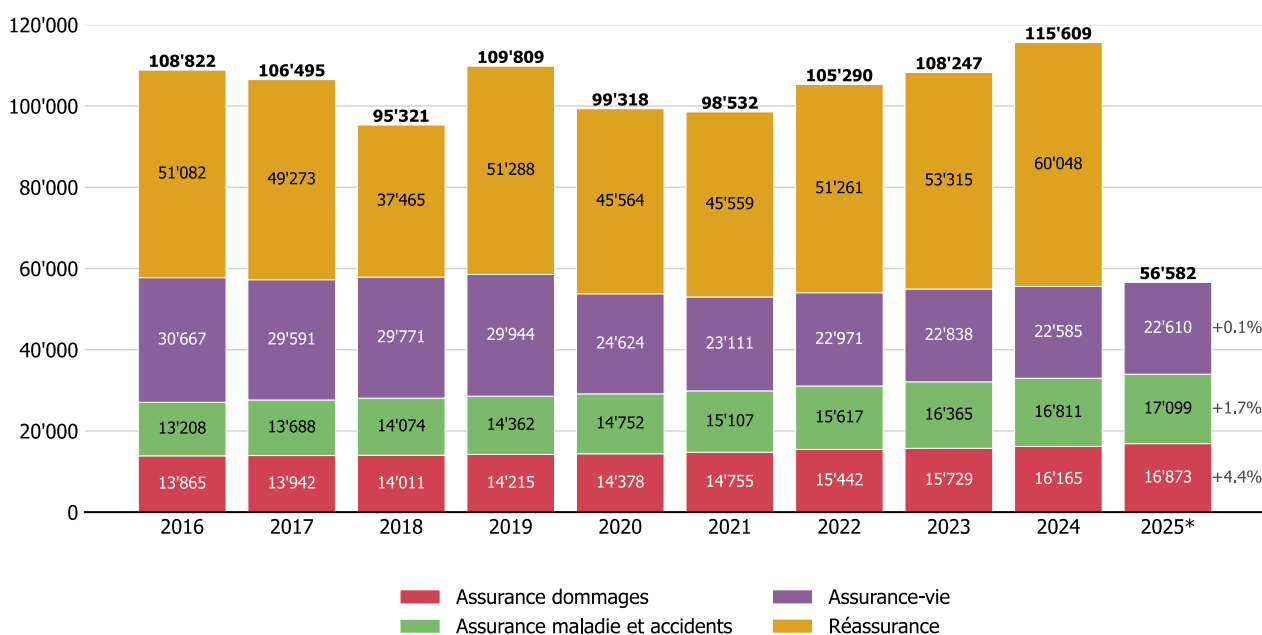
Un retrait précipité des fonds, comme dans le cas d'une «ruée bancaire», n'est donc pas vraiment possible. Dans le cas des assurances-vie, il existe certes une composante d'épargne, mais comme les contrats s'inscrivent sur la durée et que toute modification est compliquée, un retrait rapide du capital est peu probable. En outre, le système de réassurance offre une protection supplémentaire aux assureurs en répartissant les risques à l'échelle mondiale et en mettant à leur disposition des réserves de capital. Et même dans le cas très improbable d'une faillite, une liquidation ordonnée est possible pour protéger les personnes assurées, puisque le portefeuille d'assurance ainsi que la fortune liée peuvent être transférés à une autre compagnie.

Volume de primes

Les assureurs privés dressent le bilan d'une année 2025 où la plupart des tendances des années précédentes se sont confirmées et où la progression du volume de primes s'est nettement consolidée. Conformément aux prévisions de l'ASA, les affaires d'assurance non-vie ont affiché une croissance de 3,0 pour cent. De leur côté, les affaires-vie sont demeurées stables.

Volumes de primes des assureurs privés

Primes brutes émises (en mio. de CHF) des compagnies d'assurances assujetties à la FINsMA; extrapolation de l'ASA pour 2025*



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* extrapolation de l'ASA pour 2025 en assurances dommages/maladie et accidents/vie reposant respectivement sur 90%/83%/100% de parts de marché

Croissance du volume des primes supérieure à la moyenne en assurance dommages.

Détails p. 39

Les assurances dommages en particulier dopent le volume de primes en 2025: les coûts de construction et les frais de réparation demeurent élevés et se répercutent sur les sommes d'assurance, lesquelles s'inscrivent à la hausse et génèrent une croissance du volume de primes supérieure à la moyenne (+4,4 %). Si la couverture des cyberrisques et des tremblements de terre poursuit sa progression, la faible pénétration de ce marché met ainsi en lumière un potentiel encore largement inexploité.

Croissance stable dans les branches Maladie & accidents.

Détails p. 42

En affaires d'assurance maladie et accidents, la croissance du volume des primes en 2025 demeure modérée (+1,7 %) en dépit d'une pression toujours forte sur les coûts. Sur ce segment, la croissance est essentiellement à mettre au crédit des assurances en maladie complémentaire.

Les institutions semi-autonomes ont toujours le vent en poupe.

Détails p. 54

En 2025, les affaires vie confortent leur stabilité (+0,1 %), les tendances contraires s'y équilibrent largement au final: la tendance au choix d'institutions semi-autonomes freine le volume de primes en assurance vie collective, tandis que l'assurance vie individuelle se consolide nettement du fait du versement de primes uniques conséquentes.

La mollesse du marché se traduit par une chute du volume des primes des réassureurs.

Détails p. 66

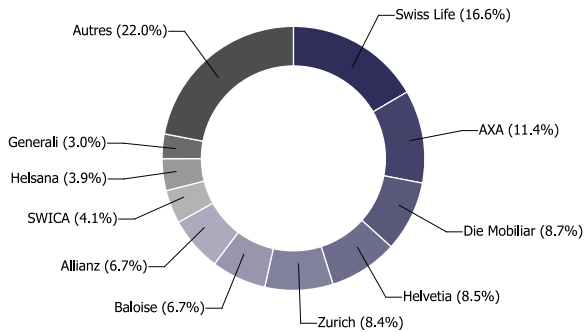
Nous ne livrons pas de pronostic pour la réassurance. Pour 2025, nous attendons un léger recul du volume des primes après trois années de progression consécutives. Les bons résultats financiers des dernières années et un tassement du nombre de sinistres entraînent l'émergence d'un «marché mou» et donc des prix en baisse.

Vue d'ensemble du marché suisse de l'assurance

Parts de marché

Total Assurance-vie et assurance non-vie

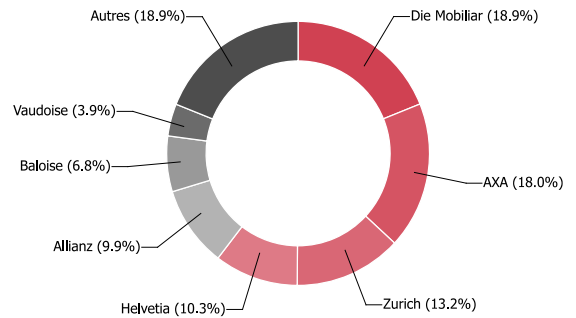
Parts de marché des primes brutes émises (en %)*, en 2024
y compris assurances dommages, maladie complémentaire, accidents et vie



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Assurances dommages

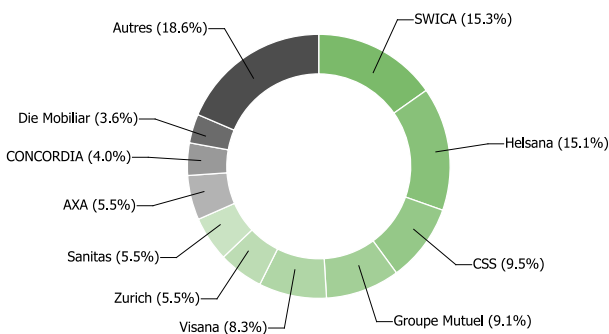
Parts de marché des primes brutes émises (en %)*, en 2024



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Assurance-maladie complémentaire

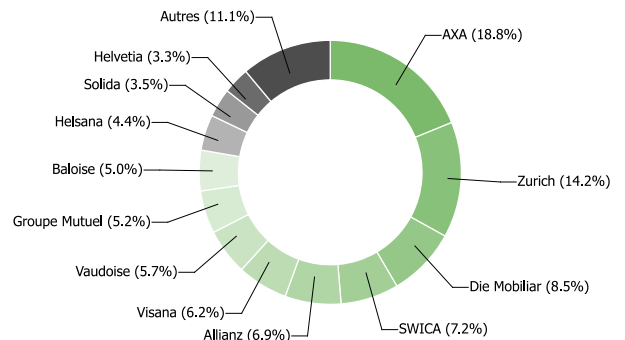
Parts de marché des primes brutes émises (en %)*, en 2024



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Assurance-accidents

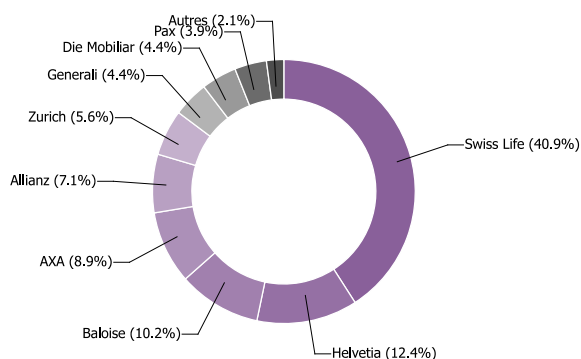
Parts de marché des primes brutes émises (en %)*, en 2024



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Assurance-vie

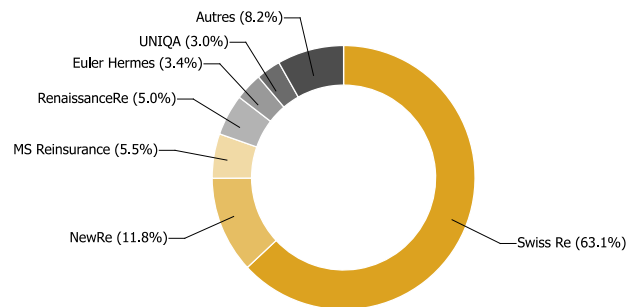
Parts de marché des primes brutes émises (en %)*, en 2024



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Réassurance

Parts de marché des primes brutes émises (en %)*, en 2024



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* résultats issus des données des compagnies d'assurances assujetties à la FINMA

Paielements pour cas d'assurance

La mission première des assureurs consiste dans le versement de prestations financières aux personnes assurées en cas de sinistre. Ce faisant, ils atténuent les risques auxquels sont exposés les particuliers et les entreprises. Ces paiements garantissent la capacité d'assumer les conséquences économiques des catastrophes naturelles, des accidents ou des maladies et préservent la stabilité financière des assurés.

Les prestations d'assurance apportent une certaine stabilité en cas de sinistre

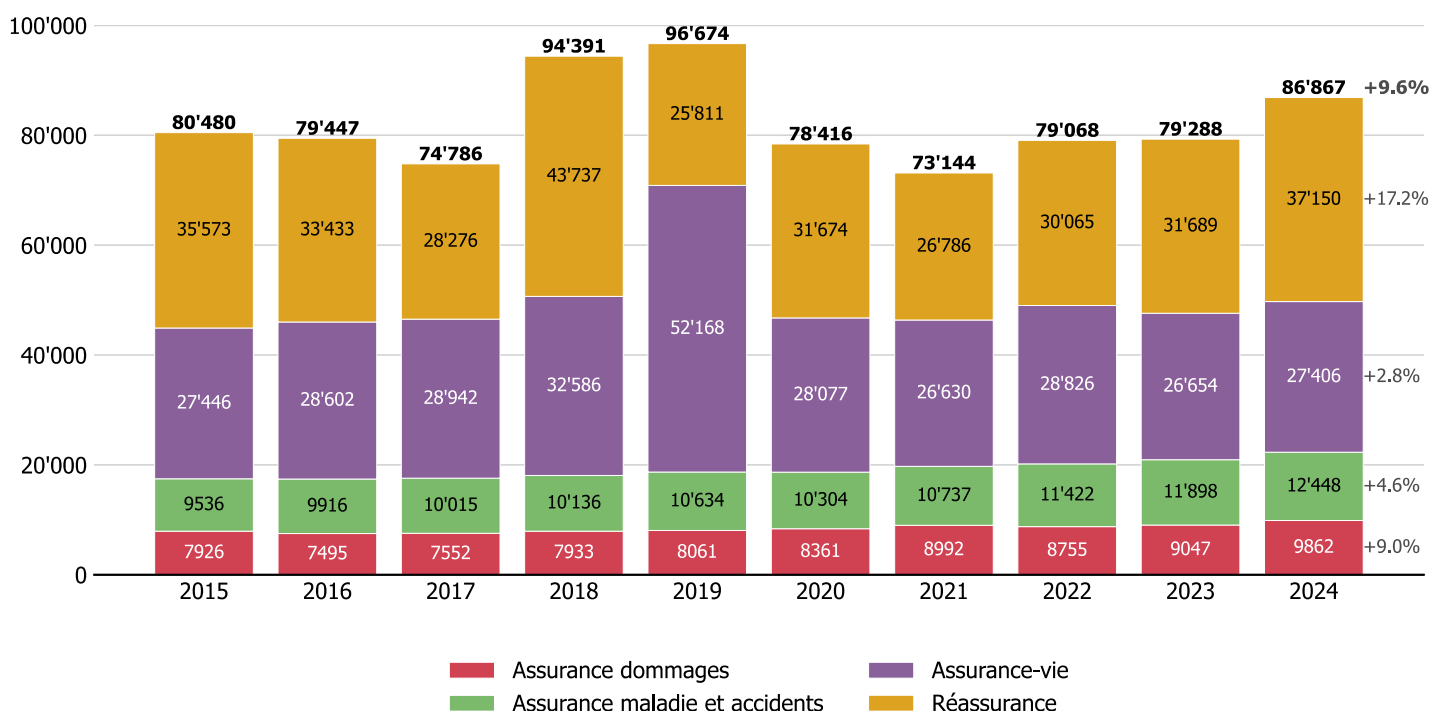
Au quotidien, l'utilité de l'assurance se mesure surtout au niveau des retombées financières: lorsque la personne accidentée voit ses frais médicaux remboursés et perçoit des indemnités; lorsque l'entreprise peut poursuivre son activité après un sinistre matériel ou si sa responsabilité civile est engagée; lorsque les proches d'un défunt touchent des indemnités ou lorsque les ménages reçoivent une aide financière après une catastrophe naturelle. Même entre assureurs, ces paiements prennent effet: en assumant une partie des charges de sinistres lorsqu'elles sont conséquentes ou se cumulent, les réassureurs renforcent la capacité de paiement des assureurs directs. Ainsi, les prestations d'assurance contribuent non seulement à la stabilité des ménages et des entreprises, mais aussi à celle des chaînes de valeur économiques et du système d'assurance lui-même.

L'assurabilité: préalable incontournable au bon fonctionnement de l'économie suisse.

La préservation de l'assurabilité des risques sur la durée implique la conjonction de plusieurs éléments: une tarification des primes adaptée aux risques, des mesures de prévention, une assise financière solide et des conditions d'exercice appropriées. La prévention joue un rôle important dans de nombreux domaines: en matière de circulation routière, de sécurité au travail, de risques sanitaires, de cyberrisques ou de protection contre les risques naturels. Ainsi, elle contribue à la réduction des dommages, à la stabilisation des coûts et à l'affirmation de la pénétration de la couverture d'assurance.

Paielements des assureurs privés en cas de sinistre

Paielements pour cas d'assurance (en mio. de CHF) des compagnies d'assurances assujetties à la FINMA



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Assurance non-vie

127 compagnies d'assurances non-vie
sont domiciliées en Suisse et assujetties
à la surveillance de la FINMA¹



18,8 mrds de CHF
de valeur ajoutée brute nominale en 2024²

37 918 emplois à plein temps

au sein des compagnies d'assurances non-vie suisses en 2023³



34,0 mrds de CHF
de volumes de primes émises en
Suisse pour l'année 2025⁴



60,6 mio. de CHF
de paiements pour sinistres chaque
jour en 2024¹

Sources: 1. FINMA, 2. OFS (CN), 3. OFS (STATENT), 4. ASA

Résilience au quotidien, en cas de catastrophes et face aux risques sanitaires

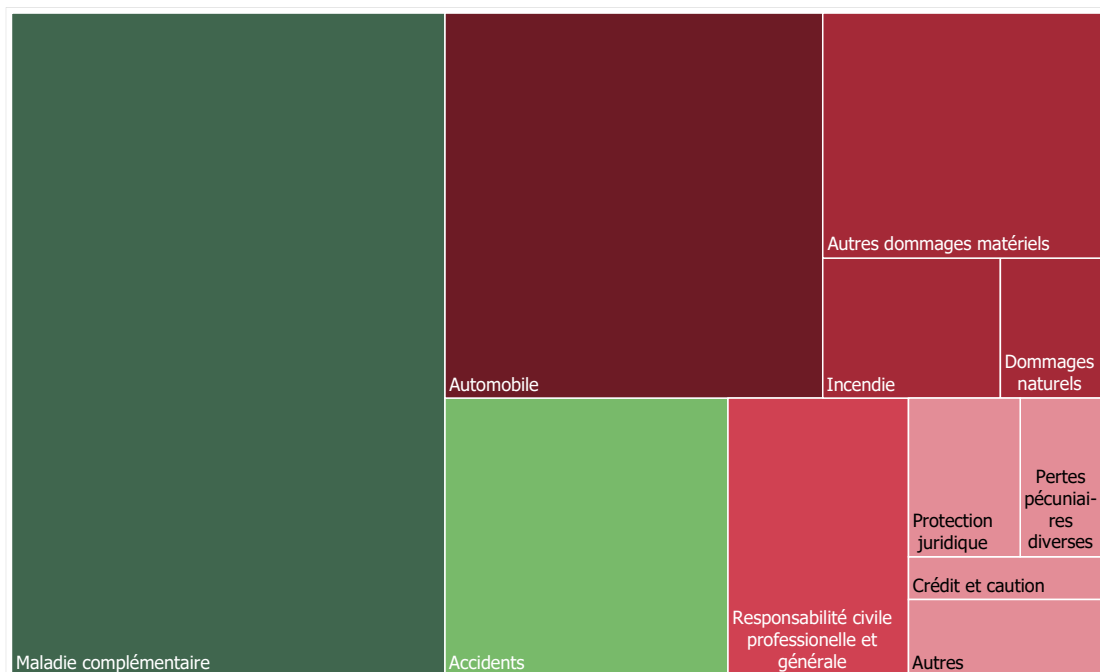
En mutualisant les risques, les assureurs non-vie rendent les sinistres supportables financièrement pour les ménages et les entreprises. Ils atténuent les conséquences des sinistres et stabilisent ainsi l'économie et la société, tant au quotidien qu'en cas de catastrophes ou de risques sanitaires.

Couverture étendue des principaux risques auxquels sont exposés les ménages et les entreprises

En Suisse, l'assurance non-vie comprend un large éventail de domaines qui couvrent les conséquences financières des risques matériels, de responsabilité civile et de ceux liés aux personnes. Il s'agit notamment des assurances de dommages traditionnelles comme l'assurance incendie et dommages matériels, les assurances automobiles (responsabilité civile et casco) ainsi que les couvertures générales de responsabilité civile pour les particuliers et les entreprises. Ce segment est complété par des domaines connexes comme les assurances transport et aviation, protection juridique, les assurances en cas de pertes pécuniaires ainsi que les assurances crédit et caution.

Aperçu des principaux domaines de l'assurance non-vie

Superficie selon primes brutes émises, 2024



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Assurance en maladie complémentaire et assurance-accidents

Les assurances-maladie et accidents relèvent aussi des affaires non-vie. Dans les pages suivantes, elles seront présentées séparément à chaque fois que cela est pertinent et possible au regard de la teneur de l'information considérée. Cette répartition permet de mieux cerner la dynamique au sein de l'assurance non-vie.

Stabilité pour les ménages et les entreprises grâce à la mutualisation des risques

L'assurance non-vie contribue de manière significative à la stabilité économique des ménages et des entreprises: elle regroupe les risques, les rend financièrement supportables et accroît ainsi la résilience face aux aléas de la vie quotidienne, aux risques naturels et aux évolutions technologiques.

Assurance non-vie

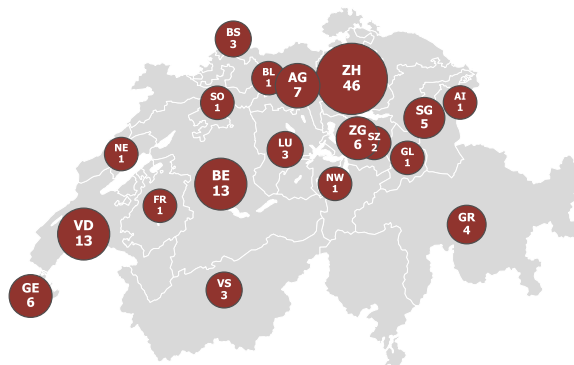
Aperçu du marché

Zurich, capitale des assureurs non-vie

Les sièges sociaux des assureurs non-vie sont répartis sur tout le territoire suisse, même si certains *clusters* sont identifiables ici et là. Près de 60 pour cent des sièges sociaux se trouvent dans les cantons de Zurich, Berne et Vaud; la plus grande concentration se situe dans l'agglomération zurichoise. Avec leurs succursales et leurs agences générales, les assureurs sont présents partout en Suisse comme en témoigne leur ancrage régional.

Répartition régionale des assureurs non-vie

Nombre d'assureurs non-vie* assujettis à la FINMA en fonction du canton d'établissement du siège social, en 2023



Source: OFS (STATENT), calculs et schéma de l'ASA

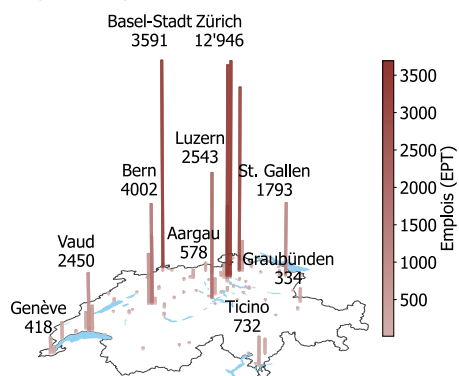
* assureurs dommages et accidents ainsi que assureurs maladie, y compris succursales d'assureurs étrangers

En assurance non-vie, les emplois se concentrent dans les agglomérations urbaines

En non-vie, les emplois présentent une nette concentration dans les agglomérations urbaines, là où se trouvent les sièges sociaux des compagnies. C'est dans les cantons de Zurich, Berne, Bâle et Lucerne, où sont implantées de grandes compagnies d'assurances, que les effectifs sont les plus denses. La non-vie est néanmoins présente sur l'ensemble du territoire suisse comme en témoigne son fort ancrage régional.

Emploi au niveau régional

Emplois (EPT) en assurances non-vie*, par 5 km² ainsi que total pour les cantons cumulant le plus d'emplois, en 2023



Source: OFS (STATENT), calculs et schéma de l'ASA

* assureurs dommages et accidents ainsi que assureurs maladie, y compris succursales d'assureurs étrangers

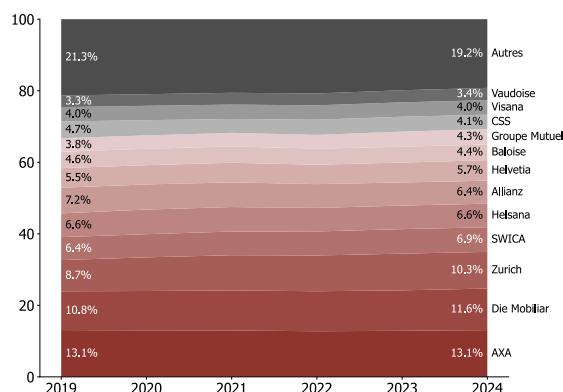
Parts de marché stables en dépit d'une concurrence féroce

Le marché de l'assurance non-vie se caractérise par une âpre concurrence. En 2024, ils sont 100 assureurs dommages et 27 assureurs en maladie complémentaire à se disputer les faveurs des personnes assurées. Les dix principaux prestataires couvrent 73 pour cent du marché.

Ces dernières années, les parts de marché n'ont pas beaucoup évolué. Aucun acteur ne réussit à occuper une position dominante, ce qui témoigne d'une concurrence toujours aussi vive et d'un niveau de concentration modéré.

Parts de marché de l'assurance non-vie

Primes brutes émises (en %) des assureurs non-vie assujettis à la FINMA



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Assurance non-vie

Valeur ajoutée

L'assurance non-vie gagne en importance dans le secteur de l'assurance

En 2024, les assureurs non-vie suisses ont généré une valeur ajoutée nominale de près de 18,8 milliards de francs. Les données disponibles couvrent non seulement les assureurs dommages et accidents, les assureurs en maladie complémentaire mais aussi des branches connexes comme les assurances-maladie obligatoires, les caisses de pension et la SUVA.

La valeur ajoutée nominale a nettement augmenté au cours des dix dernières années. En outre, l'assurance non-vie a légèrement gagné en importance au sein du secteur de l'assurance

Croissance robuste de l'assurance non-vie

Au cours des 20 dernières années, la valeur ajoutée de l'assurance non-vie exprimée en termes réels a progressé nettement plus rapidement que celles de l'économie dans son ensemble et du secteur de l'assurance en particulier.

Si les assurances dommages et accidents ont témoigné d'un certain dynamisme, les assurances-maladie, les caisses de pension et la SUVA n'ont, quant à elles, pas vraiment enregistré de croissance.

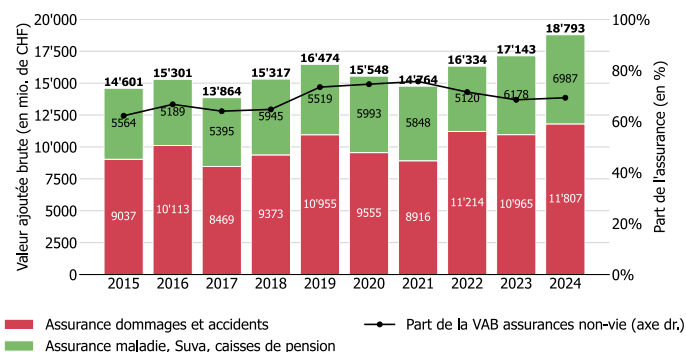
Croissance supérieure à la moyenne de l'assurance non-vie

Les taux de croissance enregistrés ces dernières années soulignent le dynamisme supérieur à la moyenne de l'assurance non-vie par rapport à l'économie dans son ensemble. Cette évolution est notamment alimentée par les assurances dommages et accidents, tandis que d'autres branches affichent une croissance plus modérée.

Sur le temps long, la tendance est claire: le taux de croissance annuel composé (TCAC) en assurance dommages et accidents est, depuis 2005, nettement supérieur à ceux de l'économie dans son ensemble et du secteur de l'assurance en particulier.

Valeur ajoutée nominale

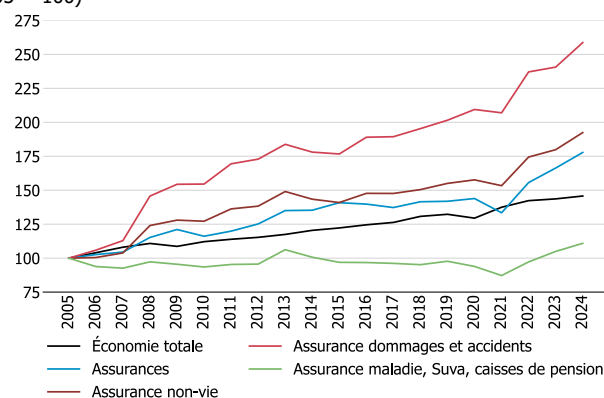
Valeur ajoutée brute nominale (en millions de CHF) et part sur la valeur ajoutée brute nominale du secteur de l'assurance



Source: OFS (CN), calculs et schéma de l'ASA

Évolution de la valeur ajoutée

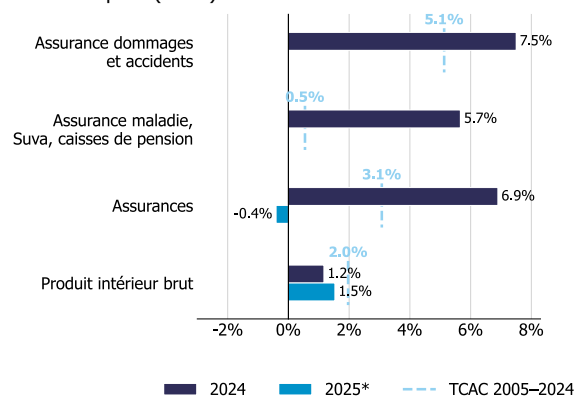
Croissance de la valeur ajoutée brute en termes réels, résultats indexés (2005 = 100)



Source: OFS (CN), calculs et schéma de l'ASA

Taux de croissance

Croissance de la valeur ajoutée brute en termes réels (en %) et taux de croissance annuel composé (TCAC)



Source: OFS (CN), calculs et schéma de l'ASA

* Pour 2025, les chiffres disponibles portent uniquement sur les assurances et le produit intérieur brut.

Assurance non-vie

Emploi et productivité du travail

Quelque 38 000 équivalents plein temps en assurance non-vie

En Suisse, les assureurs dommages, maladie et accidents emploient quelque 38 000 personnes (en équivalents plein temps). Près d'un tiers de ces effectifs exercent pour les assureurs-maladie. Avec une part supérieure à 85 pour cent sur l'ensemble des effectifs du secteur de l'assurance, la branche non-vie est un employeur non négligeable.

Remarque sur la statistique: le nombre d'emplois dans la branche de l'assurance non-vie est généralement surestimé, car les collaborateurs des assureurs multibranches sont comptabilisés dans un seul secteur d'activité par site, habituellement en assurance non-vie.

Stabilité de l'emploi en général en dépit de trajectoires différentes

Si l'emploi est globalement resté stable ces dix dernières années dans la branche non-vie, il n'y a néanmoins pas évolué partout de la même manière: en assurance dommages et accidents, le nombre d'équivalents plein temps s'est nettement amplifié, tandis que celui des assureurs-maladie s'est d'abord inscrit en recul avant de se redresser progressivement ces derniers temps.

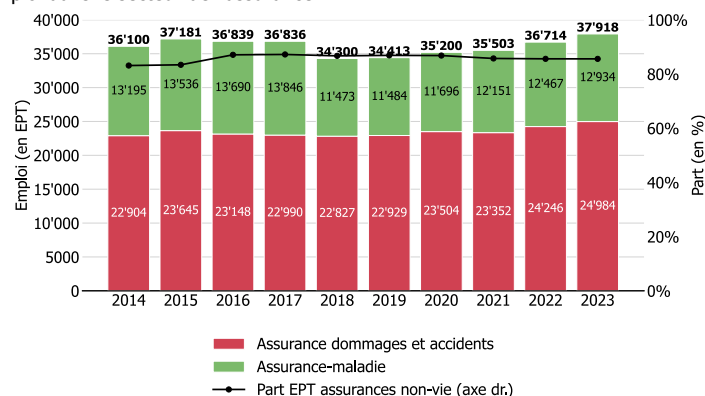
L'assurance non-vie est plus de deux fois plus productive que l'économie dans son ensemble

Sur la période considérée, la productivité du travail des assureurs non-vie se maintient à un niveau élevé. En dépit de fluctuations notables d'une année à l'autre, elle demeure nettement supérieure à celle de l'économie dans son ensemble. Au global, la productivité du travail de l'assurance non-vie est environ deux fois plus élevée que la moyenne macroéconomique.

Lors de l'interprétation des résultats, il convient de tenir compte de l'effet statistique sur l'emploi évoqué précédemment; la productivité indiquée de l'assurance non-vie peut s'en trouver sous-estimée.

Emploi

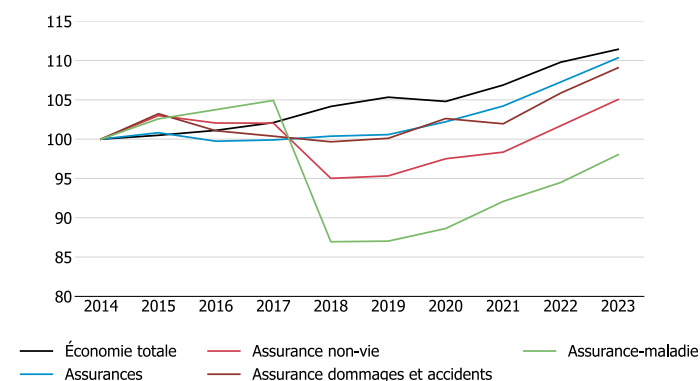
Emploi en équivalents plein temps (EPT) en assurance non-vie et part sur l'emploi dans le secteur de l'assurance



Source: OFS (STATENT), calculs et schéma de l'ASA

Évolution de l'emploi

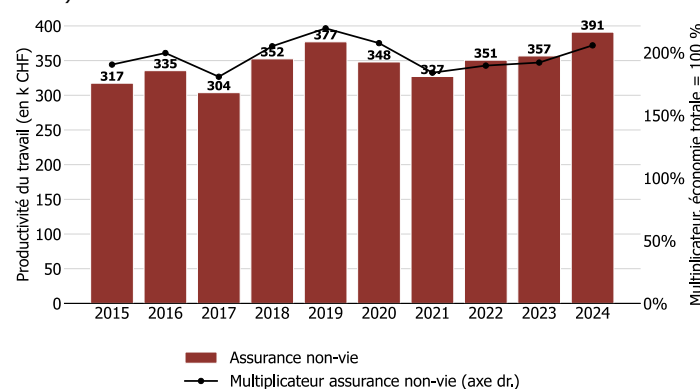
Emploi en équivalents plein temps (EPT), résultats indexés (2014 = 100)



Source: OFS (STATENT), calculs et schéma de l'ASA

Productivité du travail

Valeur ajoutée brute nominale par équivalent plein temps (en milliers de francs)



Source: OFS (STATENT, CN), calculs et schéma de l'ASA

Assurance non-vie

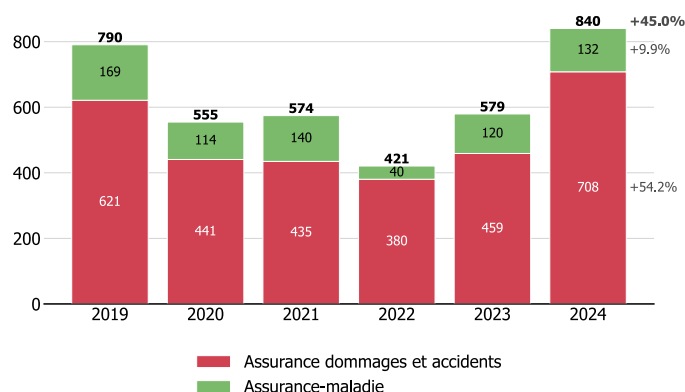
Impôts, investissements et exportations

Des contribuables de poids

Les assurances versent des impôts sur leurs bénéficiaires et leurs fonds propres à la Confédération, aux cantons et aux communes. En 2024, les assureurs non-vie ont acquitté 840 millions de francs d'impôts sur les bénéfices et le capital.

Impôts

Impôts directs acquittés par les assureurs non-vie* (en mio. de CHF)



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

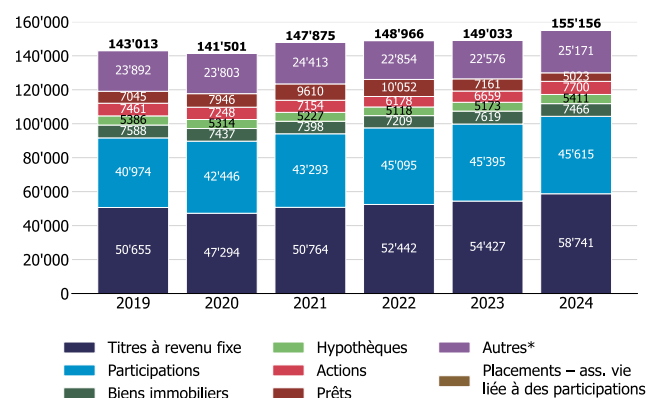
* hors succursales d'assureurs étrangers

Les assureurs non-vie, des investisseurs stables

Les placements des assureurs non-vie ont enregistré une évolution plutôt stable et sont largement diversifiés. Les titres à revenu fixe et les participations constituent les principales catégories de placement et sont complétés dans des proportions moindres par des biens immobiliers, des hypothèques et des actions.

Placements de capitaux

Placements (en mio. de CHF) des assureurs non-vie assujettis à la FINMA**



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* placements collectifs, placements alternatifs et autres placements de capitaux,

** hors succursales d'assureurs étrangers

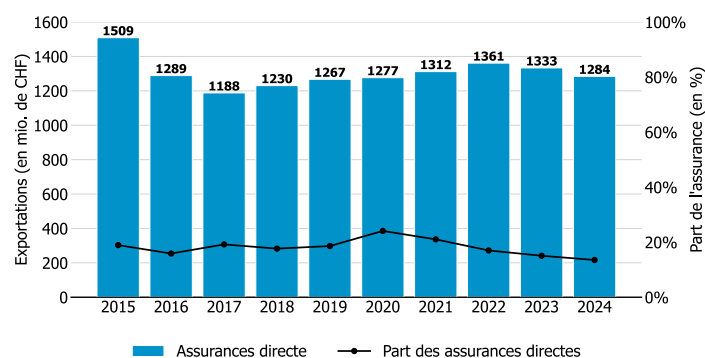
Recettes constantes grâce aux exportations

Les assureurs directs se concentrent essentiellement sur les affaires domestiques. En conséquence, les activités qu'ils mènent à l'international depuis la Suisse sont nettement moins importantes que celles du secteur de la réassurance. À l'étranger, ils exercent généralement leurs activités directement depuis le marché-cible via des filiales ou des succursales locales.

En 2024, les assureurs directs (assurances non-vie et assurances-vie) ont réalisé un chiffre d'affaires à l'exportation de 1284 millions de francs grâce à leurs services d'assurance directe. Cela représente 13,5 pour cent des exportations de services d'assurance, ce qui en fait le deuxième secteur d'exportation du secteur suisse de l'assurance.

Exportations

Exportations d'assurances directes* (en mio. de CHF) et part sur les exportations suisses de services d'assurance



Source: BNS, calculs et schéma de l'ASA

* assurances non-vie et assurances-vie

«Face à des coûts en hausse et à une forte volatilité dus aux catastrophes naturelles, la marge de manœuvre est limitée en matière de tarification.»



Adrian Kollegger

Head of Technical Excellence Non-Life chez Helvetia et président du comité Non-vie à l'ASA

Dans la branche de l'assurance non-vie en Suisse, plusieurs difficultés d'ordre structurel se sont conjuguées ces dernières années. Prises isolément, mais surtout cumulées, elles exercent une pression considérable sur la rentabilité, la tarification des primes et la gestion des risques.

La hausse continue des frais de réparation, essentiellement dans les domaines des véhicules à moteur et des bâtiments, arrive en tête. L'inflation accrue aux niveaux national et international se répercute directement sur la charge des sinistres, tant du fait du relèvement des tarifs horaires des ouvriers que du renchérissement significatif des pièces de rechange. Ce phénomène se traduit par une nette augmentation du coût moyen des sinistres. Sans compter que les évolutions technologiques (par exemple des véhicules à la technologie plus complexe ou des méthodes de construction présentant une meilleure efficacité énergétique) renchérissent encore les réparations et impliquent un recours accru à des fournisseurs et installateurs spécialisés.

Les événements liés aux forces de la nature ne sont pas en reste. En dépit de l'exposition modérée de la Suisse aux phénomènes naturels en comparaison internationale, les intempéries survenues en Valais, au Tessin et dans le val Mesolcina en 2024, ainsi que l'éboulement à Blatten en 2025, illustrent, là encore, que des événements localisés sont à même de provoquer des dommages cumulés considérables en un temps record. Cette volatilité complique les calculs et accroît les besoins en capital-risque ainsi que la nécessité de modèles plus précis de prévision des sinistres.

À ces obstacles vient s'ajouter l'évolution des prix sur les marchés de la réassurance. Dans un contexte de sinistres survenant à l'échelle mondiale et d'évolution constante des capacités disponibles, les prix fluctuent énormément, et les conditions applicables ainsi que les capacités sont régulièrement réajustées. Pour les assureurs directs en Suisse, il en résulte – selon leur structure et leur profil de risques – un environnement changeant en matière de couverture, dont ils doivent tenir compte dans le cadre de leur politique de souscription.

De plus, les exigences réglementaires et la pression concurrentielle aggravent encore la situation. Même si des ajustements de primes seraient nécessaires pour compenser la hausse des coûts, ils sont bien souvent limités ou différés au regard de l'âpre concurrence qui règne sur le marché.

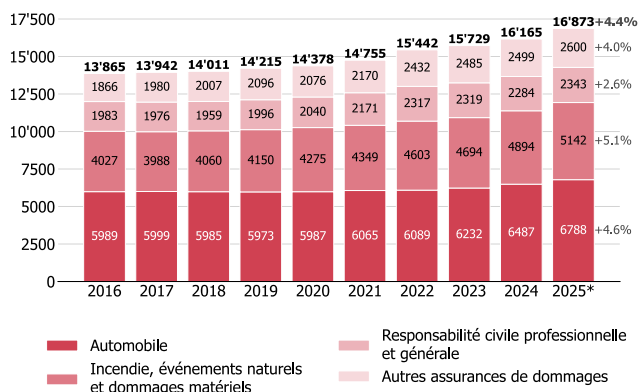
Combinées, toutes ces difficultés génèrent un contexte défavorable: face à des coûts en hausse et à une forte volatilité dus aux catastrophes naturelles, la marge de manœuvre est limitée en matière de tarification. En conséquence, les assureurs sont de plus en plus contraints de durcir leurs directives de souscription, d'optimiser leurs processus et de miser davantage sur une gestion qui s'appuie sur des données ainsi que sur des mesures de prévention.

Assurance dommages

Primes et paiements

Primes Assurance dommages

Primes brutes émises (en mio. de CHF)

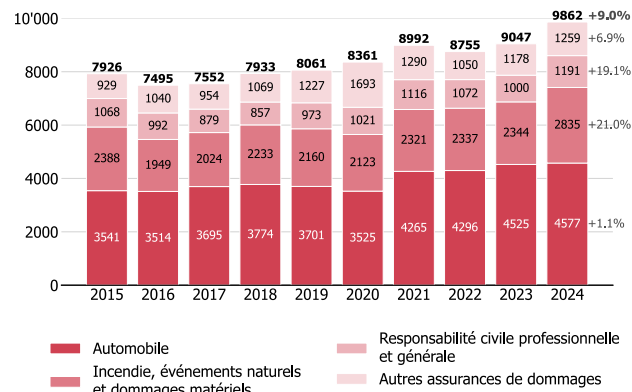


Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* extrapolation de l'ASA pour 2025 reposant sur 90% des parts de marché

Paiements Assurance dommages

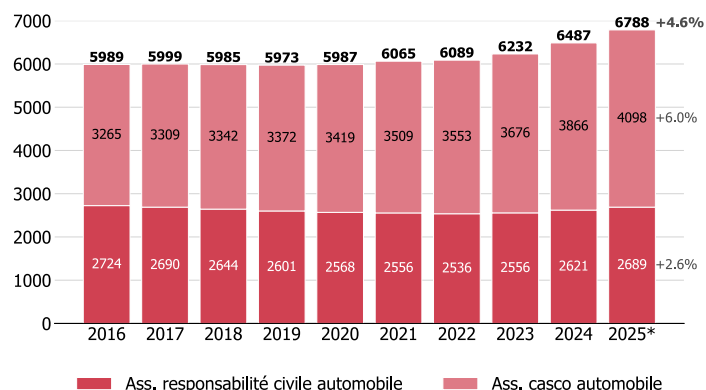
Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF)



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Primes Assurance automobile

Primes brutes émises (en mio. de CHF)

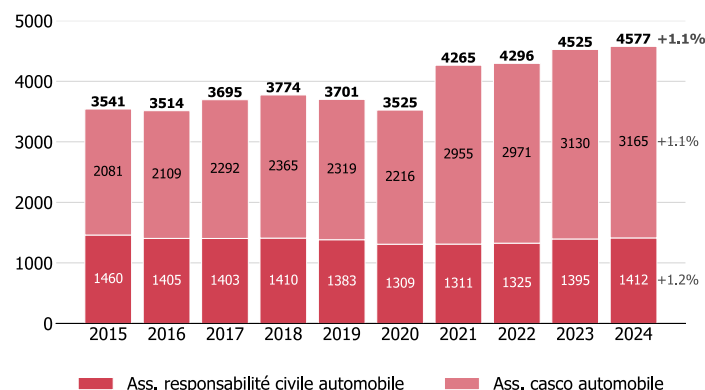


Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* extrapolation de l'ASA pour 2025 reposant sur 98% des parts de marché

Paiements Assurance automobile

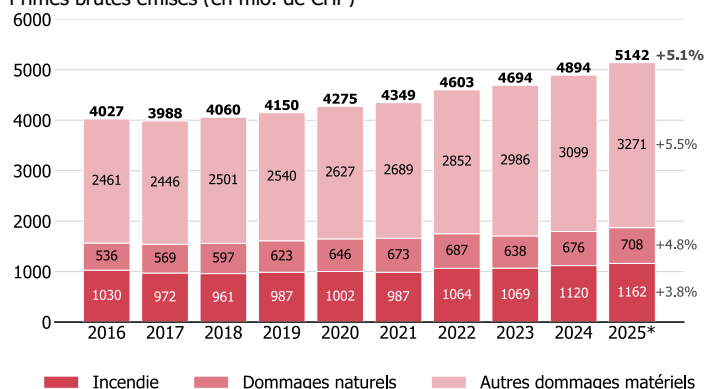
Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF)



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Primes Assurances incendie, événements naturels et dommages matériels

Primes brutes émises (en mio. de CHF)

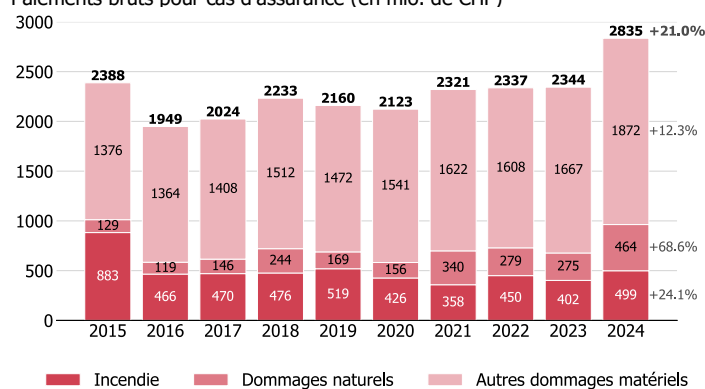


Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* extrapolation de l'ASA pour 2025 reposant sur 90% des parts de marché

Paiements Assurances incendie, événements naturels et dommages matériels

Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF)



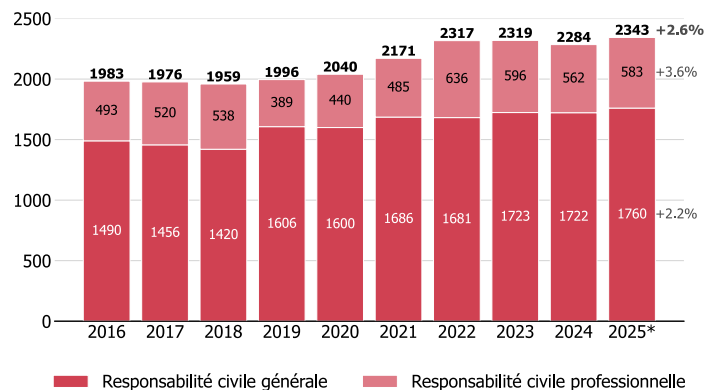
Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Assurance dommages

Primes et paiements

Primes Assurances responsabilité civile

Primes brutes émises (en mio. de CHF)

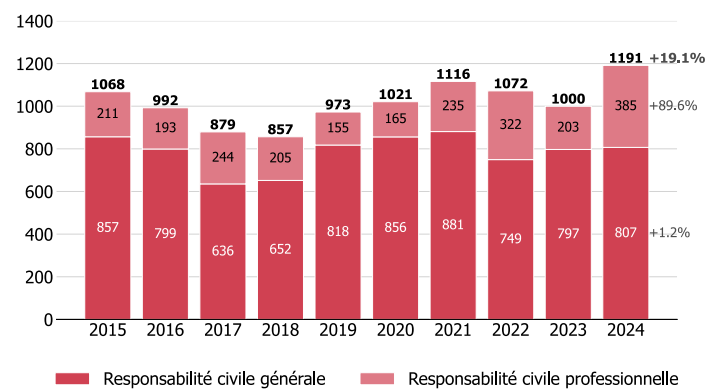


Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* extrapolation de l'ASA pour 2025 reposant sur 87% des parts de marché

Paiements Assurances responsabilité civile

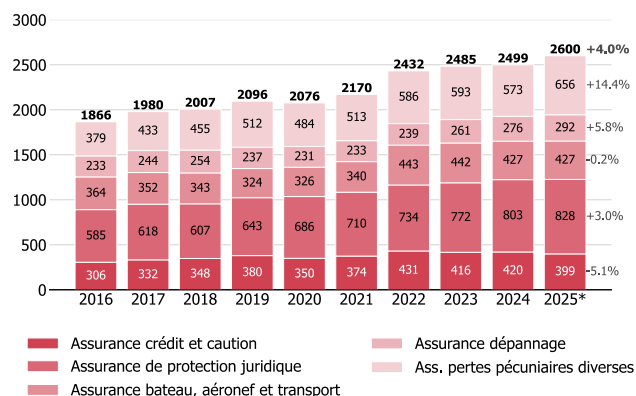
Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF)



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Primes Autres assurances

Primes brutes émises (en mio. de CHF)

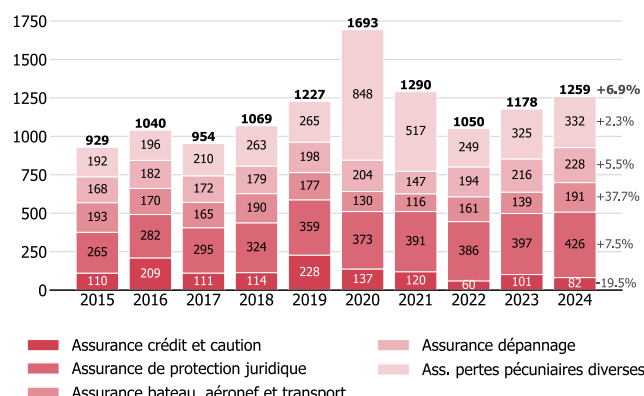


Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* extrapolation de l'ASA pour 2025 reposant sur 69% des parts de marché

Paiements Autres assurances

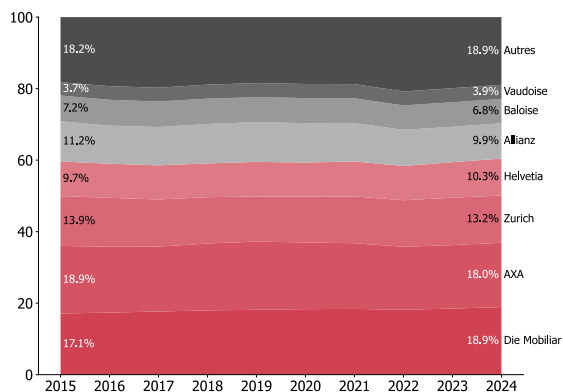
Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF)



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Parts de marché de l'assurance dommages

Primes brutes émises (en %) des assureurs dommages assujettis à la FINMA



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

«Il est essentiel de freiner la hausse des coûts sans vider les prestations assurées de leur substance.»



Thomas Boyer

CEO du Groupe Mutuel et président du comité Maladie et Accidents à l'ASA

Le secteur de l'assurance maladie complémentaire et de l'assurance accidents repose sur des bases solides. La demande de garantie additionnelle en matière de santé y demeure élevée et illustre que les assurances complémentaires répondent à un besoin bien réel. Or, la croissance des coûts de la santé met notre secteur particulièrement à mal. Les chiffres sont très parlants. Ces dix dernières années, les coûts liés aux cas d'assurance en maladie complémentaire et assurances-accidents se sont alourdis de près de 25 pour cent. Selon l'institut KOF, les coûts du système de santé ont franchi l'année dernière pour la première fois la barre des 100 milliards de francs suisses.

En tant que quatrième source de financement des dépenses de santé, les assurances complémentaires constituent un pilier porteur du système de santé. Elles exercent un effet stabilisateur pour les prestataires de soins, en particulier là où les tarifs de l'AOS sont déficitaires, et garantissent leur survie financière. Or, le secteur hospitalier est justement en pleine mutation du fait du transfert croissant des soins du stationnaire vers l'ambulatoire. À l'instar des assureurs, les prestataires de soins doivent se préparer à ce que le secteur ambulatoire dépasse bientôt le stationnaire.

En assurance-accidents également, les prestations versées s'inscrivent de nouveau à la hausse, après un bref recul pendant la pandémie. Les primes, quant à elles, affichent une croissance modérée. La mobilité accrue, la multiplication des loisirs, l'allongement des arrêts de travail et le vieillissement de la population active se traduisent par un accroissement du volume des sinistres.

Cette dynamique transparait également en assurance d'indemnités journalières en cas de maladie. Il ressort d'une étude d'Ecoplan que le système fonctionne globalement bien: une grande partie des salariés (84 pour cent) est couverte via l'assurance facultative d'indemnités journalières en cas de maladie, et les entreprises peuvent généralement souscrire une police d'indemnités journalières. Dans le même temps, les chercheurs soulignent un point essentiel: au regard de l'accroissement et de l'allongement des cas de prestations, l'ajustement des primes et le durcissement des conditions contractuelles s'imposent pour faire face à cette hausse des coûts, surtout dans les branches particulièrement exposées et dans le cas de collectifs de petite taille.

Quiconque aborde le sujet de l'assurance complémentaire, de l'assurance-accidents ou de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie doit donc avoir le courage de s'attaquer au mal à la racine. Cela implique de cesser de critiquer les primes et de se concentrer plutôt sur la question de savoir comment limiter les coûts. Une plus grande prévention et une réinsertion plus rapide sont essentielles pour éviter de vider les prestations de leur substance ou de porter atteinte au principe de la solidarité.

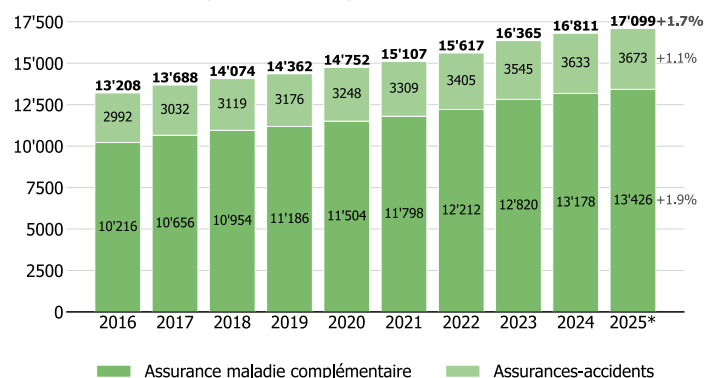
Le marché des assurances maladie et accidents est donc confronté à plusieurs défis et ne manquera pas de poursuivre sa consolidation à l'avenir. La force d'innovation, la capacité d'adaptation et l'orientation client systématique resteront toutefois les garantes de la stabilité et des bons résultats de notre secteur.

Assurance en maladie complémentaire et assurance-accidents

Primes et paiements

Primes Assurance maladie complémentaire et assurance-accidents

Primes brutes émises (en mio. de CHF)

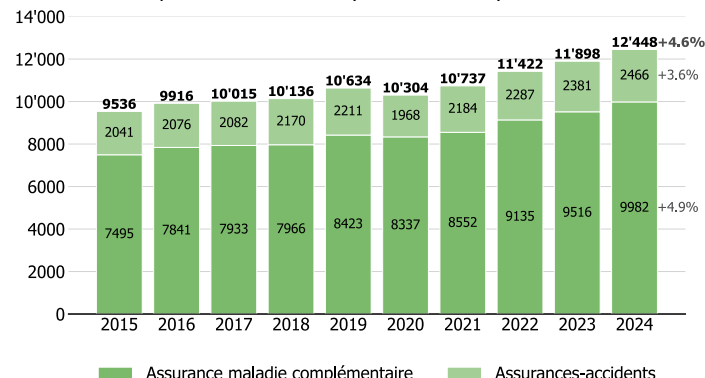


Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* extrapolation de l'ASA pour 2025 reposant sur 83% des parts de marché

Paiements Assurance maladie complémentaire et assurance-accidents

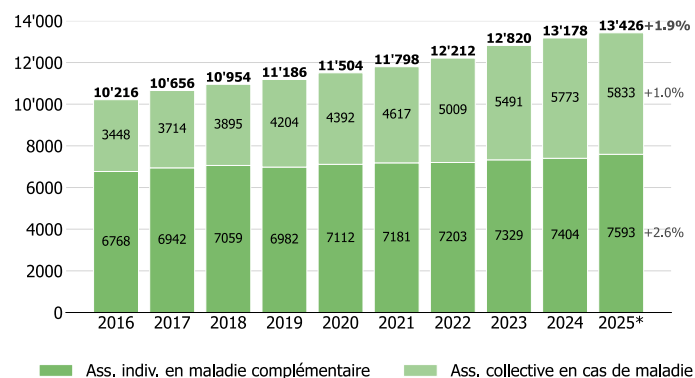
Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF)



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Primes Assurance maladie complémentaire

Primes brutes émises (en mio. de CHF)

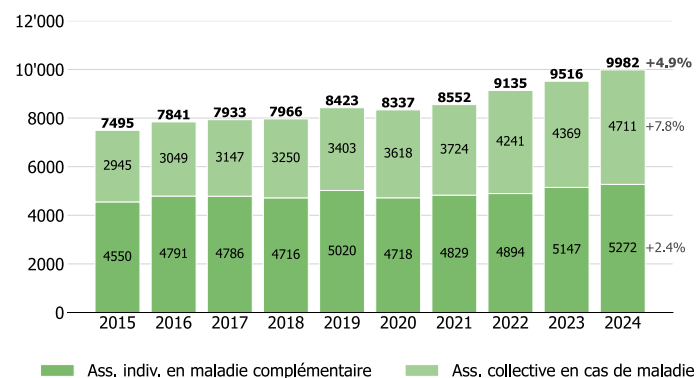


Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* extrapolation de l'ASA pour 2025 reposant sur 81% des parts de marché

Paiements Assurance maladie complémentaire

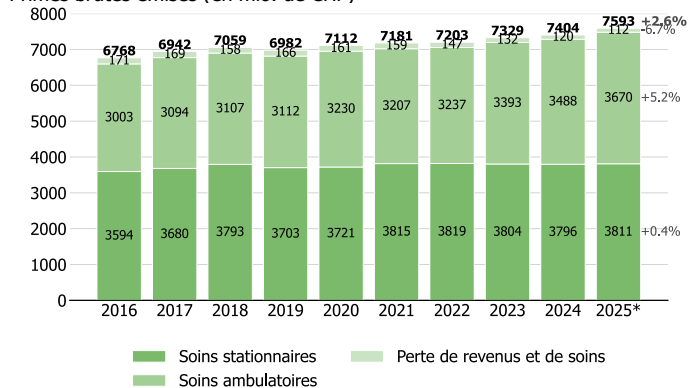
Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF)



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Primes Assurance individuelle en maladie complémentaire

Primes brutes émises (en mio. de CHF)

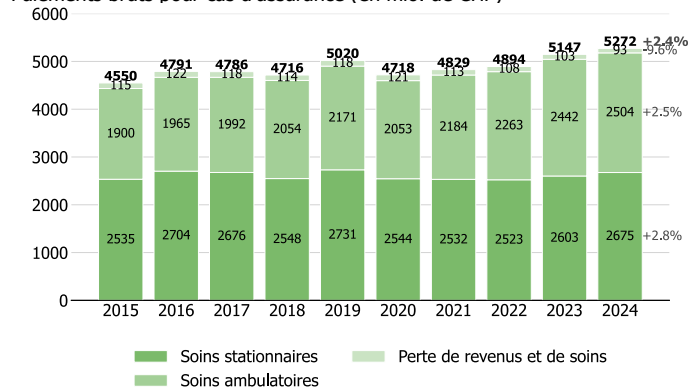


Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* extrapolation de l'ASA pour 2025 reposant sur 75% des parts de marché

Paiements Assurance individuelle en maladie complémentaire

Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF)



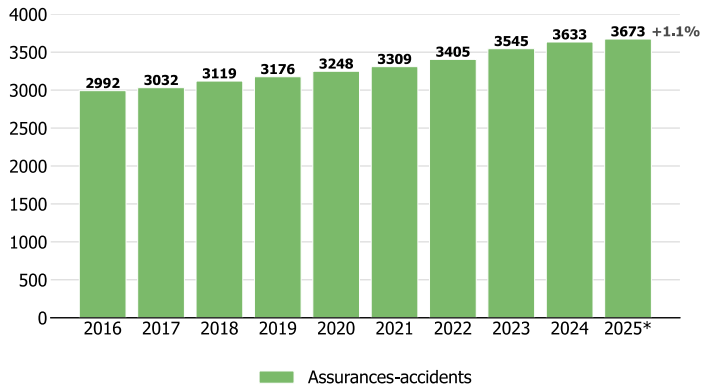
Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Assurance en maladie complémentaire et assurance-accidents

Primes et paiements

Primes Assurance-accidents

Primes brutes émises (en mio. de CHF)

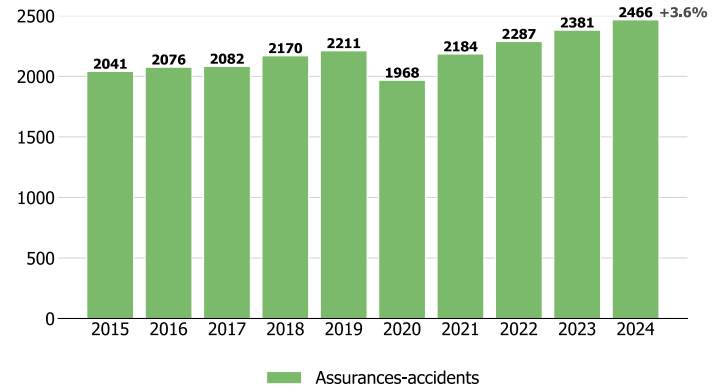


Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* extrapolation de l'ASA pour 2025 reposant sur 89% des parts de marché

Paiements Assurance-accidents

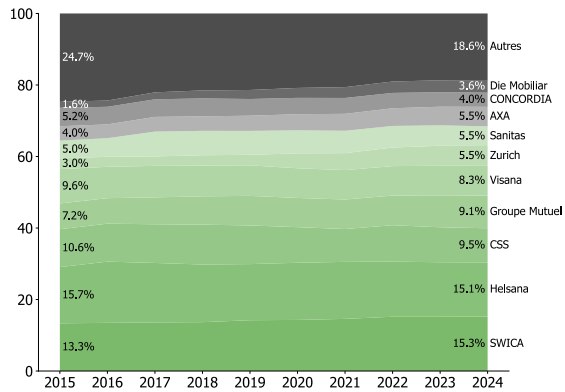
Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF)



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Parts de marché Assurance maladie complémentaire

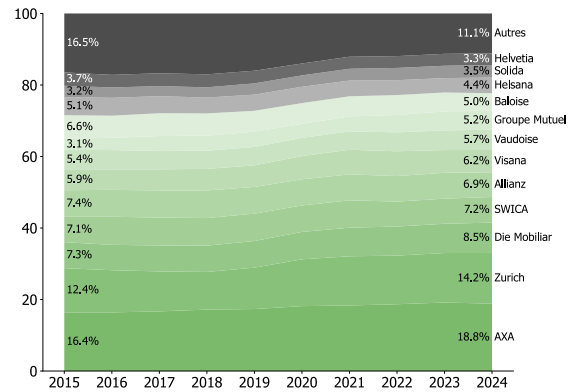
Primes brutes émises (en %) des assureurs maladie complémentaire assujettis à la FINMA



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Parts de marché Assurance-accidents

Primes brutes émises (en %) des assureurs-accidents assujettis à la FINMA



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Assurance-vie

18 compagnies d'assurances sur la vie

sont domiciliées en Suisse et assujetties
à la surveillance de la FINMA¹



4,27 mrds de CHF

de valeur ajoutée brute nominale en 2024²

4100 emplois à plein temps

au sein des assurances-vie suisses en 2023³



22,6 mrds de CHF

de volumes de primes émises en
Suisse en 2025⁴



75,8 mio. de CHF

de paiements pour sinistres et de
rentes versés chaque jour en 2024¹

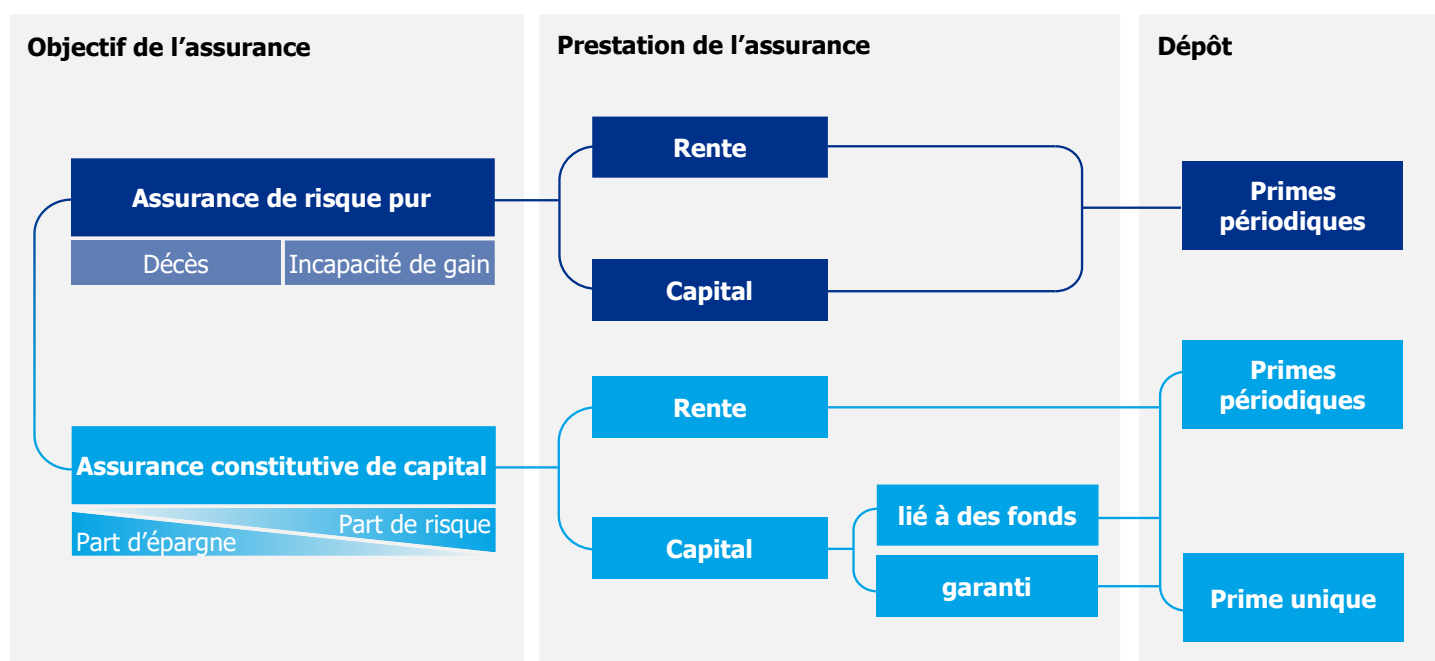
Sources: 1. FINMA, 2. OFS (CN), 3. OFS (STATENT), 4. ASA

Pilier porteur du système des trois piliers

Les assureurs-vie constituent un élément structurel du système suisse des trois piliers. Outre l'évolution démographique, le cadre réglementaire et le contexte économique accentuent la pression sur le système suisse d'assurance sociale. La stabilité de ce dernier à long terme est tributaire de l'évolution démographique et de celle des conditions d'exercice.

Couverture des risques financiers en cas de décès, d'invalidité et à la retraite

En Suisse, les assureurs-vie proposent un large éventail de solutions couvrant des risques tels que le décès, l'invalidité et la retraite. Ils remplissent ainsi une fonction essentielle dans les deuxième et troisième piliers.



Marché des affaires à l'heure actuelle et évolution de l'activité

Ces dix dernières années, le volume de primes des assureurs-vie suisses s'est inscrit en recul. Ce relâchement s'explique principalement par le repli de la branche de l'assurance vie collective, lequel s'est encore accéléré en 2019 avec l'abandon par AXA des affaires d'assurance complète. Au cours des dix dernières années, seule l'assurance vie individuelle a enregistré une croissance.

Tendances sociétales, démographie ...

Ainsi, alors que le volume de primes de l'assurance vie individuelle s'est accru au cours des dix dernières années (dans le sillage de la croissance de la population totale), celui de l'assurance vie collective a nettement reculé (en dépit d'un étoiement de la population active). Les causes de ces évolutions contraires sont multiples. L'évolution démographique et le vieillissement de la population mettent sous pression le système de prévoyance. De nouvelles solutions d'assurance s'imposent.

... et détérioration des conditions d'exercice

Par ailleurs, au regard des conditions d'exercice dans le domaine de la prévoyance professionnelle en général (taux de conversion LPP, taux d'intérêt LPP) et dans l'assurance vie collective en particulier (quote-part minimale, exigences de solvabilité), il devient de plus en plus difficile de proposer des solutions d'assurance complète.

Assurance-vie

Aperçu du marché

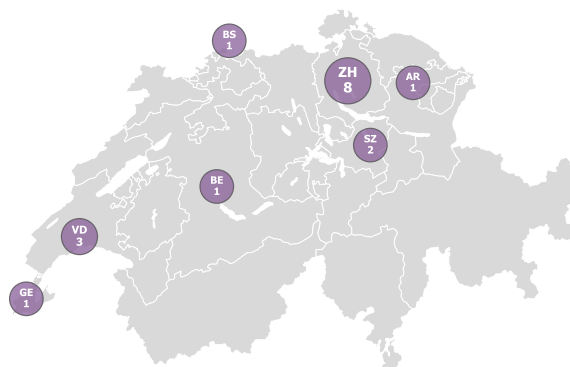
Zurich, la capitale des assureurs-vie

Si les sièges sociaux des assureurs-vie sont répartis dans toute la Suisse, une nette concentration régionale s'observe néanmoins. La majeure partie est domiciliée dans quelques cantons seulement, le pôle économique de Zurich arrivant clairement en tête. En Suisse romande, le canton de Vaud et la ville de Lausanne s'affirment comme des centres névralgiques.

Remarque sur la statistique: le nombre de sièges sociaux des assureurs-vie est généralement sous-estimé, car les assureurs multibranches sont souvent comptabilisés avec les assureurs non-vie.

Répartition régionale des assureurs-vie

Nombre d'assureurs-vie* assujettis à la FINMA par canton d'établissement du siège social, en 2023



Source: OFS (STATENT), calculs et schéma de l'ASA

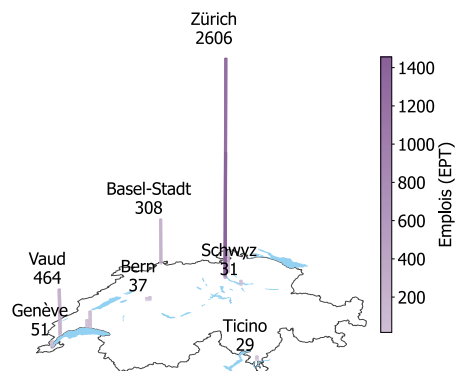
Emploi concentré dans les agglomérations urbaines

L'emploi de l'assurance-vie se concentre également dans les agglomérations urbaines. Le taux d'emploi est particulièrement élevé là où le secteur financier occupe une place prépondérante, à savoir Zurich, Bâle et la région du lac Léman.

Remarque sur la statistique: le nombre d'emplois dans la branche de l'assurance-vie est généralement sous-estimé, car les collaborateurs des assureurs multibranches sont comptabilisés dans un seul secteur d'activité par site, habituellement en assurance non-vie.

Emploi au niveau régional

Emplois (EPT) en assurances-vie par 5 km² ainsi que total pour les cantons cumulant le plus d'emplois, en 2023



Source: OFS (STATENT), calculs et schéma de l'ASA

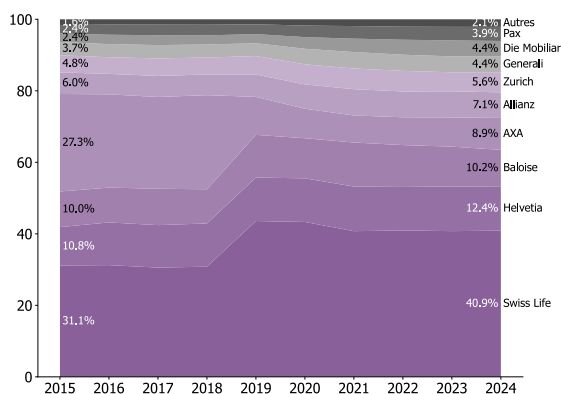
Marché consolidé affichant une dynamique de croissance limitée

Le marché de l'assurance-vie s'affirme comme un marché mature et bien établi, n'ayant connu que peu de changements structurels au cours des dix dernières années. Le recul du volume des primes, les difficultés posées par l'évolution démographique et une réglementation contraignante freinent la dynamique de croissance et d'innovation sur ce marché. En conséquence, l'intensité de la concurrence y demeure globalement modérée.

Un changement majeur est survenu en 2019 avec l'abandon par AXA des affaires d'assurance complète. Le volume d'affaires a été repris par les assureurs vie existants. Dans l'ensemble, cela a entraîné une baisse du volume des primes brutes, sans toutefois modifier fondamentalement la structure du marché.

Parts de marché de l'assurance-vie

Primes brutes émises (en %) des assureurs-vie assujettis à la FINMA



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

«Au global, le système des trois piliers demeure le point fort de la prévoyance vieillesse suisse. Il n'en rencontre pas moins d'importantes difficultés.»



Patric Olivier Zbinden

Directeur de l'assurance vie et prévoyance chez Helvetia et président du comité Vie à l'ASA

L'assurance-vie s'affirme comme un pilier porteur de la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité en Suisse. Même si elle a enregistré un volume global de primes pratiquement inchangé entre 2021 et 2025, son marché a toutefois été le théâtre de changements notables, dont pour l'essentiel, un recul du volume des primes en vie collective et la reprise de la croissance en vie individuelle.

L'assurance vie collective est depuis des années en proie à des tensions d'ordre structurel. Le taux d'intérêt minimal LPP et le taux de conversion LPP y jouent un rôle central. De 2015 à 2025, le taux d'intérêt minimal s'établissait généralement nettement au-dessus des taux d'intérêt au comptant, c'est-à-dire des taux effectivement réalisables sur le marché avec des placements sûrs s'inscrivant sur la durée. En parallèle, le taux de conversion légal est de moins en moins adapté face à l'allongement de l'espérance de vie. Il devient ainsi plus difficile de proposer des garanties sur le temps long.

Sans compter que la quote-part minimale de distribution (*legal quote*) et les exigences de solvabilité restreignent la marge de manœuvre des prestataires. Conçues pour protéger la clientèle, elles n'en compliquent pas moins les affaires d'assurance complète dans les conditions d'exercice actuelles. Bien que la demande de solutions d'assurance complète persiste, une partie du marché s'oriente vers des solutions semi-autonomes. Cela explique la diminution du volume des primes en assurance vie collective, surtout du fait de la disparition des primes d'épargne.

La situation évolue différemment en assurance vie individuelle. La prévoyance privée n'obéit à aucune prescription légale portant sur une rémunération minimale ou un taux de conversion minimal. Elle offre ainsi davantage de flexibilité. Les assurances-vie liées à des participations, en particulier, se sont imposées comme des moteurs de croissance: la part d'épargne dépend de l'évolution d'un actif ou d'un indice. La clientèle peut ainsi davantage profiter des opportunités offertes par les marchés financiers, mais doit également assumer les baisses de valeur.

Au global, le système des trois piliers demeure le point fort de la prévoyance vieillesse suisse. Il n'en rencontre pas moins d'importantes difficultés. Dans le premier pilier, l'âge de référence pour la retraite est bien trop rigide et met l'AVS sous pression. Dans le deuxième pilier, le taux de conversion demeure trop élevé en LPP obligatoire et pèse sur la pérennité de son financement. Les institutions de prévoyance et les assureurs-vie se sont adaptés en conséquence: le prix à payer est une moindre diversité des offres, des garanties restreintes et des redistributions étrangères à la logique du système.

Pour la stabilité de la prévoyance professionnelle, il est toutefois essentiel que le cadre réglementaire ne se détériore pas davantage. C'est à cette seule condition que l'assurance collective continuera de remplir ses divers rôles: porteuse de risques fiable, partenaire des entreprises et pôle de stabilité pour les personnes assurées.

Assurance-vie

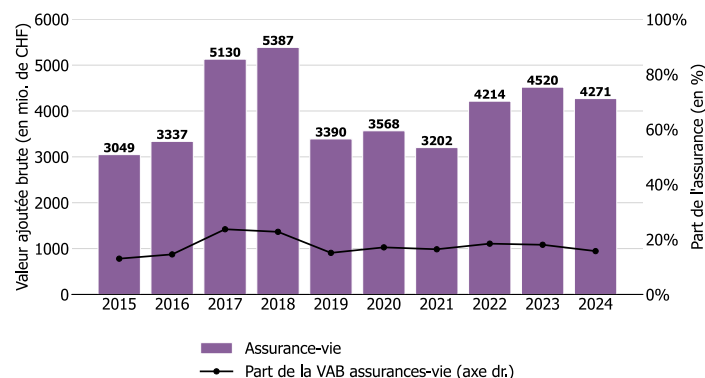
Valeur ajoutée

Valeur ajoutée stable et part de la branche constante

En 2024, les assureurs-vie suisses ont généré une valeur ajoutée nominale de près 4,3 milliards de francs. Cette dernière s'est montrée volatile au fil des ans. La part de l'assurance-vie sur la valeur ajoutée totale du secteur de l'assurance est demeurée relativement stable et s'élevait dernièrement à 16 pour cent environ.

Valeur ajoutée nominale

Valeur ajoutée brute nominale (en mio. de CHF) et part sur la valeur ajoutée brute nominale du secteur de l'assurance



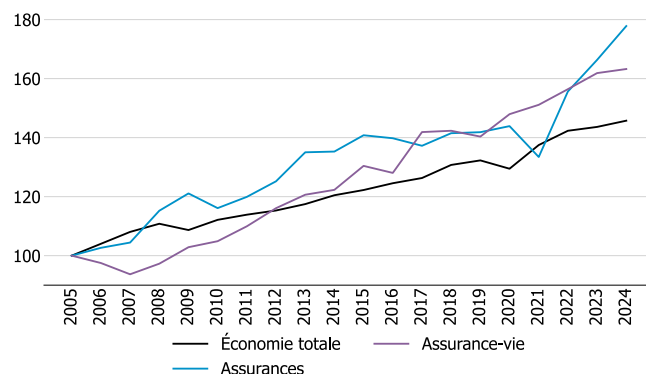
Source: OFS (CN), calculs et schéma de l'ASA

Sur le temps long, l'assurance-vie croît plus fortement que l'économie dans son ensemble

Au cours des 20 dernières années, la valeur ajoutée de l'assurance-vie exprimée en termes réels a progressé nettement plus fortement que celle de l'économie dans son ensemble.

Évolution de la valeur ajoutée

Croissance de la valeur ajoutée brute en termes réels, résultats indexés (2005 = 100)



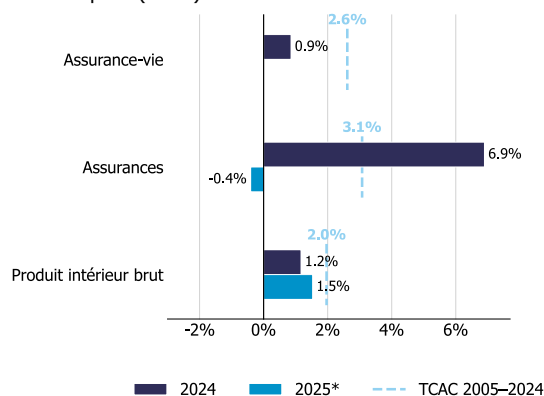
Source: OFS (CN), calculs et schéma de l'ASA

Un peu moins bien que la moyenne sectorielle, nettement mieux que l'économie

La dynamique de croissance a un peu ralenti ces dernières années. Sur le temps long, le taux de croissance annuel composé (TCAC) est supérieur à celui de l'économie dans son ensemble. Porté par la forte croissance de l'assurance non-vie, le secteur de l'assurance dans son ensemble a toutefois connu une croissance encore légèrement supérieure.

Taux de croissance

Croissance de la valeur ajoutée brute en termes réels (en %) et taux de croissance annuel composé (TCAC)



Source: OFS (CN), calculs et schéma de l'ASA

* Pour 2025, les chiffres disponibles portent uniquement sur les assurances et le produit intérieur brut.

Assurance-vie

Emploi et productivité du travail

Les assureurs-vie emploient 4100 personnes en équivalents plein temps

En Suisse, les assureurs-vie emploient 4100 personnes (EPT). Avec une part de 9,3 pour cent de l'emploi total du secteur de l'assurance, les assureurs-vie, à l'instar des réassureurs, n'en représentent qu'une faible portion. Cela témoigne de l'efficacité de leurs processus et se reflète également dans leur productivité.

Remarque sur la statistique: la statistique sous-estime généralement le nombre d'emplois dans la branche de l'assurance-vie, car les collaborateurs des assureurs multibranches sont comptabilisés dans un seul secteur d'activité par site, habituellement en assurance non-vie.

L'évolution de l'emploi suit celle de l'économie dans son ensemble

Ces dix dernières années, l'emploi en assurance-vie s'est globalement étoffé et a suivi l'évolution de la courbe de l'emploi de l'économie dans son ensemble. À long terme, on observe une tendance clairement positive, qui a connu une évolution supérieure à la moyenne au cours des quatre dernières années.

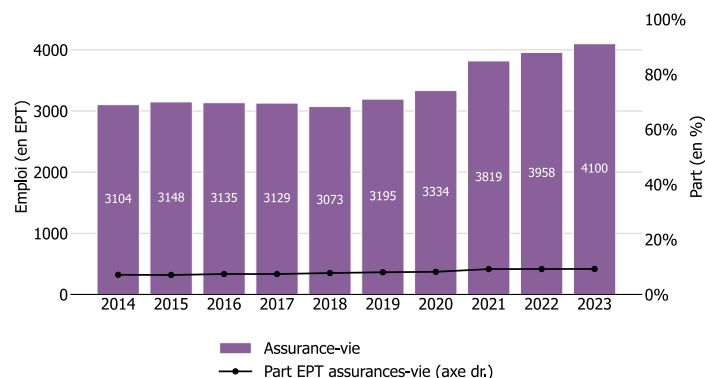
Productivité du travail supérieure à la moyenne

Les assureurs-vie enregistrent une productivité du travail élevée. En 2024, elle s'élevait à 1 million de francs par emploi à plein temps, soit environ 5,5 fois la moyenne suisse.

Lors de l'interprétation des résultats, il convient de tenir compte de l'effet statistique sur l'emploi évoqué précédemment; la productivité affichée de l'assurance non-vie peut s'en trouver surestimée.

Beschäftigung

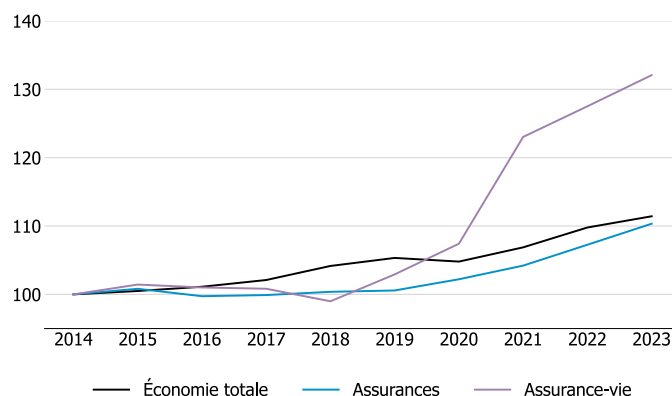
Beschäftigung im Vollzeitäquivalent (FTE) bei Lebensversicherungen sowie Anteil an der Beschäftigung in der Versicherung



Source: OFS (STATENT), calculs et schéma de l'ASA

Évolution de l'emploi

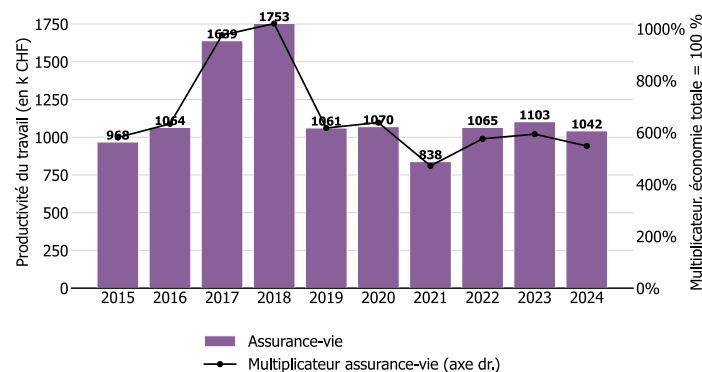
Emploi en équivalents plein temps (EPT), résultats indexés (2014 = 100)



Source: OFS (STATENT), calculs et schéma de l'ASA

Productivité du travail

Valeur ajoutée brute nominale par équivalent plein temps (en milliers de francs)



Source: OFS (STATENT, CN), calculs et schéma de l'ASA

Assurance-vie

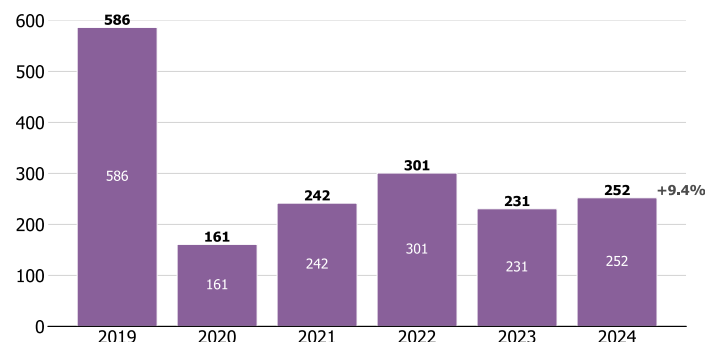
Impôts, investissements et exportations

Des contribuables de poids

Les assurances versent des impôts sur leurs bénéficiaires et leurs fonds propres à la Confédération, aux cantons et aux communes. En 2024, les assureurs-vie ont acquitté 252 millions de francs d'impôts sur les bénéfices et le capital.

Impôts

Impôts directs acquittés par les assureurs-vie* (en mio. de CHF)



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

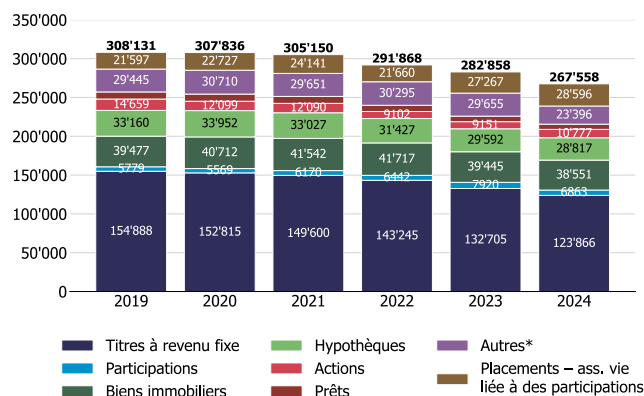
* hors succursales d'assureurs étrangers

Investissements de plus de 260 milliards de francs

Ces cinq dernières années, les placements de capitaux des assureurs-vie se sont inscrits en recul. De son côté, l'allocation des actifs ne présente pas de grande variation et demeure largement diversifiée. Les titres à revenu fixe constituent la principale catégorie de placements et sont complétés dans des proportions moindres par les biens immobiliers, les hypothèques ainsi que d'autres positions encore.

Placements de capitaux

Placements (en mio. de CHF) des assureurs-vie** assujettis à la FINMA



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* placements collectifs, placements alternatifs et autres placements de capitaux

** hors succursales d'assureurs étrangers

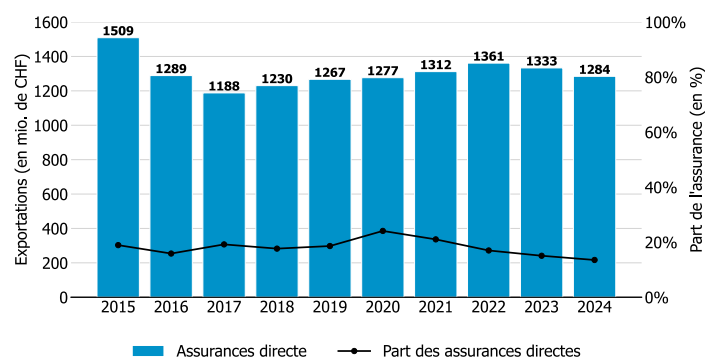
Recettes constantes grâce aux exportations

Les assureurs directs se concentrent essentiellement sur les affaires domestiques. En conséquence, les activités qu'ils mènent à l'international depuis la Suisse sont nettement moins importantes que celles du secteur de la réassurance. À l'étranger, ils exercent généralement leurs activités directement depuis le marché-cible via des filiales ou des succursales locales.

En 2024, les assureurs directs (assurances non-vie et assurances-vie) ont réalisé un chiffre d'affaires à l'exportation de 1284 millions de francs grâce à leurs services d'assurance directe. Cela représente 13,5 pour cent des exportations de services d'assurance, ce qui en fait le deuxième secteur d'exportation du secteur suisse de l'assurance.

Exportations

Exportations d'assurances directes* (en mio. de CHF) et part sur les exportations suisses de services d'assurance



Source: BNS, calculs et schéma de l'ASA

* assurances non-vie et assurances-vie

Assurance-vie

Prévoyance professionnelle

L'espérance de vie progresse en Suisse

L'augmentation de l'espérance de vie en Suisse met la prévoyance vieillesse à rude épreuve, une situation encore aggravée par la baisse du taux de fécondité. Dans le premier pilier (système par répartition), le rapport entre cotisants et bénéficiaires de rentes se détériore, tandis que dans le deuxième pilier (système par capitalisation), il s'agit de garantir le financement des rentes sur des durées de perception plus longues.

Le taux de conversion minimal du régime obligatoire selon la LPP (6,8 pour cent) ne reflète pas suffisamment l'allongement de l'espérance de vie et est nettement trop élevé par rapport aux réalités démographiques et aux conditions financières.

Longue période de faiblesse des taux

Parallèlement à l'allongement de l'espérance de vie, le contexte financier a considérablement évolué. La longue période de faiblesse des taux d'intérêt a énormément réduit les rendements possibles, en particulier pour les placements peu risqués. En outre, le taux d'intérêt minimal LPP est parfois supérieur au rendement réalisable sur le marché, ce qui en complique inévitablement le financement.

Les assureurs-vie investissent une part importante de leurs capitaux dans des titres à revenu fixe, des biens immobiliers et des hypothèques (voir Placements de capitaux). Au regard de cette stratégie de placement défensive, la situation bénéficiaire est sensible à l'évolution des taux. Même si les taux sont repartis à la hausse depuis quelques temps, le niveau des taux d'intérêt en Suisse demeure faible en comparaison internationale.

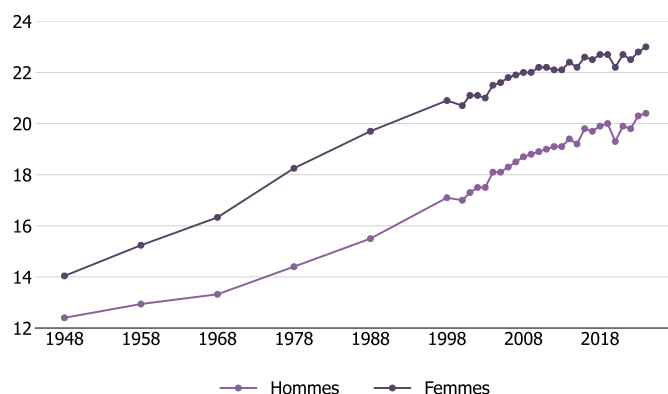
Transfert vers les solutions d'assurance semi-autonome

Les assureurs-vie jouent un rôle essentiel dans le cadre du deuxième pilier pour les PME. Dans ce contexte, un transfert structurel s'observe de l'assurance complète classique vers des solutions semi-autonomes. Les conditions d'exercice défavorables rendent les assurances complètes moins attractives. Cela se reflète également dans les données relatives au volume des primes: ce dernier s'inscrit en recul en assurance vie collective.

En outre, le rôle majeur des assureurs-vie en matière de couverture des risques (décès, invalidité et retraite) demeure stable. Le glissement vers des solutions semi-autonomes traduit un processus d'adaptation à l'évolution des conditions d'exercice au niveau économique.

Espérance de vie à partir de 65 ans

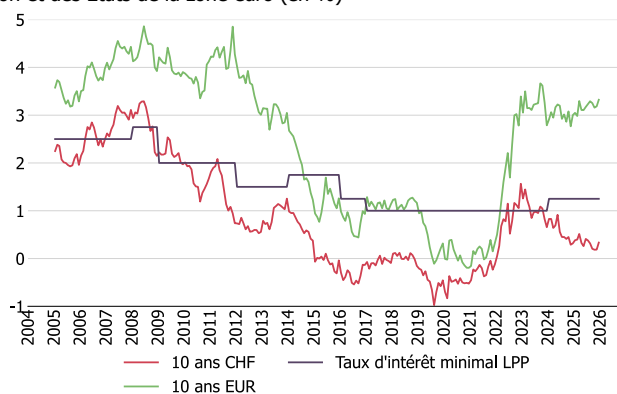
Espérance des femmes et des hommes à partir de 65 ans



Source: OFS (BEVNAT, ESPOP, STATPOP), calculs et schéma de l'ASA, dernières données 2024

Taux d'intérêt minimal LPP et taux d'intérêt au comptant

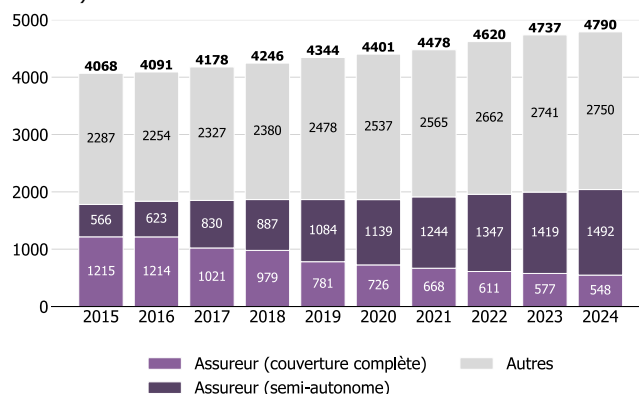
Taux d'intérêt minimal LPP et taux au comptant des obligations de la Confédération et des États de la zone euro (en %)



Source: BNS, calculs et schéma de l'ASA, dernières données 4^e trimestre 2025

Nombre d'assurés en prévoyance professionnelle

Nombre de personnes actives assurées en prévoyance professionnelle (en milliers)



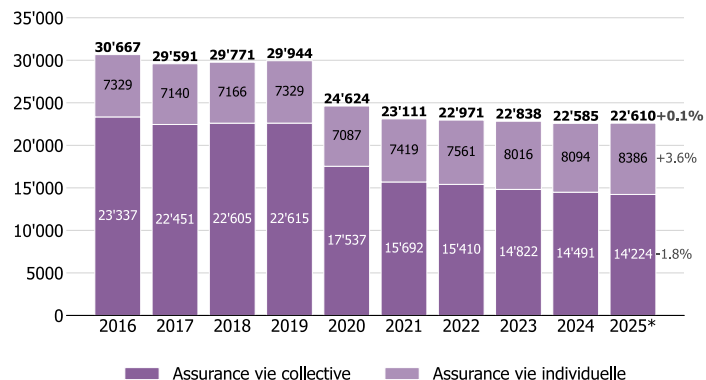
Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Assurance-vie

Primes et paiements

Primes Assurance-vie

Primes brutes émises (en mio. de CHF)

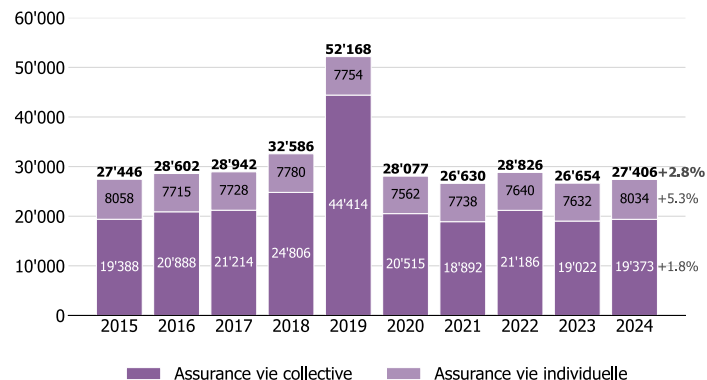


Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* extrapolation de l'ASA pour 2025 reposant sur 100% des parts de marché

Paiements Assurance-vie

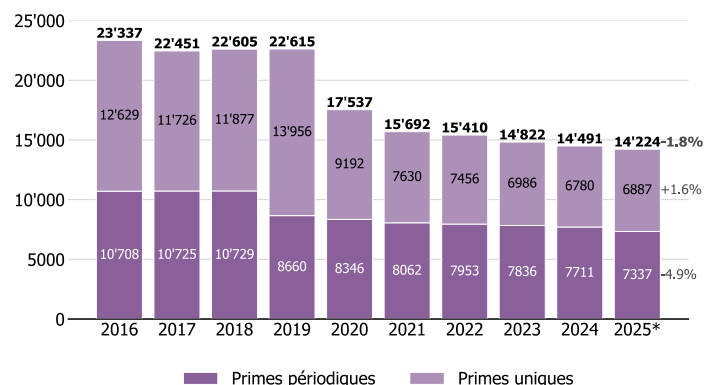
Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF)



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Primes Assurance vie collective

Primes brutes émises (en mio. de CHF)

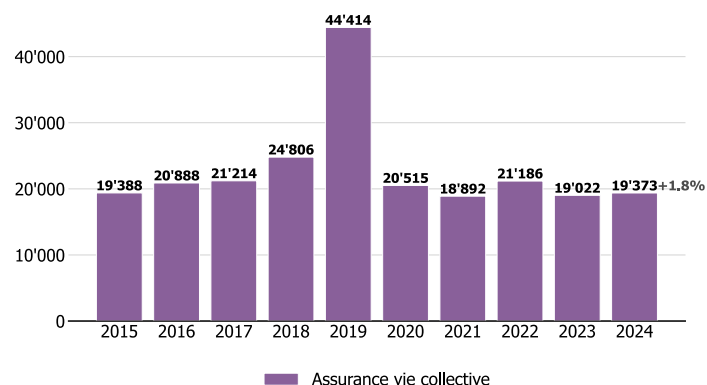


Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* extrapolation de l'ASA pour 2025 reposant sur 100% des parts de marché

Paiements Assurance vie collective

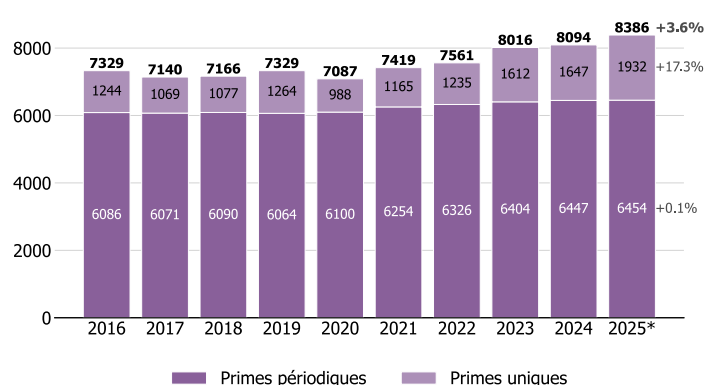
Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF)



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Primes Assurance vie individuelle

Primes brutes émises (en mio. de CHF)

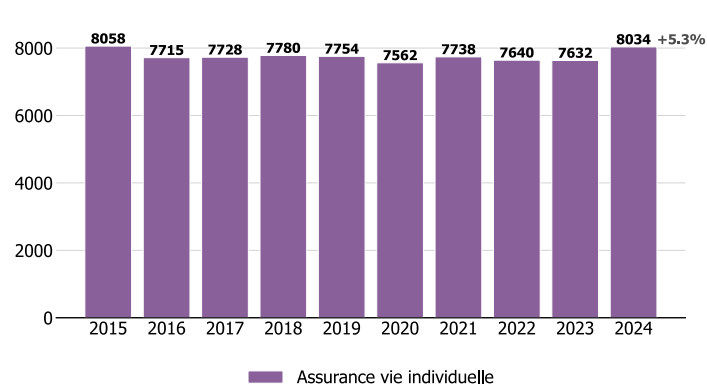


Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* extrapolation de l'ASA pour 2025 reposant sur 99% des parts de marché

Paiements Assurance vie individuelle

Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF)



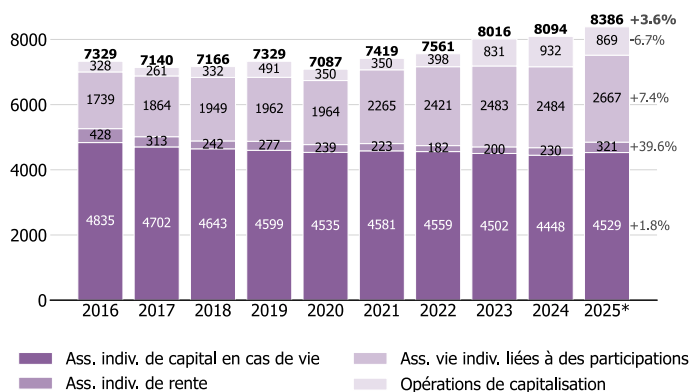
Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Assurance-vie

Primes et paiements

Primes Assurance vie individuelle

Primes brutes émises (en mio. de CHF)

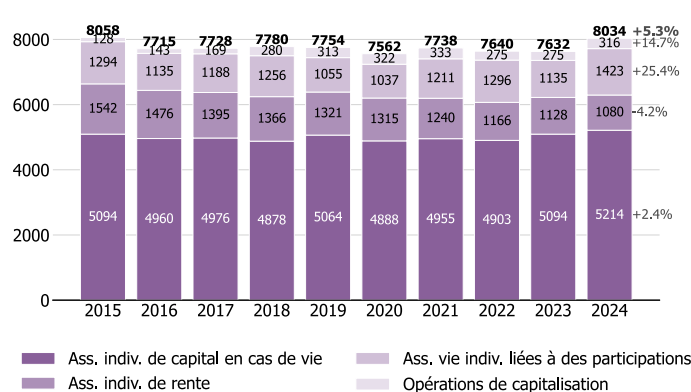


Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* extrapolation de l'ASA pour 2025 reposant sur 99% des parts de marché

Paiements Assurance vie individuelle

Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF)



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Réassurance

45 compagnies de réassurance

sont domiciliées en Suisse – 23 assujetties à la FINMA,
22 succursales de réassureurs étrangers¹



4,06 mrds de CHF

de valeur ajoutée générée en 2024²

2276 emplois à plein temps

au sein des réassurances suisses en 2023³



60,0 mrds de CHF

de volumes de primes à l'échelle
mondiale émises en Suisse en
2024¹



101,8 mio. de CHF

de paiements pour sinistres
chaque jour en 2024¹



7,46 mrds de CHF

de volumes d'exportations de services de
réassurance suisses en 2024⁴

Sources: 1. FINMA, 2. OFS (CN), 3. OFS (STATENT), 4. BNS

Réassurance

Capacité pour les risques majeurs par une diversification à l'échelle mondiale

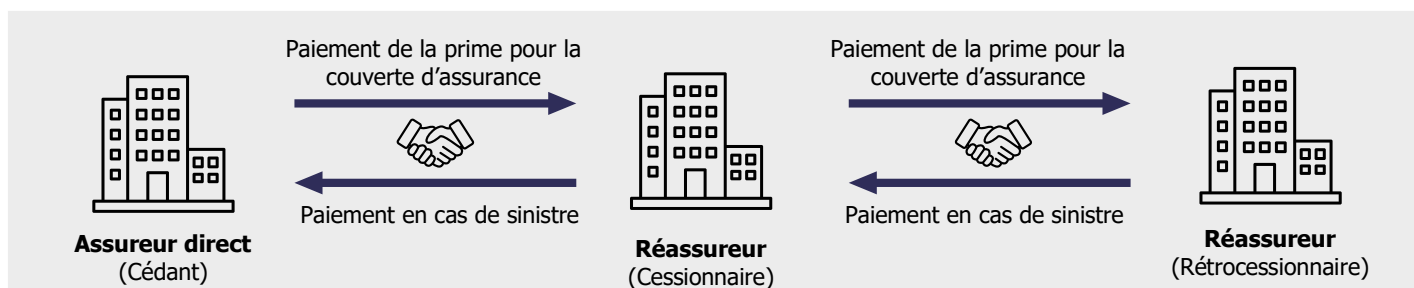
La Suisse, et en particulier la région de Zurich, relève des principales places de réassurance dans le monde. Outre les réassureurs suisses, un certain nombre de réassureurs internationaux sont représentés en Suisse par le biais de leurs filiales et de leurs succursales. Ces deux dernières décennies, quelques nouveaux réassureurs se sont établis en Suisse.

Les assureurs des assureurs

Les réassurances assurent les assurances. Les affaires de réassurance relèvent donc du *business-to-business*: les réassureurs n'ont a priori pas de contact direct avec les personnes ou les entreprises assurées. Ils sont donc largement méconnus en Suisse, à l'exception de Swiss Re.

Les risques locaux sont couverts à l'échelle mondiale.

Le modèle économique des réassurances repose sur une diversification des risques à l'échelle mondiale laquelle est, de fait, plus prononcée que celle des assurances directes. Elles exercent dans toutes les branches, aussi bien en assurance de dommages qu'en assurance-vie ou en assurance-maladie. Le principal objectif des réassureurs consiste dans le fait de minimiser le risque des assureurs directs: la prise en charge d'une partie des sinistres contribue ainsi à la stabilisation des résultats de ces derniers. Par ailleurs, comme la réassurance permet aux assureurs directs de réduire leurs réserves de capital-risque, ils sont dès lors en mesure d'utiliser le capital disponible avec une efficacité accrue. Outre l'expertise en matière de risques et la capacité financière nécessaire à la prise en charge de ces risques, la stabilité financière et la solvabilité du réassureur sont également importantes. Les réassureurs aussi peuvent couvrir leurs propres risques et se réassurer eux-mêmes. Cela s'appelle la rétrocession.



Encouragement des partenariats public-privé

En outre, les réassureurs assument une fonction consultative auprès des gouvernements et aident ces derniers à identifier les risques en amont ainsi qu'à les maîtriser en appliquant des solutions sur mesure. Pour les risques majeurs justement, comme les catastrophes naturelles, la collaboration entre les États et le secteur de la (ré)assurance s'exerce à l'échelle mondiale.

Rayonnement mondial depuis la Suisse

Nombre de réassureurs actifs à l'international exercent depuis la Suisse d'où ils exportent leurs services dans le monde entier afin de diversifier le mieux possible les risques à leur charge. En 2024, les services d'assurance représentaient près de six pour cent des exportations suisses de services d'après la BNS. En la matière, il s'agit essentiellement de services de réassurance.

Importance d'un accès aux marchés internationaux et à une main d'œuvre qualifiée ainsi que d'une réglementation mesurée

La mobilité des compagnies de réassurance attise la concurrence entre les différentes places mondiales. Pour arriver à attirer les réassureurs, ces dernières doivent surtout leur offrir un accès le plus libre possible aux marchés mondiaux. Une réglementation et une surveillance compatibles au niveau international et adaptées au modèle économique des réassureurs sont également incontournables. Il nous faut aussi pouvoir nous appuyer sur un marché du travail dynamique nous permettant de recruter facilement du personnel qualifié en provenance de Suisse et de l'étranger.

Réassurance

Marché mondial de la réassurance

La Suisse, une place de réassurance de premier plan

Les principales places financières dominent le secteur mondial de la réassurance et constituent des plaques tournantes essentielles pour la couverture des risques majeurs. La stabilité politique, économique et réglementaire de la place Suisse ainsi que son bon raccordement au reste du monde et son fort pouvoir d'attraction pour la main-d'œuvre qualifiée en font l'un des principaux pôles mondiaux de réassurance. L'Allemagne, les Bermudes et le Royaume-Uni constituent d'autres plaques tournantes importantes pour les réassureurs. Les États-Unis revêtent une importance capitale, notamment en raison de leur volume élevé d'assurances directes.

Quelques acteurs mondiaux dominent le marché de la réassurance

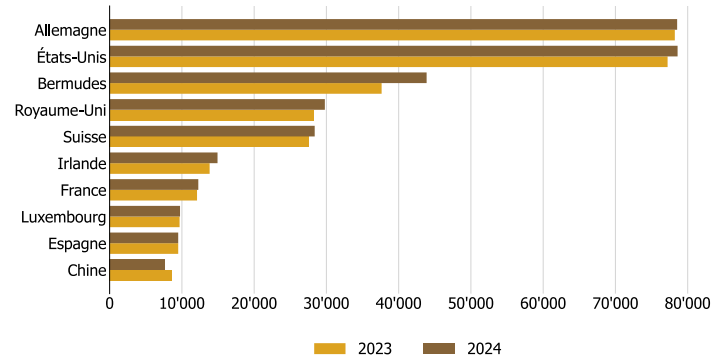
La concentration est élevée sur le marché mondial de la réassurance: les dix principaux groupes de réassurance génèrent près de trois quarts du volume des primes des 40 réassureurs les plus importants, et les cinq plus grands la moitié à eux seuls. Le marché se structure donc autour d'un petit nombre de grands acteurs qui se livrent une concurrence des plus féroces. Aucun d'entre eux ne sort néanmoins du lot. Bien au contraire, ces quelques acteurs majeurs s'opposent à une multitude de petits offrants dont les parts de marché sont très dispersées.

Les réassureurs suisses sont orientés à l'international

Une grande partie des primes de réassurance comptabilisées en Suisse sont émises à l'étranger. Cela illustre la forte orientation internationale de la place de réassurance suisse et son importance sur le marché mondial. D'où l'intérêt capital pour les réassureurs d'un accès le plus libre possible aux marchés internationaux.

Primes de réassurance au niveau mondial

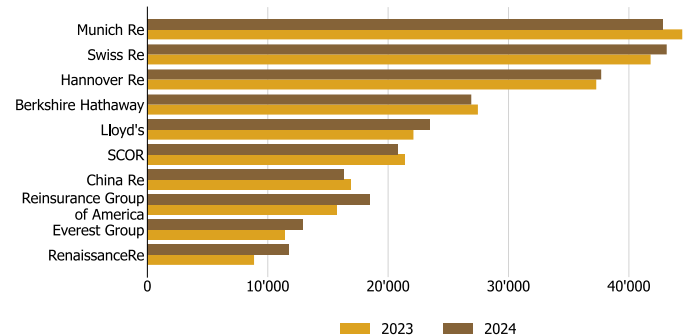
Les dix pays générant le plus de primes de réassurance (en mio. d'USD)



Source: S&P Global Reinsurance Highlights 2025

Les plus grands réassureurs mondiaux

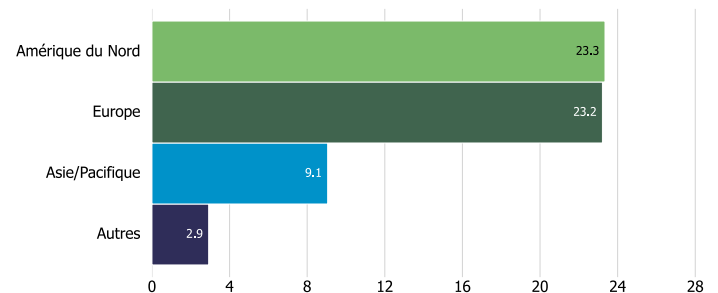
Les dix principaux groupes de réassurance en termes de primes brutes (en mio. d'USD)



Source: S&P Global Reinsurance Highlights 2025

Volume de primes suisses par continent

Primes brutes émises (en moi. de CHF) des réassureurs assujettis à la FINMA par continent, 2024



Source: FINMA

Réassurance

Marché suisse de la réassurance

La ville de Zurich: une plaque tournante pour les réassureurs

Au regard de leur répartition géographique, les réassureurs affichent une nette concentration dans l'agglomération zurichoise. Comme les réassureurs opèrent dans le secteur *business-to-business*, ils y bénéficient de la proximité des entreprises et des prestataires de services financiers ainsi que d'une bonne desserte par les transports internationaux.

Il est également frappant de constater que près de la moitié des réassureurs exerçant en Suisse sont des succursales de compagnies de réassurance étrangères. Ce phénomène met en évidence l'attractivité de la Suisse, y compris pour les groupes de réassurance étrangers.

La réassurance génère des emplois hautement qualifiés, essentiellement à Zurich

Reflète de la densité des entreprises, l'emploi se concentre aussi dans l'agglomération zurichoise. Ce regroupement régional des emplois souligne le rôle capital joué par ce site et reflète la proximité de la place financière ainsi que l'accès à un vaste vivier de main-d'œuvre hautement qualifiée.

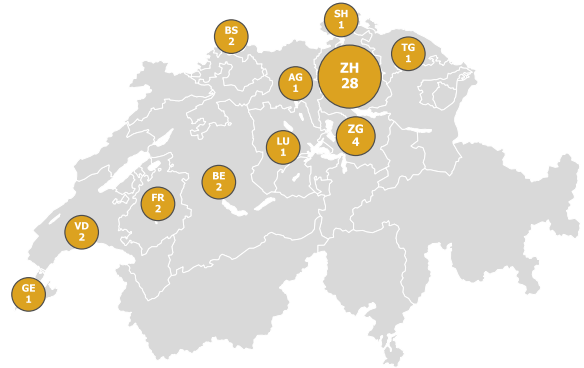
Marché fortement concurrentiel et dont la composition évolue

Le nombre de réassureurs est demeuré stable au fil des ans (46 entreprises en 2015, 45 en 2024). Cette constance témoigne du caractère durablement compétitif de la place financière. La structure du marché a toutefois clairement évolué: 40 pour cent du marché de 2015 n'étaient pas couverts par les réassureurs leaders aujourd'hui.

Le capital des réassureurs est mobile et n'est donc pas lié à la place suisse. Ces dernières années, ils ont procédé à des adaptations structurelles, délocalisé certaines activités, voire transformé des sociétés en succursales, lesquelles ne relèvent plus de la FINMA et ne sont donc plus prises en compte dans les statistiques.

Répartition régionale des sièges

Nombre de compagnies de réassurance* en fonction du canton d'établissement du siège, en 2023

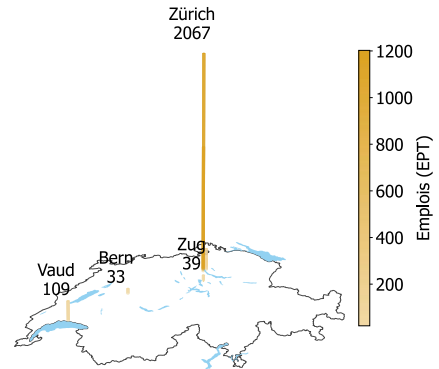


Source: OFS (STATENT), calculs et schéma de l'ASA

* y compris les succursales de réassurances étrangères, à l'exclusion des captives

Emploi au niveau régional

Emplois (équivalents plein temps) en réassurance*, par 5 km² ainsi que total pour les cantons comptant le plus d'emplois, en 2023

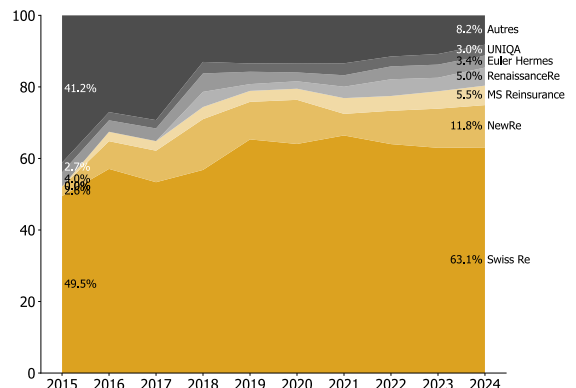


Source: OFS (STATENT), calculs et schéma de l'ASA

* y compris les succursales de réassurances étrangères, à l'exclusion des captives

Parts de marché de la réassurance suisse

Primes brutes émises (en %), au niveau mondial, des réassureurs assujettis à la FINMA



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

«La réassurance, garante de la stabilité économique, car elle rend les risques majeurs supportables et favorise ainsi les investissements.»



Thomas Braune

CEO de NewRe et président du comité Réassurance de l'ASA

La réassurance joue un rôle central dans le système financier mondial, car elle protège les assureurs directs des sinistres majeurs, une menace existentielle pour eux. Elle permet par exemple d'amortir les coûts des risques industriels, des catastrophes naturelles, des épidémies ou des cyberrisques qu'une compagnie d'assurances ne saurait assumer à elle seule. Du fait du partage des risques avec les réassureurs, ces charges se trouvent non seulement garanties, mais aussi plus largement réparties grâce à une diversification à l'international, toutes régions et tous secteurs confondus.

Les dommages causés par les catastrophes naturelles et ainsi assurés à l'échelle mondiale s'élèvent régulièrement à plus de 100 milliards de dollars américains par an. Avec le changement climatique, les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les sécheresses, les inondations ou les tempêtes se multiplient. Le secteur de la réassurance s'efforce d'attirer l'attention sur cette évolution depuis les années 1970.

Les dommages naturels n'épargnent pas non plus la Suisse. De nombreuses régions sont exposées aux tremblements de terre ou touchées par des inondations. L'industrie mondiale de la réassurance contribue de manière significative à l'amortissement financier de ces risques ainsi que d'autres sinistres majeurs – tels que les tempêtes qui balayent l'Europe en hiver.

Par ailleurs, les réassureurs développent de nouvelles couvertures d'assurance à l'intention des secteurs économiques innovants. Ces dernières années, des solutions ont notamment vu le jour pour les énergies renouvelables ou les cyberrisques. À l'heure actuelle, l'intelligence artificielle et ses besoins d'infrastructure à l'échelle mondiale sont sous les feux des projecteurs, en particulier les centres de données impliquant jusqu'à 20 milliards de dollars américains d'investissements par site.

De plus, en soulageant les assureurs directs d'une partie de leurs risques, les réassureurs leur permettent d'utiliser le capital disponible avec une efficacité accrue, de stabiliser leurs résultats et, ainsi, d'être plus attractifs pour les investisseurs. De fait, les investisseurs en capital-investissement manifestent un intérêt croissant pour les portefeuilles d'assurance à condition que les réassureurs assument une partie des risques.

Pour réussir, une réassurance doit pouvoir disposer de capital et s'appuyer sur une certaine expertise en matière de risques. Ces deux éléments sont disponibles un peu partout dans le monde, ce qui explique l'âpreté de la concurrence entre les différents sites. La position de la Suisse comme l'une des principales places de réassurance se confirme. Sa stabilité politique et économique ainsi que son fort pouvoir d'attraction pour la main d'œuvre étrangère qualifiée sont des atouts majeurs. Or, d'autres sites s'efforcent d'améliorer leurs conditions d'exercice, notamment sur les plans fiscal ou réglementaire. En conséquence, il s'agit de prévenir tout «Swiss finish» afin de ne pas mettre en danger la compétitivité de la Suisse.

Réassurance Valeur ajoutée

Les réassureurs contribuent à 15 pour cent de la valeur ajoutée de l'assurance

En 2024, les réassureurs suisses ont généré une valeur ajoutée de 4060 millions de francs. Les succursales de réassureurs étrangers ayant leur siège en Suisse ne sont malheureusement pas prises en compte par l'OFS, ce qui conduit à une sous-estimation de la valeur ajoutée réelle. Selon l'hypothèse d'une productivité moyenne du travail, les succursales de réassureurs étrangers ont généré quelque 840 millions de francs de valeur ajoutée en 2024.

La valeur ajoutée est fonction des sinistres majeurs et des délimitations statistiques

L'évolution de la valeur ajoutée en prix constants de la réassurance est volatile. D'une part, cela reflète la prise en charge de risques importants tels que les catastrophes naturelles. D'autre part, une partie des fluctuations observées s'explique plutôt par les délimitations statistiques. La statistique officielle ne recense pas l'ensemble des réassureurs ayant établi leur siège en Suisse. Elle ne tient notamment pas compte de la valeur ajoutée générée par les succursales des réassureurs étrangers. Ces dernières années, plusieurs établissements ont changé de structure juridique, ce qui se répercute sur l'évolution considérée.

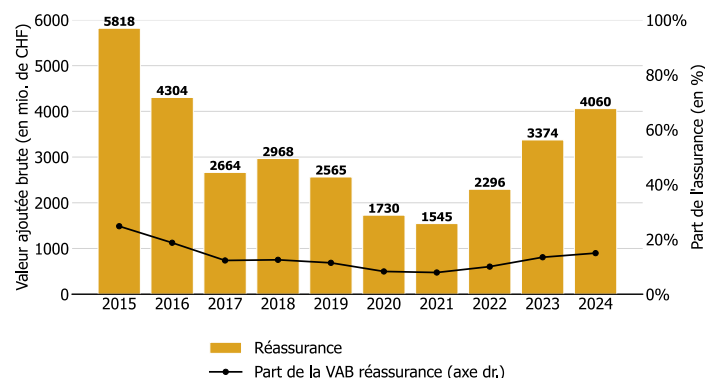
Une évolution volatile accompagnée d'une croissance modérée à long terme

Les taux de croissance enregistrés ces dernières années confirment le caractère volatile du secteur de la réassurance. Ainsi, la forte baisse de la valeur ajoutée brute enregistrée entre 2019 et 2021 a été suivie d'un fort rebond au cours des années suivantes (voir graphique ci-dessus).

Sur le temps long, la croissance a été globalement modérée: le taux de croissance annuel composé (TCAC) s'est établi à 1,1 pour cent environ pour la période comprise entre 2005 et 2024.

Valeur ajoutée nominale

Valeur ajoutée brute nominale (en mio. de CHF) des réassureurs suisses* et part sur la valeur ajoutée brute nominale des assurances

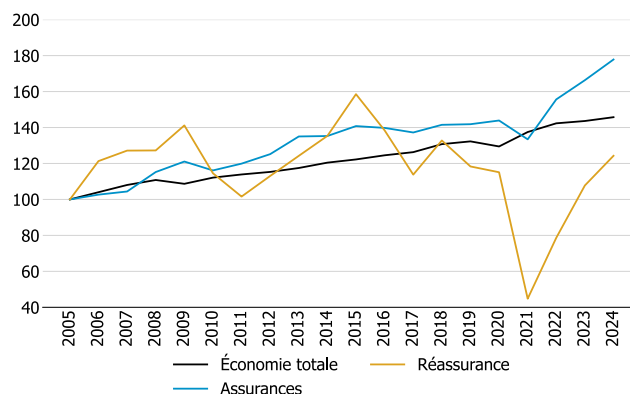


Source: OFS (CN), calculs et schéma de l'ASA

* hors succursales de réassurances étrangères et hors captives

Évolution de la valeur ajoutée

Croissance de la valeur ajoutée brute* en termes réels, indexée (2005 = 100)

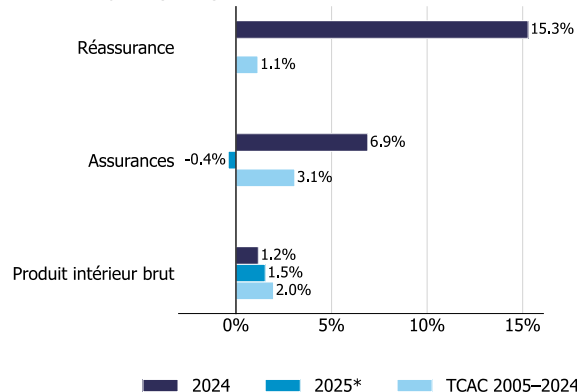


Source: OFS (CN), calculs et schéma de l'ASA

* hors succursales de réassurances étrangères et hors captives

Taux de croissance

Croissance de la valeur ajoutée brute en termes réels (en %) et taux de croissance annuel composé (TCAC)



Source: OFS (CN), calculs et schéma de l'ASA

* Pour 2025, les chiffres disponibles portent uniquement sur les assurances et le produit intérieur brut.

Réassurance

Emploi et productivité du travail

Stabilité de l'emploi, réallocation statistique comprise

En 2023, les compagnies de réassurance comptaient 2276 collaboratrices et collaborateurs (en équivalents plein temps) en Suisse, soit 5,1 pour cent environ des effectifs de l'assurance. Sur ce total, 1576 personnes travaillaient pour les réassureurs suisses et quelque 700 pour des succursales de réassureurs étrangers.

Le recul observé en 2016 s'explique par une réallocation des effectifs au sein de plusieurs réassureurs suisses. Les membres du personnel concernés relèvent désormais de sociétés de services et n'apparaissent plus dans cette statistique. Cette réallocation prise en compte, l'emploi demeure globalement stable.

L'emploi suit la tendance sectorielle

Depuis la réallocation statistique des effectifs en 2016, l'emploi dans la réassurance a dans l'ensemble peu évolué comme en témoigne la représentation indexée. S'il s'est inscrit légèrement en recul jusqu'en 2019, il s'est ensuite redressé au cours des années suivantes. Par rapport au reste de l'économie, la dynamique y est légèrement plus faible, mais son évolution correspond largement à celle du secteur de l'assurance dans son ensemble.

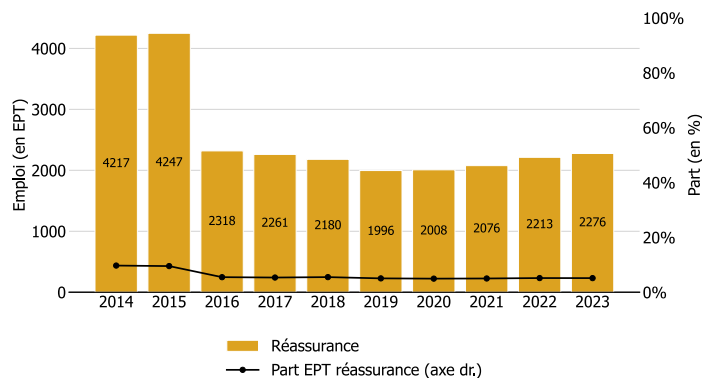
Une productivité plusieurs fois supérieure à la moyenne macroéconomique

D'après les chiffres officiels, la productivité s'élève à 1,78 million de francs par équivalent plein temps en 2024, soit neuf fois plus que la moyenne macroéconomique.

Lors de l'interprétation, il convient de tenir compte des effets statistiques suivants: alors que la valeur ajoutée brute est plutôt sous-estimée, car toutes les succursales n'ont pas été prises en considération, le recensement incomplet des membres du personnel externalisés tend à entraîner une surestimation de la productivité. Au regard des valeurs issues des estimations correspondantes, on obtient une productivité de 1,17 million de francs environ par poste à temps plein (4,9 milliards de francs / 4000 EPT).

Emploi

Emploi en équivalents plein temps (EPT) au sein des réassurances* et part sur l'emploi dans le secteur de l'assurance

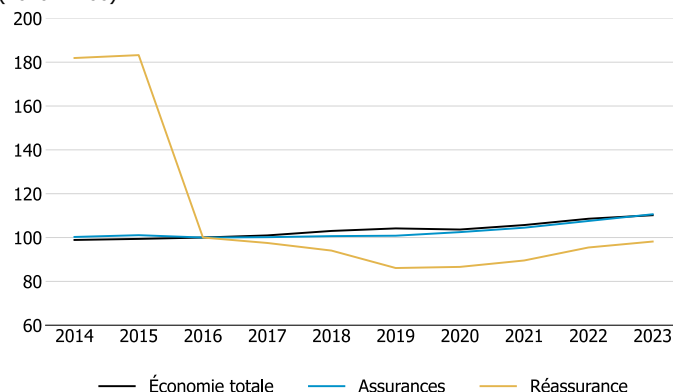


Source: OFS (STATENT), calculs et schéma de l'ASA

* réassureurs assujettis à la FINMA ainsi que succursales de réassureurs étrangers

Évolution de l'emploi

Emploi en équivalents plein temps (EPT) des réassureurs*, résultats indexés (2016 = 100)

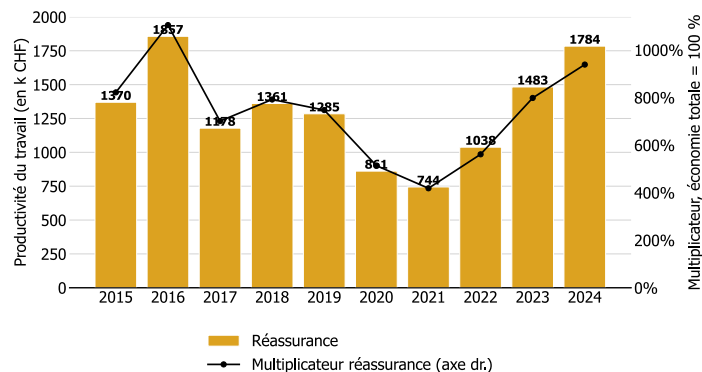


Source: OFS (STATENT), calculs et schéma de l'ASA

* réassureurs assujettis à la FINMA ainsi que succursales de réassureurs étrangers

Productivité du travail

Valeur ajoutée brute nominale par équivalent plein temps (en milliers de francs)



Source: OFS (STATENT, CN), calculs et schéma de l'ASA

Réassurance

Impôts, investissements et exportations

Des contribuables de poids

Les réassureurs acquittent des impôts fédéraux, cantonaux et communaux sur leurs bénéfices et leurs fonds propres. En 2024, leurs impôts sur les bénéfices et le capital se sont élevés à 340 millions de francs. À cela s'ajoutent les impôts des succursales suisses de réassureurs étrangers qui ne sont pas assujetties à la FINMA et ne sont donc pas prises en compte dans ces statistiques.

Les fluctuations des impôts acquittés peuvent avoir différentes explications, notamment les paiements pour sinistres majeurs ainsi que la constitution de réserves. De tels éléments grèvent les bénéfices des entreprises et contribuent à la réduction des impôts à acquitter.

Investissements de 104 milliards de francs

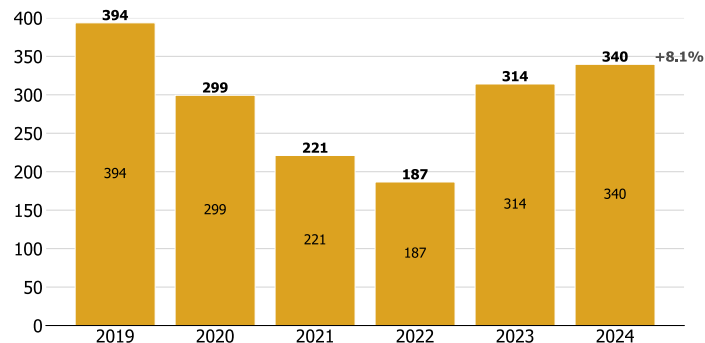
La réassurance est une activité à forte intensité de capital: les réassureurs prennent en charge des risques financiers non négligeables et doivent, pour cela, constituer des réserves et détenir des fonds propres. Une partie de ce capital est investie dans une optique de rentabilité afin de couvrir les engagements à venir. Les activités d'investissement des réassureurs soutiennent l'économie réelle en fournissant des capitaux aux pouvoirs publics et aux entreprises.

La réassurance, moteur des exportations du secteur de l'assurance

En 2024, les services de réassurance représentaient près de 78 pour cent des exportations suisses de services d'assurance et constituaient ainsi, de loin, le poste d'exportation le plus important du secteur. La demande de ces services est fortement tributaire de la conjoncture économique internationale, comme en témoignent les nettes fluctuations du volume des exportations. En comparaison européenne, la Suisse compte parmi les principaux prestataires de services de réassurance.

Impôts

Impôts directs acquittés (en mio. de CHF), réassureurs assujettis à la FINMA*

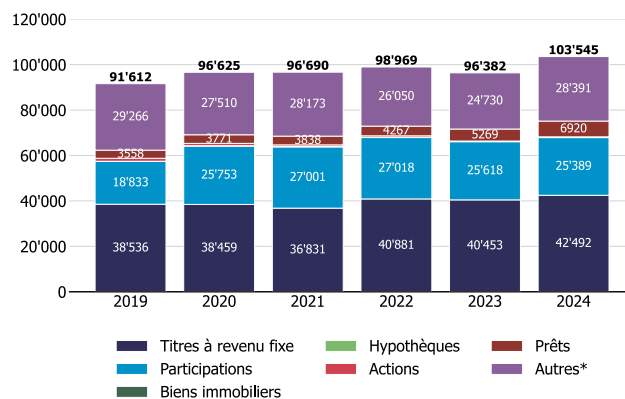


Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* hors succursales d'assureurs étrangers

Placements de capitaux

Placements (en mio. de CHF), réassureurs assujettis à la FINMA**



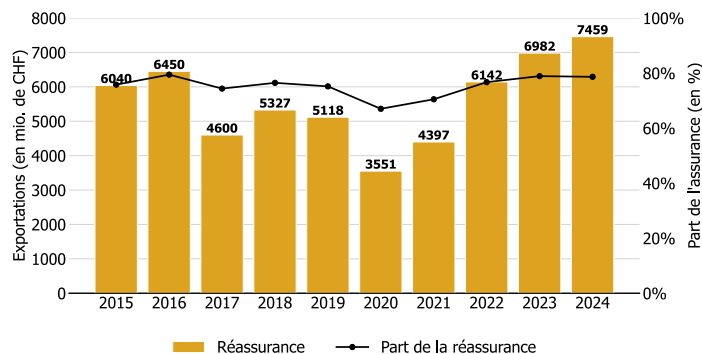
Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* placements collectifs, placements alternatifs et autres placements de capitaux

** hors succursales d'assureurs étrangers

Exportations

Exportations de réassurance (en mio. de CHF) et part des exportations suisses de services d'assurance



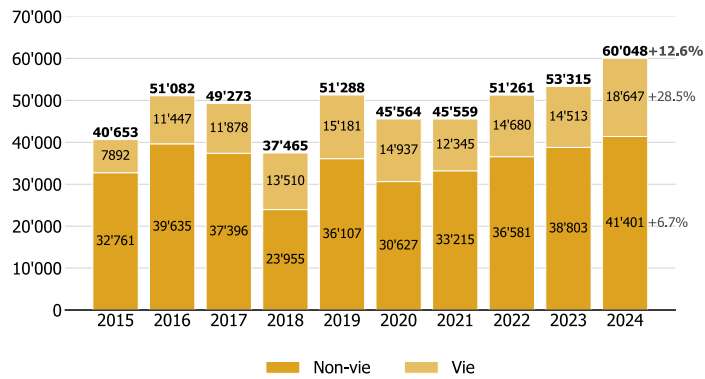
Source: BNS, calculs et schéma de l'ASA

Réassurance

Primes et paiements

Primes de réassurance

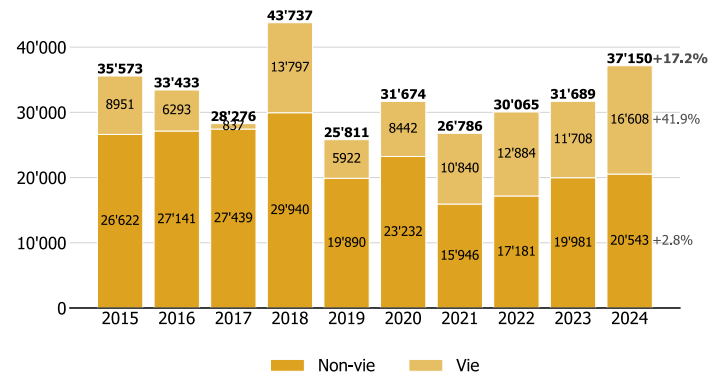
Primes brutes émises (en mio. de CHF), au niveau mondial, réassureurs assujettis à la FINMA



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Paiements de réassurance

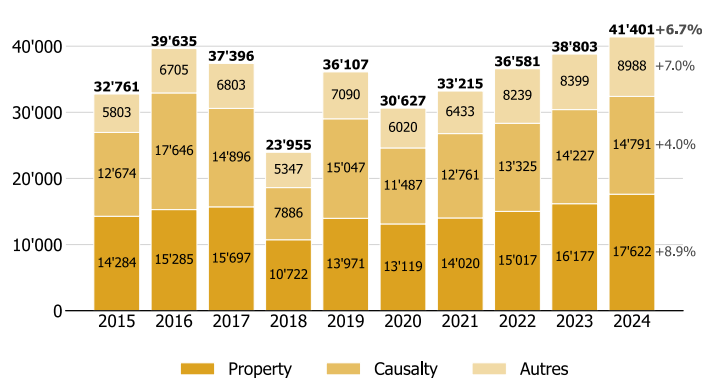
Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF), au niveau mondial, réassureurs assujettis à la FINMA



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Primes de réassurance Affaires non-vie

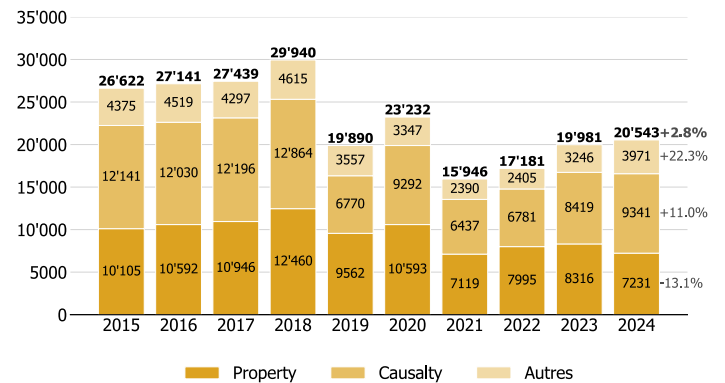
Primes brutes émises (en mio. de CHF), au niveau mondial, réassureurs assujettis à la FINMA



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Paiements de réassurance Affaires non-vie

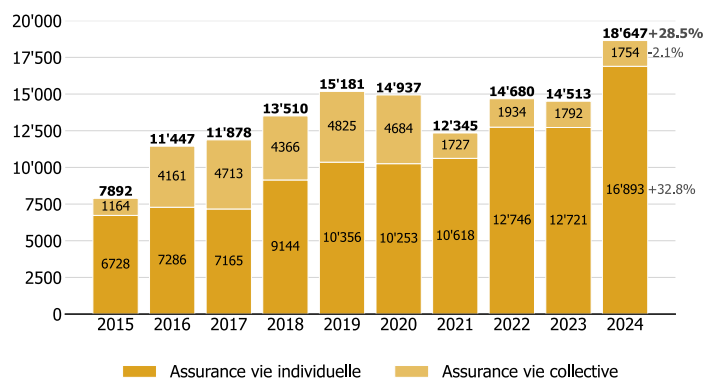
Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF), au niveau mondial, réassureurs assujettis à la FINMA



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Primes de réassurance Affaires vie

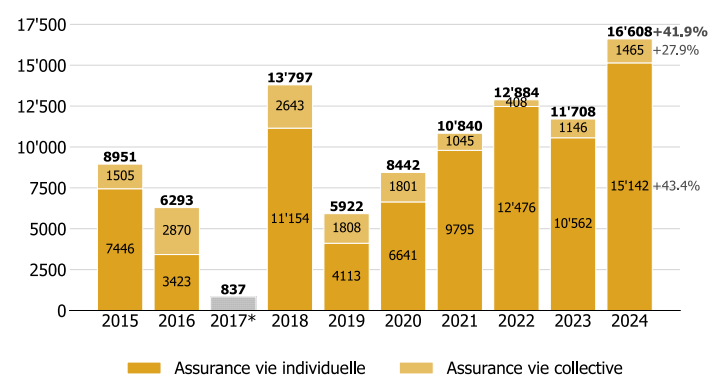
Primes brutes émises (en mio. de CHF), au niveau mondial, réassureurs assujettis à la FINMA



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

Paiements de réassurance Affaires vie

Paiements bruts pour cas d'assurance (en mio. de CHF), au niveau mondial, réassureurs assujettis à la FINMA



Source: FINMA, calculs et schéma de l'ASA

* Les 837 millions de CHF enregistrés au total en 2017 résultent des 2466 millions de CHF acquittés dans le cadre des affaires d'assurance vie collective, desquels ont été déduits 1628 millions de CHF au titre de l'assurance vie individuelle à la suite d'un «effet spécial».

Impressum

Éditeur

Association Suisse d'Assurances ASA
Conrad-Ferdinand Meyer-Strasse 14
8002 Zurich
Tél. +41 44 208 28 28
info@svv.ch
svv.ch

Publication

Insurance Compass Switzerland 2026
Première édition, Zurich, juin 2026

Clôture de la rédaction
31 mai 2026

Responsabilité du contenu

Association Suisse d'Assurances ASA
Jan Schüpbach, chef des questions quantitatives de l'assurance et économiste en chef

Collaboration

Jindra Erfmann

Concept et mise en page

Maquette: Keim Identity
Mise en page et conception graphique: Association Suisse d'Assurances ASA

Traduction

Version française: Christine Reversac Baudry
Version anglaise: Supertext

Relecture

supertext.ch

Crédits photographiques

Page de garde: iStock by Getty Images / diegograndi, Stock-Fotografie-ID 1380578279.
Portraits: mis à disposition.

Impression

Druckerei Robert Hürlimann AG
8001 Zurich
Imprimé en Suisse.

Copyright

© 2026 Association Suisse d'Assurances ASA. Tous droits réservés.
Des extraits peuvent être utilisés à condition d'en citer la source.

Remarque

Cette publication est purement informative. En dépit du soin apporté à la rédaction du contenu, l'ASA ne saurait garantir l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité ni la disponibilité des données utilisées. Des différences d'arrondi sont possibles. Les informations présentées ne peuvent donner lieu à l'élévation de prétentions juridiques.

Association Suisse d'Assurances ASA

Conrad-Ferdinand-Meyer-Strasse 14

8002 Zurich

+41 44 208 28 28

svv.ch